

"On s'en va vers un affrontement certain"

— François Cloutier

MONTREAL (P.C.) — "Il est évident que si les syndicats d'enseignants remettent globalement en cause le système de classement, on s'en va vers un affrontement certain", a déclaré dimanche à l'émission Politique Atout, le ministre québécois de l'Éducation M. François Cloutier.

Depuis quelque temps, a poursuivi M. Cloutier, nous sommes, il ne faut pas s'y tromper en présence d'un conflit entre syndicats et gouvernement. "Quand ce n'est pas la question des frais de scolarité, c'est le problème du classement. Chez les ouvriers, c'est le problème de la construction".



M. François Cloutier

Pour sa part, M. Cloutier a dit vouloir travailler dans l'intérêt des enseignants et a ajouté que pour cette raison, il ne voulait pas remettre globalement en cause le présent système de classement parce que 90 pour cent des professeurs ont déjà été classés en fonction de ce système et que dans le cas des professeurs du niveau collégial, ceux-ci savaient que leur classement était provisoire.

Cemité

Toutefois, M. Cloutier a rappelé qu'un comité avait été formé pour trouver des aménagements concrets et pallier ainsi à un certain nombre de difficultés d'application.

Il a rappelé en outre que les collèges sont autorisés à verser une avance sur la rétroactivité mais que cette avance ne sera pas accordée à partir du classement provisoire mais bien à partir du dossier du professeur compte tenu des décisions et des règles du manuel d'évaluation.

Interrogé en outre sur la mise en tutelle des collèges Vanier, Dawson et Saint-Laurent, le ministre a répondu qu'il n'avait pas eu le choix parce que ceux-ci avaient agi dans l'illégalité.

M. Cloutier a d'autre part été amené à parler de son plan quinquennal pour l'amélioration de l'apprentissage des langues secondes. M. Cloutier s'est défendu de vouloir "bilinguisme" le Québec comme on l'y a accusé. Il a dit souhaiter que les anglophones parlent bien et le français et l'anglais et que les anglophones parlent bien de leur côté le français et l'anglais. Les francophones, a-t-il ajouté, ont tendance à devenir de moins en moins bilingues de sorte que nous pourrions d'ici quelques années nous retrouver devant le "paradoxe" suivant: les anglophones seraient parfaitement bilingues et les francophones ne connaîtraient que le français.



En hauteur

Un homme qui aime les hauteurs. Comment pourrait-on qualifier autrement ce travailleur de Chicago affairé à l'édification du nouvel édifice de IBM dans cette ville? Il ferait sûrement une excellente vedette de cirque.

(Téléphoto: UPI)

"Plus de femmes dans la fonction publique"

— Drury

OTTAWA (P.C.) — Le gouvernement actuel tente de rectifier les politiques établies par les gouvernements précédents — tant libéraux que conservateurs — et qui ont entraîné le développement d'une fonction publique fédérale "composée principalement d'hommes d'expression anglaise", a déclaré M. Charles Drury, président du conseil du Trésor, au cours de l'émission "Question Period", diffusée hier par le réseau CTV.

"Nous n'avons pas accordé, dans le passé, l'importance que nous y attachons maintenant à la présence d'un plus grand nombre de femmes dans la fonction publique, et en particulier d'un plus grand nombre de personnes capables de... s'exprimer en français de manière à répandre l'usage du français", a-t-il précisé devant ses interlocuteurs, au cours de l'enregistrement, vendredi dernier, de l'émission de dimanche.

M. Drury a été la cible de nombreuses questions portant sur une résolution émise la semaine dernière par le gouvernement et dans laquelle ce dernier exprime son intention d'accroître la proportion des francophones dans la fonction publique, de 17 à 28 pour cent. Le gouvernement avait également publié des chiffres indiquant que seulement 25 femmes ayant un emploi dans la fonction publique fédérale, gagnent un salaire de \$26,000 ou plus.

Le gouvernement tente de donner l'occasion à un plus grand nombre de femmes d'accéder à des postes supérieurs, en révisant ses règlements, de manière à assurer "un environnement libre de toute distinction ou ségrégation envers le sexe féminin" et en recherchant les femmes qualifiées pour les inviter à entrer dans la fonction publique, a ajouté le ministre responsable de ce secteur.

Le gouvernement s'oppose toutefois à l'établissement de contingents pour lesquels une proportion définie de

postes supérieurs seraient réservés aux femmes.

La fonction publique du Canada est sensée être organisée de telle sorte qu'elle fournisse le meilleur service possible aux contribuables. Non comme une sorte d'agence de placement pour des gens qui, à cause d'une caractéristique ou d'une autre, devraient être engagés qu'ils soient ou non les plus qualifiés pour remplir une fonction donnée", a-t-il souligné.

M. Drury a défendu, par ailleurs, le système de contingentement mis sur pied par le gouvernement pour limiter le nombre de fonctionnaires anglophones dans tout groupe d'employés fédéraux. La définition d'une proportion donnée de fonctionnaires fédéraux est nécessaire pour assurer un usage continu de la langue française, a-t-il déclaré.

D'autre part, M. Drury a reconnu que l'opposition manifestée par certains hommes à voir des femmes occuper des postes supérieurs dans la fonction publique est ancrée plus profondément — "plus instinctuelle", a-t-il dit — que les tensions opposant anglophones et francophones.

Dans un autre domaine, M. Drury s'est fait l'avocat des différences de salaires qui existent entre des postes équivalents selon les régions du Canada où ils sont occupés.

Un tel régionalisme tient compte du fait que le Canada est un ensemble de régions aux conditions très variées, a-t-il déclaré.

Si les employés fédéraux d'une région à faible revenu comme, par exemple, les Maritimes étaient rémunérés au même salaire que ceux des régions à revenus élevés, il en résulterait un mécontentement des employés qui doivent vivre dans des régions où le niveau de vie est plus élevé, a fait remarquer M. Drury.

Nouvelle tentative pour obtenir le retrait d'Israël à l'ONU

NATIONS UNIES — (Reuter) — Le ministre égyptien des Affaires étrangères, M. Mohammed El Zayyat, qui s'est entretenu pendant le week-end avec le secrétaire général de l'ONU, M. Kurt Waldheim, s'apprête à faire une nouvelle tentative pour obtenir le retrait d'Israël des territoires occupés après la guerre des six jours.

De source informée, on indique que le ministre égyptien lancera sa nouvelle offensive à l'occasion de l'intervention qu'il doit faire aujourd'hui au Conseil de sécurité, et que les diplomates arabes en poste aux Nations unies considèrent déjà comme un discours d'une grande importance.

On ajoute de même source que M. El Zayyat dépassera le problème des raids israéliens de la semaine dernière, qui ont amené le Liban à demander la convocation du Conseil, pour reprendre l'ensemble du problème du Moyen-Orient.

On s'attend que le ministre souligne l'absence de progrès dans l'application de la résolution-clé de novembre 1967, qui jetait les bases d'un accord de paix israélo-arabe, et donnait naissance à la mission de M. Gunnar Jarring, actuellement en veilleuse depuis bientôt deux ans.

En coulisse

M. El Zayyat et le représentant permanent égyptien aux Nations unies, le Dr Esmat Abdel Meguid, ont également

multiplié les contacts avec les membres du Conseil, y compris certains de ses membres permanents, et les ambassadeurs de nombreux pays arabes.

Le ministre égyptien est actuellement le seul orateur inscrit à la prochaine séance du Conseil, mais on apprend que la France et la Grande-Bretagne pourraient également prendre la parole.

On estime que M. El Zayyat exprimera l'amertume de l'Égypte face à ce qu'elle considère comme l'impuissance des États-Unis à amener Israël à se retirer de la péninsule du Sinaï.

Au début de l'année, le Caire avait lancé une grande offensive diplomatique. Dans le cadre de celle-ci, le conseiller spécial du président Sadate, M. Hafez Ismail, s'était rendu à Washington, où il avait rencontré le président Nixon, pour expliquer le point de vue de l'Égypte.

L'aide américaine

Les diplomates égyptiens estiment maintenant que ces démarches n'ont eu aucun résultat concret, alors que l'aide américaine à Israël se poursuit toujours au même niveau.

Dans les milieux diplomatiques, on se demande de plus en plus si, dans ces conditions, la situation de "ni guerre ni paix" qui prévaut actuellement pourrait bien s'écouler et remettre en question le cessez-le-feu qui fut si difficile à établir sur le canal de Suez, en août 1970.

Masse annoncera sa candidature pour le PC

MONTREAL (P.C.) — Le député indépendant de Montcalm à l'Assemblée nationale du Québec, M. Marcel Masse, a décidé de rompre le silence et d'annoncer, au cours d'un discours, son intention de se porter candidat pour le parti conservateur aux prochaines élections fédérales.

Après de longues conversations avec MM. Robert Stanfield et Claude Wagner, en fin de semaine à l'Assemblée générale annuelle de l'Allée québécoise conservatrice, M. Masse a finalement pris une décision après un suspens de plusieurs semaines.

Il a fait part aux journalistes, dimanche, qu'il tiendra une conférence de presse à l'hôtel Reine Elizabeth cet après-midi pour expliquer les motifs de sa décision.

L'ancien ministre dans les Cabinets Johnson et Bertrand n'a pas participé activement aux travaux de l'Assemblée et il s'est plutôt borné à rencontrer les militants et les dirigeants du parti.

M. Masse s'est inscrit au congrès en qualité de délégué officiel du comté de Joliette.

Il a été un centre d'attraction au cours des deux jours et demi de l'Assemblée et les délégués, dans l'ensemble, ont manifesté le désir de voir M. Masse entrer officiellement dans le parti et défendre les couleurs conservatrices au prochain scrutin.

D'autre part, l'équipe favorite de M. Masse a été élue au complet au sein de

l'exécutif de l'Allée québécoise. M. Claude Dupras, le nouveau président des conservateurs, section Québec, un bon ami de M. Masse, a remporté la victoire, ainsi que son groupe, sur l'équipe dirigée par le président sortant M. Claude Nolin.

Tout semble maintenant en place pour favoriser l'entrée de M. Masse qui a dû se heurter, au début, à une certaine réticence de la part de dirigeants du parti.

Il semblerait que le député de Montcalm ait le choix entre les comités de Berthier et Terrebonne pour poser sa candidature aux élections.

Samedi, la situation ne paraissait pas aussi claire et M. Masse se défendait de vouloir servir de "paravent ou de caution à une formation politique".

Il exigeait, a-t-il précisé, des garanties que le programme du parti et les idées qu'il défendait seraient toujours les mêmes après son adhésion.

La dernière conversation qu'il a eue avec les responsables conservateurs indiquerait qu'il a obtenu ainsi toutes les garanties ou les assurances qu'il recherchait.

M. Masse est âgé de 36 ans et il siège à l'Assemblée nationale depuis le mois de juin 1966 après avoir été élu sous la bannière de l'Union nationale alors dirigée par M. Daniel Johnson.

Depuis juin 1971, il siège comme indépendant par suite de sa défaite aux mains de M. Gabriel Loubier au congrès à la direction du parti.

900 libéraux en faveur du maintien des trois chefs en prison

MONTREAL (P.C.) — Quelque 900 militants libéraux des comtés du nord de Montréal et de la région des Mille-Isles, réunis en congrès régional dimanche, à Montréal, ont demandé au gouvernement Bourassa de maintenir une attitude ferme face à l'incarcération des trois chefs syndicaux et sont même allés plus loin que le projet de loi 89 en proposant que le gouvernement prenne les mesures nécessaires pour interdire le droit de grève dans le domaine public et parapublic.

Plusieurs militants participant à l'atelier sur le syndicalisme, auquel assistait M. Jean Cournoyer, ministre du Travail, ont dénoncé la démagogie des chefs syndicaux et le manque de représentativité des prises de position et des décisions des syndicats.

Les libéraux sont d'avis que l'expérience des dernières grèves dans le secteur public a prouvé que personne, d'un côté comme de l'autre, n'a été satisfait du règlement. En contrepartie, ils préconisent un mécanisme d'arbitrage obligatoire suffisamment bien structuré pour donner justice à tous les intéressés.

Il est convenu que l'existence des syndicats est nécessaire dans la société actuelle, mais déplorent que les syndicats tendent actuellement à

politiser leur action souvent au détriment de leurs membres, qu'ils font de la surenchère et informent "peu, pas ou mal" les syndiqués au cours des négociations.

Recommandation

Ils proposent donc au gouvernement de nommer un "commissaire" du travail, ayant pour fonction d'étudier "objectivement" les offres des employeurs et les demandes des employés en considération de l'impact socio-économique de ces demandes, de renseigner les concernés et la population et surveiller les votes de grève qui devront être secrets.

La proposition mentionne que ce "commissaire" sera conseillé par un organisme consultatif dont les membres, "non syndiqués", seraient choisis par des économistes, administrateurs, ingénieurs et professeurs d'université ou toute autre personne capable de lui fournir un éclairage objectif de la situation".

Pendant ce temps, à Drummondville, les dirigeants de la Fédération des Jeunes Chambres ont adopté, en fin de semaine, une résolution demandant que l'on retire aux chefs syndicaux emprisonnés à Orsainville leurs congés, et que le jugement qui a été rendu contre eux soit respecté intégralement.

Dispute autour de l'héritage laissé par Picasso

NEW YORK (Reuter) — Les trois enfants illégitimes de Pablo Picasso vont tenter une action en justice afin d'avoir part à l'héritage dont la valeur atteindrait entre 50 à 100 millions de dollars, du peintre défunt, rapporte lundi le New York Times.

Dans une dépêche de la Jolla, Californie, où réside l'ancienne maîtresse de Picasso, Françoise Gilot, le quotidien précise que cette action sera engagée par ses deux enfants, Claude Picasso, 24 ans, et Paloma Ruiz Picasso, 23 ans. Un troisième enfant illégitime, Mme Maya Wiedemayer, 38 ans, fille de Marie-Thérèse Walter, s'associera vraisemblablement à cette action, ajoute le New York Times.

Picasso, qui est décédé la semaine dernière, à Mougins, à l'âge de 91 ans, n'a laissé aucun testament. Son héritage doit normalement revenir à sa veuve, Mme Jacqueline Roque Picasso, et à son unique fils légitime, Paulo Picasso, 52 ans.

La dépêche du New York Times se base apparemment sur une interview accordée par le Dr Salk, inventeur d'un vaccin anti-poliomyélitique, qui a épousé Françoise Gilot il y a trois ans.

Le quotidien précise que cette dernière souhaite vivement se rendre en France afin de témoigner en faveur des prétentions de ses deux enfants.

Un tribunal français avait rejeté en 1971 un recours introduit par ceux-ci en vue d'être reconnus légitimes de Picasso, lequel avait combattu ce recours.

la météo

On nous annonçait du soleil pour aujourd'hui même si ce matin tout présageait des averse pour la journée. C'est pour demain, mardi que les experts de la météo prévoyaient des averse en fin de journée. On verra d'ici là ce qui se passera. Le temps doux est parmi nous. On prévoit un minimum de 40 la nuit et un maximum de 55 à 60 le jour.

— des détails en page 13

La CICS demande au Vietcong de revenir à la formule de la CMM

Par Kevin DOYLE

SAIGON (P.C.) — La Commission internationale de contrôle est de surveillance, CICS, a demandé aujourd'hui au Vietcong de revenir à la formule des équipes régionales de la Commission militaire mixte, la CMM.

Le Vietcong a établi la CCM avec le gouvernement sud-vietnamien. En vertu de l'accord de paix de Paris, la CICS fait rapport des prétendues violations du cessez-le-feu à la CMM. Toutefois, depuis que le Gouvernement révolutionnaire provisoire, le GRP, s'est retiré de ses postes d'observation, la CMM est incapable de fonctionner comme organisme et de faire ses rapports à la CICS.

Un porte-parole canadien a fait savoir que tous les délégués de la CICS — constituée de représentants du Canada, de la Pologne, de l'Indonésie et de la Hongrie — ont décidé aujourd'hui de faire parvenir une lettre au GRP, demandant aux communistes d'envoyer leur sommes dans ces régions, de sorte

qu'ils pourront prendre note des rapports de la CICS.

Dans une atmosphère qualifiée de délicate par un porte-parole canadien, les chefs de délégation ont reçu leurs rapports habituels de supposées violations du cessez-le-feu et ont décidé d'envoyer des rapports séparés à la CMM.

L'hélicoptère

La discussion a également porté sur l'écrasement, le 7 avril, d'un hélicoptère de la commission; elle a toutefois été ajournée puisque le comité d'enquête à Hô Chi Minh n'a pas encore terminé son rapport.

L'ambassadeur canadien Michel Gauvin a suggéré que les survivants du second hélicoptère retournent sur les lieux de l'accident, pour vérifier l'endroit où le premier hélicoptère s'est écrasé, entraînant la mort de neuf personnes, dont un Canadien, le capitaine Charles Laviolette, de Québec.

Dans une entrevue accordée dimanche, M. Gauvin a déclaré que les théories américaines voulant que le Vietcong ait transporté ailleurs les débris de l'appareil pour donner poids à leur accusation — ils affirment que l'hélicoptère volait au-dessus d'une région non pacifiée — ne sont pas complètement invraisemblables.

M. Ferenc Esterhazy, chef de la délégation hongroise, a déclaré à un journaliste qu'il ne s'opposait pas à l'idée d'envoyer des survivants sur le lieu où on suppose que s'est produit l'écrasement.

"Nous voulons savoir tout ce qui s'est passé. Le gouvernement hongrois doit savoir et les familles des victimes veulent tout savoir de l'écrasement, depuis le début."

Surprise?

MONTREAL (P.C.) — Les militaires canadiens, actuellement en mission au Sud-Vietnam, pour la Commission internationale de surveillance et de contrôle, pourraient recevoir une surprise en 1991 si une certaine coutume se continuait.

La semaine dernière, M. Jean Berthiaume, ancien major de l'armée, a reçu un colis par la poste. Il s'agissait d'une médaille pour ses services rendus au Vietnam.

Il faudrait souligner cependant que M. Berthiaume s'était rendu au Vietnam en 1955, moins d'un an après la défaite des Français à Dien Bien Phu, pour le compte de l'ancienne Commission internationale de contrôle.

"Vous parlez d'une surprise, a déclaré M. Berthiaume. J'ai aussi reçu une citation pour notre travail là-bas". Près d'un millier de militaires, ayant servi au Nord-Vietnam dans le cadre de l'ancienne Commission internationale, sont éligibles à cette distinction. M. Berthiaume a affirmé qu'on lui avait dit que le retard était dû au fait que le mandat de l'ancienne Commission internationale de contrôle n'avait pris fin qu'il y a quatre mois.

Sommaire

Classées	12
D'un océan à l'autre	7
Décès	13
Horoscope	13
La Belle Province	6
La famille	5
Le Monde	8
Menu du Jour	2
Mots croisés	12
Opinions	4
Patron-Mode	5
Québec centre	3
Québec métro	3
Québec sud	2
Québec région	2
Sports	9-10-11-14

Grand déploiement militaire en dernier hommage au capt. Laviolette

par Raymond AUBRY



Dans les premiers rangs de la famille et des amis qui suivaient le cortège, on pouvait apercevoir, l'épouse du disparu, Mme Edith Laviolette, ainsi que sa fille Sandra, âgée de 9 ans. (Photo : L'Action-Québec, par François Boulay)

Un dernier hommage au milieu d'un grand déploiement militaire a été rendu, samedi avant-midi, au capitaine Charles-Eugène Laviolette, tué la semaine dernière au Vietnam, alors qu'il participait à la force de la Commission internationale de contrôle et de surveillance.

Un peu plus d'un millier de personnes s'étaient massées aux abords de l'église Ste-Monique des Saules, où eurent lieu les funérailles, pour assister en compagnie de plusieurs personnalités civiles et militaires et du 12e Régiment blindé du Canada, au dernier rendez-vous de ce soldat, mort en devoir.

La dépouille mortelle avait été transportée d'un salon funéraire de Loretteville jusqu'à l'église où était célébré le service funèbre, sur un canon tiré par un char de reconnaissance. Sur le cercueil, recouvert du drapeau canadien, reposait l'épée et la casquette du défunt.

Un peu avant d'arriver sur les lieux des funérailles, le 12e Régiment blindé du Canada, commandé par le lieutenant-colonel W.R. Campbell et la fanfare du Royal 22e Régiment ont formé un cortège qui a défilé jusqu'à l'église. Le cortège était commandé par le capitaine Robert Bova d'Ottawa, l'escorte par le capitaine Denis Mercier de Sherbrooke et la garde par le sergent J.G. Beaulieu de Montréal.

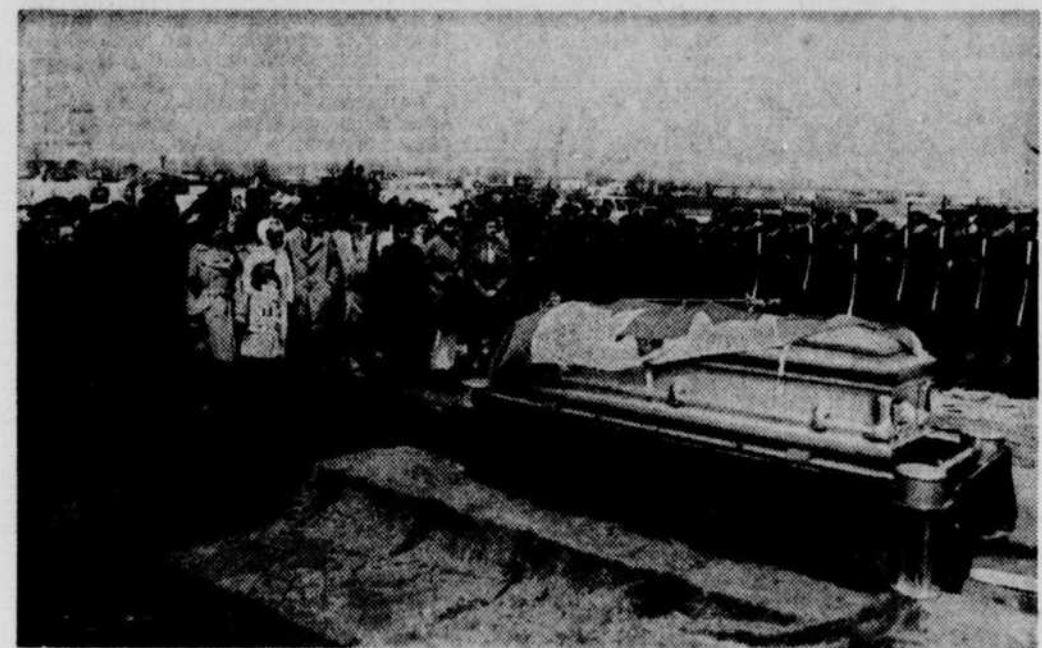
Le défilé comprenait également plusieurs personnalités civiles et militaires: M. James Richardson, ministre de la Défense nationale, M. Pierre de Bané, assistant parlementaire au ministre des Affaires extérieures, le major général Roland Reid, directeur des opérations sur terre, le général J.V. Allard, ancien commandant en chef des Forces armées canadiennes, le général Robert Bérubé du quartier-général de la Force mobile, le général Jean-Jacques Paradis, commandant du 5e Groupement de combat à Valcartier et le consul général de la Pologne, M. Piaskowski.

A l'église où l'on pouvait voir dans les premiers rangs, l'épouse, la fille de 9 ans et les parents du défunt, une foule considérable s'était entassée pour entendre le service. Le cardinal Maurice Roy, qui célébrait la cérémonie a mentionné dans son homélie: "Notre pays a droit d'être fier de ce que les membres de ses forces armées soient allés au Vietnam non pour y verser le sang, mais pour collaborer, sans autre force que celle du droit, au règne de la paix. Ils ont mis leur expérience, leur discipline, leur courage au service d'un peuple déchiré par une guerre interminable; au risque de leur vie, ils ont accepté une mission fraternelle. C'est à eux tous que nous rendons hommage; c'est pour eux tous que nous prions aujourd'hui, en même temps que pour le rétablissement de la paix dans toute l'Indochine".

Après le service funèbre, le cortège s'est à nouveau formé pour se diriger vers le cimetière St-Charles. A cet endroit, l'aumônier de Valcartier, le padre Lt-colonel R. Arsenault a récité les dernières prières, avant qu'on sonne le dernier coup de trompette en l'honneur du soldat disparu.



La dépouille du défunt était transportée sur un canon tiré par un char de reconnaissance, précédée par un cortège de l'ancien régiment du défunt et de la musique du Royal 22e Régiment. (Photo : L'Action-Québec, par François Boulay)



On sonne un dernier coup de trompette en honneur du soldat disparu. (Photo : L'Action-Québec, par François Boulay)



Les porteurs retirent le cercueil recouvert du drapeau canadien et surmonté de la casquette et de l'épée du défunt, pour le porter dans l'église. (Photo : L'Action-Québec, par François Boulay)

Au menu du jour

Dîners —

Conférences — Assemblées

Corporation des agronomes
Conférence ce soir par M. Pierre Landry, biologiste, au pavillon Comtois. Sujet: l'aménagement et l'exploitation piscicole d'un lac artificiel.

Citoyens du quartier St-Sauveur

Assemblée publique à 20 h. au 554 rue Boisseau, sur la rénovation et la restauration du quartier.

Association des payeurs de taxes du Québec section locale

Assemblée à 20 h. à l'école St-Charles Garnier, 1229, rue Chanoine-Morel, Sillery. Sujet: la fusion.

Spectacles

Institut Canadien
Ballet néo-classique et ballet-jazz avec la Troupe de danse contemporaine, à 20 h. 30.

Grand Théâtre de Québec, salle Octave-Crémazie
Lundi du Conservatoire à 20 h. 30.

Expositions

Galerie Navies, 3400 Quatre-Bourgeois

Toiles de Claude Fleury (jusqu'au 28 avril).

Musée du Québec

Oeuvres de Marcelle Ferron (jusqu'au 30 avril)

La Vieille Maison, 170 rue Giroux, Loretteville
Artisanat (lundi et mardi)

Dupuis voudrait aller se battre contre Lévesque dans Dorion

(par Benoît Aubry)

"J'aimerais ça aller dans Dorion contre Lévesque; le député Bossé semble fatigué; que Bourassa ouvre le comté"... C'est en ces termes que le chef du Ralliement créditiste, M. Yvon Dupuis a signalé hier au cours d'un mini-congrès dans la ré-

gion de Québec, qu'il désirerait affronter le président du Parti québécois, M. René Lévesque, au cours d'une élection à cet endroit.

M. Dupuis a d'autre part mentionné que le premier ministre Bourassa avait l'obligation morale d'ouvrir les comtés

de Missisquoi et de Marguerite-Bourgeoys, laissés vacants par suite du décès de l'ex-premier ministre Jean-Jacques Bertrand et du départ de Mme Claire Kirkland-Casgrain. Il s'est également dit prêt à se présenter dans Missisquoi "où nous remporterons une très grande victoire".

Le chef du RC est d'avis que "son" parti est maintenant bien entré dans toutes les régions du Québec. Il s'est dit convaincu qu'au cours d'une élection générale, le RC battrait tous les députés "séparatistes-péquistes" de la région de Montréal "qui ont été élus par acclé-

protestation, a-t-il expliqué, mais le Ralliement créditiste n'était pas assez organisé; c'était pas nécessairement un vote péquiste".

Décidément, le Parti québécois d'une part, et le ministre Claude Castonguay, des Affaires sociales d'autre part, semblent être les deux préoccupa-

tions majeures du RC, si on s'en réfère aux allocutions prononcées hier.

Après que le député de Portneuf, M. Antoine Drolet, s'en soit vigoureusement pris au PQ, les accusant notamment de jouer aux vices pures, le député de Rouyn-Noranda, M. Camille Samson, a tour à tour qualifié M. Claude Castonguay de "réviseur expert", de "ministre socialiste du malaise social au Québec" et de "visage de machine ordinaire".

Quant au chef Yvon Dupuis, relançant "ses" députés de plus belle, il a notamment accusé le Parti québécois de "petite gang de petits bourgeois qui se prennent pour d'autres", et le ministre Castonguay de "contrôleur dangereux de mesures sociales".

Mais, égal à lui-même, M. Dupuis croit que la population n'aura plus à s'inquiéter après les élections, qu'il est certain de remporter, puisque "nous arrivons à temps".

Le chef du RC a d'autre part mentionné qu'il est "pleinement satisfait de ce que "mes" députés ont accompli à l'Assemblée nationale". Mais, lorsqu'il parle de "ses" ouailles, il ne faudrait cependant pas

inclure le député de Saint-Sauveur, M. Armand Bois qui comme on le sait, a été expulsé des rangs du parti après avoir refusé de se rallier au chef.

Cependant, les autres n'ont, semble-t-il, pas à s'inquiéter pour être sur les rangs aux prochaines élections puisqu'un "comité de nomination" a tout prévu "au cas où l'on serait pressé". Ainsi, ce comité dont M. Dupuis fait partie, nommera les candidats, comme ça, sans convention.

Les autres membres du comité sont le président du parti, le directeur général, l'organisateur en chef, le porte-parole parlementaire, et le leader des députés.

Le mini-congrès d'hier, qui avait pour but d'élire un président, un président adjoint, et un vice-président, représentait les comtés de Charlevoix, Chauveau, Jean-Talon, Limoulin, Louis-Hébert, Montmorency, Portneuf, et Saint-Sauveur, a réuni un peu plus de 200 partisans.

Ce sont trois supporters de M. Samson, lors de la dernière course à la chefferie qui ont été choisis, soit MM. Gaston Tremblay, Simon Brouard, et Jean-Noël Tremblay.

Samson: une mesure hypocrite que celle d'accorder des subventions aux municipalités de 25,000 habitants et plus

par Raymond Aubry

Le chef parlementaire du Ralliement créditiste du Québec, M. Camille Samson considère que l'octroi de subventions annoncées dans le discours du budget, pour les municipalités de 25,000 habitants et plus, est de l'hypocrisie parce que ces subventions constituent une incitation aux petites municipalités à se regrouper.

Pour M. Samson qui était le conférencier invité par la Jeune Chambre de Loretteville, hier, cette politique de subventions signifie que les municipalités qui feront ce que le gouvernement veut qu'elles fassent auront des "candies", tandis que les autres n'auront rien. "Une petite municipalité qui n'a pas la population requise et qui veut obtenir une subvention, a-t-il, doit se regrouper

même si elle n'a pas besoin de le faire".

Le député de Rouyn-Noranda a ajouté qu'il n'était pas nécessairement contre le regroupement des municipalités mais qu'il était contre le regroupement forcé. Selon lui, ce sont toujours les petites municipalités qui sont les moins avantagées, lors d'une fusion et la population est éloignée des centres de décisions lorsque celle-ci se produit. Il s'est plutôt prononcé pour une décentralisation administrative.

Endettement
Au cours de son exposé, M. Samson s'est surtout appuyé à dénoncer l'endettement de la province, notant qu'au Québec, on est devenu "un peuple de

payeurs de paiements". Abordant le dernier discours du budget, il a dit que c'était jongler avec la vérité que de dire que c'est le quatrième budget sans hausses de taxes, alors que la province s'endette à tous les jours, à cause des intérêts à payer sur les emprunts à long terme à l'étranger. "A cause de ces emprunts, a-t-il dit, le Québec est en voie d'une dépossession collective".

Ca fait, selon lui que les revenus sont insuffisants et que le pouvoir d'achat des consommateurs est coupé. Le Québec est devenu, a-t-il dit un fabricant de chômeurs et d'assistés sociaux. Il a ajouté qu'il faudrait que le Québec puisse transformer, au moins ce qu'il consomme.

Et la seule solution, selon lui, c'est d'obtenir des prêts sans intérêt de la Banque du Canada.

La Jacques-Cartier

D'autre part, M. Samson s'est dit contre le harcèlement de la rivière Jacques-Cartier parce que selon lui, l'Hydro-Québec peut très bien trouver d'autres rivières pour réaliser son projet.

Enfin, concernant les trois chefs syndicaux emprisonnés, il a dit qu'il aurait été contre leur emprisonnement s'ils avaient été incarcérés pour des raisons syndicales; mais que pour le présent cas, la loi devait suivre son cours sans distinction de nom.

Une cinquième journée de grève dans l'alimentation

Par François LINTEAU

Les 600 membres de l'Association des employés d'alimentation des employés de Québec (CSN) entreprennent aujourd'hui leur cinquième journée de grève.

Il y a aussi la sécurité d'emploi: le syndicat exige que l'emploi de surnuméraires n'affecte pas les employés réguliers. On veut en somme que la partie patronale garantisse la sécurité d'emploi aux employés réguliers.

D'autre part, le syndicat exige au niveau des vacances 3 semaines après 5 ans et 4 semaines après 10 ans. Les patrons n'ont pas accepté et ont proposé 3 semaines après 7

ans et 4 semaines après 20 ans à l'emploi du même employeur. Soulignons enfin qu'un premier appui moral est parvenu en fin de semaine aux grévistes. Il s'agit de la section de Lévis du Nouveau Parti Démocratique, qui déclare dans un communiqué remis à la presse, ce qui suit: "Ayant pris connaissance des revendications des travailleurs du secteur de l'alimentation au détail à Québec, l'Association NPD du comté de Lévis, réunie en assemblée générale, a voté à l'unanimité une motion de soutien aux grévistes dans leur juste combat pour des conditions de travail et de salaire décentes".

côté enseignes

un point c'est tout!

Un plan qui conduit à l'unilinguisme anglais

Par Nicole Beaulieu

Selon l'Association québécoise des professeurs de français (AQPF), le plan quinquennal du ministère de l'Éducation sur l'enseignement des langues consacre l'infériorité économique du peuple québécois et risque de le conduire à longue échéance, à l'unilinguisme anglais.

«Le refus du gouvernement du Québec d'adopter des mesures législatives et coercitives en matière linguistique nous conduit ainsi à instaurer un système de transition qui nous mène, par la bilinguisation du système scolaire, à l'unilinguisme anglais», a expliqué le président de l'association, M. Gilles Dorion, lors d'une conférence de presse samedi.

L'AQPF se montre particulièrement inquiète des moyens pris par le ministère de l'Éducation pour améliorer l'enseignement de l'anglais au Québec. «Tout cela nous porte à croire que le plan du ministère favorise avant tout l'enseignement de l'anglais au Québec», déclare-t-elle.

Le plan quinquennal qui doit, dans l'esprit du ministre, constituer la clé de voûte d'une véritable politique de l'enseignement des langues, apparaît aux professeurs de français comme «un document inconsistant», très rapproché du rapport McWhinney qui incite les anglophones à apprendre le français pour ne pas «isoier de la communauté québécoise et qui fait un devoir aux francophones d'étudier l'anglais s'ils ne veulent pas se couper de l'Amérique du Nord».

À leur avis, le malaise fondamental de la question linguistique québécoise demeure inchangé puisque le rapport de force est accentué entre les deux groupes linguistiques et ce sont les Québécois majoritaires qui devront faire les frais des mesures privilégiées accordées aux groupes minoritaires, l'anglais au secondaire.

Les professeurs de français reconnaissent que l'inquiétude du ministre sur la qualité de l'enseignement de l'anglais, langue seconde, est fondée mais,

ils s'opposent fortement à un apprentissage trop précoce de l'anglais dans les classes francophones. Aussi recommandent-ils que l'enseignement de l'anglais soit dispensé à partir du secondaire, seulement.

«En s'en tenant aux termes du plan, on pourrait dorénavant apprendre l'anglais dès la première année. C'est nous semblerait-il, la loi 63 instaurée dans l'école française», soutiennent les professeurs de français à qui, il apparaît particulièrement grave que le degré de bilinguisme nécessaire à chaque Québécois n'ait pas été défini; ils estiment quant à eux, que 10% seulement de la population québécoise a besoin d'un bilinguisme actif.

Pour contrer les effets de bilinguisme du plan quinquennal, l'AQPF recommande donc:

- 1- que l'enseignement de l'anglais comme langue seconde soit dispensé à partir du niveau secondaire, seulement;
- 2- que le français soit proclamé seule langue officielle des Québécois;
- 3- que l'enseignement de l'anglais comme langue seconde vise à former avant tout des bilingues passifs;
- 4- que les immigrants soient tenus de s'intégrer au système scolaire de la majorité et que l'article 2 de la loi 63 soit amendé à cet effet.

Socio-politique

L'association québécoise des professeurs de français précise qu'elle entend collaborer positivement avec le ministère de l'Éducation à l'élaboration des mesures visant à améliorer l'enseignement du français comme langue maternelle; elle reconnaît certains aspects positifs au plan de développement de l'enseignement des langues mais lui reproche principalement de ne pas associer cet enseignement sur le contexte socio-politique québécois.

«L'enseignement des langues, répète-t-elle, restera psychologiquement hypothéqué au Québec tant que le contexte socio-politique ne sera pas modifié».

Loretteville vote contre le regroupement

Par Bernard AUBRY

La population de Loretteville s'est prononcée hier lors d'un référendum, contre le rattachement de leur municipalité à l'unité de regroupement proposée par le rapport Fortier et Hawey, et constituée des villes de Québec, St-Émile, Ville Vanier, Lac St-Charles, Sillery, Charlesbourg-Ouest et Loretteville.

C'est par un vote de 88,7% que les citoyens se sont dits en faveur du statu quo, mais avec une participation de seulement 45,2% de la population habilitée à se prononcer.

En chiffres réels, les résultats sont les suivants: 1.545 propriétaires ont voté sur une possibilité de 2.745, soit 56,2%; 264 locataires se sont également prononcés sur une possibilité de 1.250, soit 21,1%; ce qui donne un total de 1.809 citoyens qui se sont prévalus de leur droit de vote sur une possibilité de 3.995, soit 45,2%. De ce nombre 1.573 personnes se sont prononcées contre le regroupement, tandis que 200 se disaient en faveur, soit 88,7%.

Suite au résultat du référendum, le maire de Loretteville, M. Jean-Roger Durand a dit que les gens voulaient demeurer ce qu'ils sont, dans leur patrie et qu'ils ne voulaient pas faire partie de l'unité de regroupement.

Questionné au sujet du faible pourcentage de participation des citoyens de Loretteville au référendum, M. Durand a rejeté le blâme sur le maire de Québec, M. Gilles Lamontagne qui a invité les citoyens de Loretteville, la semaine dernière, à ne pas voter. Le

magistrat a dit considérer ce geste comme un manque de civisme de la part d'un maire.

M. Durand a aussi fait valoir que les citoyens pouvaient considérer que leur vote ne changerait rien parce que le problème était suffisamment connu. Il a également fait état de certaines anomalies dans la confection des listes électorales.

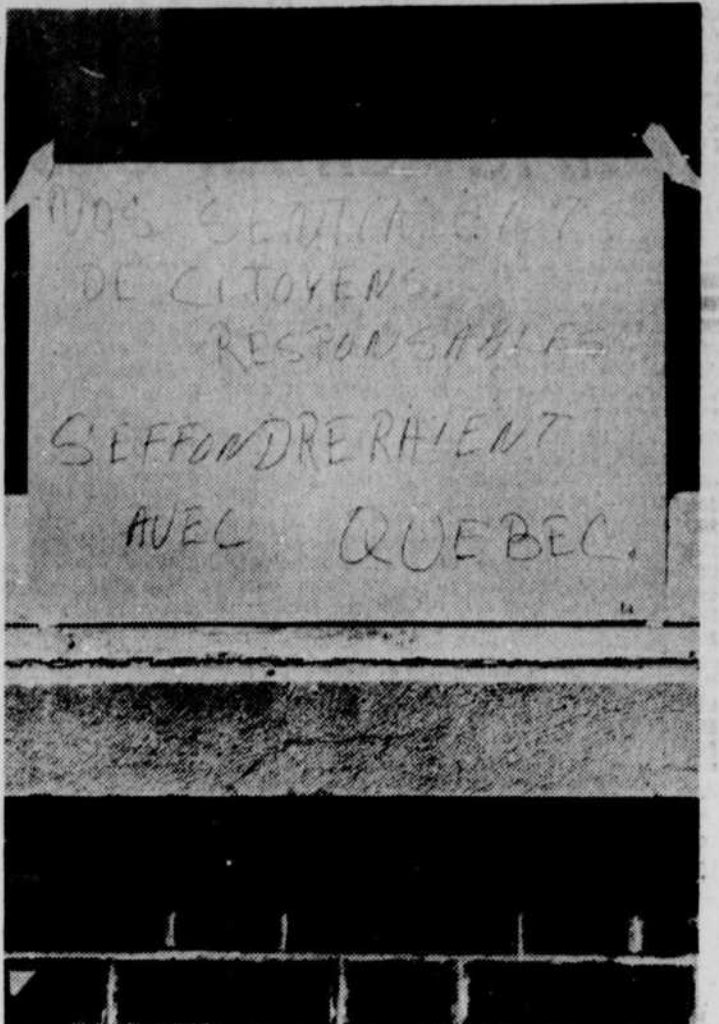
On se souvient que le conseil municipal de Loretteville avait invité les citoyens à se prononcer sur la question du regroupement, suite à deux études de fusion, effectuées par une firme de comptable d'une part et par des politologues d'autre part.

Alors que le maire de Québec, M. Gilles Lamontagne, a affirmé avant la tenue de ce référendum que le référendum constituait une dépense inutile, son antagoniste, le maire de Loretteville, était d'avis pour sa part de consulter la population afin que le conseil municipal puisse tenir compte de sa volonté. Par ailleurs, les membres du conseil de Loretteville ne voient pas comment le ministère des Affaires municipales pourrait obliger maintenant cette ville à se fusionner à Québec étant donné le référendum d'hier.

La seule solution résiderait, selon eux, dans l'organisation d'un deuxième référendum.

Pour sa part, M. Gilles Lamontagne, a déclaré que de toute façon, l'annexion de Loretteville ne constitue pas pour le moment une priorité.

Toutefois, le premier magistrat de la Capitale a bien précisé que le référendum pourrait être repris «en temps opportun», en fait lorsque Québec décidera qu'il est temps d'annexer Loretteville, déjà engourdie par les nouveaux quartiers de la Capitale.



Des pancartes qui se passent de commentaires avaient été collées sur l'hôtel de ville de Loretteville, alors que se déroulait le référendum sur la question de fusion de la ville avec l'unité de regroupement de Québec. L'hôtel de ville tenait lieu, hier, de bureau de scrutin.

(Photo: L'Action-Québec, par Mario Roy)



Une des personnes parmi les 1.809 autres qui se sont prévalues de leur droit de vote, hier à Loretteville.

(Photo: L'Action-Québec, par François Boulay)

Une fillette de 4 ans se noie dans une piscine

Julie Parent, 4 ans, enfant de M. et Mme Rodrigue Parent, du 3560 de la rue du Long-sault, à Giffard, s'est noyée, hier après-midi, dans une piscine privée sise à l'arrière d'une résidence de l'avenue Robert-Giffard, à plus de deux arpents de la maison de ses parents.

La petite victime avait assisté, au début de l'après-midi, en compagnie de sa sœur Rachel, âgée de 6 ans, à une séance de cinéma pour enfants, à l'Académie Sainte-Christienne, à quel-que distance du domicile familial. C'est Mme Parent elle-même qui avait reconduit ses deux fillettes à cet endroit après l'heure du lunch.

Ce n'est qu'à la suite de recherches intensives auxquelles ont participé des membres de la famille, des parents, des amis ainsi que de nombreux policiers que finalement, on devait faire la cruelle constatation.

Pendant plus de cinq heures, presque tout le territoire de la ville de Giffard a été fouillé

minutieusement. Les artères de la municipalité ont été patrouillées en tout sens, pendant que d'autres chercheurs, qui s'étaient munis de projecteurs après le coucher du soleil, poursuivaient leurs recherches dans tous les endroits inhabituels.

Il était environ 21 heures 30 lorsque le corps a enfin été

découvert au fond de la piscine où il y avait environ 4 pieds d'eau.

Six victimes de la circulation dans l'Est du Québec

Le bilan de la fin de semaine sur les routes de la région Est du Québec, s'élève à six, depuis vendredi soir jusqu'à ce matin.

Les victimes sont André Lafleur, 25 ans, et Michel Rousseau, 22 ans, de Saint-Antoine de Tilly, comté de Lotbinière, qui ont perdu la vie dans la collision de deux automobiles, aux petites heures samedi matin, sur un échangeur du boulevard Charest ouest, à Sainte-Foy; Denis Côté, 15 ans, fils de Roger, de Saint-Charles de Bellechasse, qui a été heurté par une automobile, vendredi soir, alors qu'il circulait à bicyclette, à quelque distance du domicile familial; Monique Rousseau, âgée de 15 ans, de Saint-Gabriel de Kamouraska, qui a succombé, samedi soir, à l'hôpital du Saint-Sacrement, des suites des blessures qu'elle avait subies quelques heures plus tôt lorsqu'elle fut renversée par une automobile en bordure de la route de Saint-Gabriel; Jeanne et Line Thériault, deux adolescentes de Rimouski, ont été tuées vendredi soir par une automobile qui les a heurtées sur la rue de la Cathédrale. Enfin, Alain Desrosiers, 17 ans, de Windsor, comté de Richmond, a perdu la vie vendredi soir, après que la voiture qu'il occupait eut capoté sur la route 5, à Warwick, comté d'Arthabaska.

Au Canada

La fin de semaine a été marquée par 41 morts accidentelles, dont 30 dans des accidents de la route.

Un relevé effectué par la presse Canadienne, pour la période allant de 18 heures, vendredi, jusqu'à tard dans la nuit de dimanche, heures locales, indique de plus que six personnes ont péri par noyade, quatre dans des incendies et une autre de cause diverse.

Les 30 victimes de la route de cette fin de semaine, avec les 26 autres de la semaine écoulée, portent à 667, le total non officiel des personnes qui ont perdu la vie accidentellement sur les routes, au Canada, depuis le début de l'année.

L'Ontario vient en tête du bilan tragique, avec 11 morts accidentelles, dont sept dans des accidents de la route, trois par les flammes et une par noyade.

Mark Yull, 24 ans, d'Allymer, en Ontario, quand son kayak a chaviré dans les rapides Deschênes de l'Outaouai, près de Hull.

Le Québec déplore dix mortelles, soit neuf sur ses routes et une par noyade. En Colombie-Britannique, six personnes sont mortes accidentellement; deux dans des accidents de la route et quatre par noyade.

L'Alberta et la Nouvelle-Écosse signalent chacune quatre morts accidentelles. En Nouvelle-Écosse, trois personnes ont été victimes d'accidents de la route et une autre a péri dans un incendie. En Alberta, trois personnes ont péri dans des accidents de la route et une autre, dans un accident divers.

Seule l'Île-du-Prince-Édouard n'a aucune mort accidentelle à signaler, pour la fin de semaine.

Ce relevé ne tient pas compte des accidents industriels, meurtriers ou suicides connus.

Au Québec

Voici, pour le Québec, la liste des personnes qui ont été victimes d'accidents mortels au cours de la fin de semaine:

Vendredi

Annunziati Sabetti, 36 ans, de Montréal, et son fils Enrico, 5 ans, après avoir été heurtés par une voiture dans le nord de Montréal.

Alain Desrosiers, 17 ans, de Windsor, comté de Richmond, a perdu la vie vendredi soir, après que la voiture qu'il occupait eut capoté sur la route 5, à Warwick, comté d'Arthabaska.

Des professeurs qui sont au bord de la lassitude

Les professeurs de français sont au bord de la lassitude, a prétendu l'ex-président de l'association québécoise des professeurs de français, M. André Gaudin, à l'issue du colloque qui se tenait à Québec sous le thème: «Le Québec français de 1769 à 1979».

La participation mitigée des professeurs de français, surtout ceux de la région, a été particulièrement remarquée par le petit nombre de participants au colloque de l'AQPF. À peine une cinquantaine d'enseignants ont pris part aux ateliers et pas plus de soixante-dix s'étaient rendus à l'ouverture, la veille.

Mais, les professeurs de français n'ont pas été les seuls à faire faux bond car trois des quatre représentants de partis politiques invités à prendre part au panel, vendredi soir, ont brillé par leur absence. Seul, le représentant du Parti québécois, M. Pierre Racicot, était au rendez-vous. Les trois autres ayant annoncé leur impossibilité de remplir leur engagement à peine vingt-quatre heures à l'avance.

La présidente réécrite de l'Association régionale des professeurs de français, Mlle Irène Belleau, s'est montrée fort déçue de l'attitude des représentants politiques qui avaient pourtant assuré l'association de

leur présence, il y a plusieurs mois.

Malgré les vides causés par les trop nombreux absents, tant du côté politique que du côté enseignant, les participants au colloque se sont appliqués à rechercher très activement des solutions aux problèmes de l'enseignement du français au Québec.

Parmi les recommandations adoptées par l'assemblée plénière, signalons:

- 1) que l'AQPF exige la libération immédiate et sans condition des chefs syndicaux;
- 2) que l'AQPF demande au gouvernement de modifier l'article 2 de la loi 63;
- 3) que soit réaffirmée sa position concernant le français, seule langue officielle;
- 4) qu'il y ait dans chaque région un conseiller pédagogique de l'enseignement du français;
- 5) que le chef de groupe soit libéré au moins une période par professeurs de français au sein de son école et que dans son travail, il soit reçu comme un animateur de l'équipe plutôt que comme un instrument de l'administration;
- 6) que des stages d'animation soient organisés pour les enseignants actuels;
- 7) que le matériel audiovisuel soit suffisamment abondant.

Un mystérieux questionnaire a été envoyé aux parents

(par Nicole Beaulieu)

Un mystérieux sondage dont les origines n'ont pu être éclaircies à date par les parents ni les professeurs, a été lancé à peu près simultanément dans plusieurs régions du Québec, tout récemment.

Lacrimogiquement signée «votre comité d'école», la feuille questionnaire adressée aux parents porte sur l'enseignement de l'anglais à l'élémentaire. Elle invite ces derniers à se prononcer sur le sujet, précisant que les recommandations qui s'imposent seront soumises par la suite à la commission scolaire.

C'est la manière dont est rédigé le questionnaire qui a mis la puce à l'oreille de plusieurs enseignants qui ont profité du colloque de l'Association des professeurs de français de la région de Québec, pour le rendre public.

Les auteurs du sondage demandent aux parents de se prononcer pour ou contre l'enseignement de l'anglais à l'élémentaire mais ils laissent bien peu de latitude à ceux qui s'y opposent; alors que les personnes favorables à cet enseignement de l'anglais ont à indiquer à quelles étapes (1-2-3-4-5 ou 6) elles souhaitent le voir dispensé, les autres sont forcées de le rejeter en bloc puisque le questionnaire ne leur permet pas de nuancer leurs réponses comme il le fait dans le premier cas.

Selon certains enseignants, le questionnaire est «foncièrement fautive», «dangereusement orienté» et il importe d'en connaître le plus rapidement possible les responsables. Bien que signé au nom du comité d'école, il semble que les comités d'école ne soient même pas au courant de l'existence du sondage en question; par ailleurs, il apparaît étrange que des copies du questionnaire soient apparues à peu près en même temps dans plusieurs régions du Québec, dont Montréal, le lac St-Jean et le bas du fleuve.

- Deux hélicoptères pour la SQ
- Déménagement du détachement Québec-métro
- Les nouveaux locaux de la morgue

Par Lionel GALLICHAN

Telles sont les principales nouvelles qui ont été confirmées samedi soir par le sous-ministre de la Justice, Me Robert Normand, c.à.d. qui représentait Me Jérôme Choquette au banquet annuel de l'Entraide policière qui avait

lieu au Château Frontenac, et auquel assistaient plusieurs centaines de policiers de la division de Québec, leurs épouses, ainsi que plusieurs invités.

Me Normand a en effet révélé que le Conseil du trésor avait confirmé l'achat, par le gouvernement du Québec, de deux hé-

licoptères à l'intention de la Sûreté du Québec, au coût de \$175.000 chacun.

L'un des appareils sera mis en service dans la division de Montréal et l'autre sera utilisé dans la région de Québec.

Les deux hélicoptères, qui seront munis des instruments les plus modernes pour transporter quatre policiers avec tout leur équipement, en plus du pilote, seront affectés notamment aux tâches de surveillance et de déplacement d'urgence des agents de police.

Jusqu'à la Sûreté du Québec devait louer des hélicoptères au tarif horaire de \$190 dans tous les cas où une patrouille aérienne s'avérerait nécessaire pour des chasses à l'homme ou pour des équipes de secouristes à la recherche de citoyens en détresse ou portés disparus en forêt.

Le premier appareil sera livré d'ici une dizaine de jours, tandis que le second sera disponible dans les semaines à venir.

L'Institut médico-légal

Un chantier de construction a été ouvert sur la rue Semple, non loin de l'intersection de l'avenue du Saint-Sacrement et du boulevard Charest ouest, en face du Centre de mééanographie du gouvernement du Québec, où sera érigé le futur immeuble de l'Institut médico-légal de Québec.

L'édifice abritera les bureaux d'administration, les salles d'autopsie, les dalles de la morgue, la salle d'audience de la Cour du coroner, de même que les bureaux des membres du personnel.

Les nouveaux locaux de

l'Institut devraient être prêts à l'automne.

En confirmant cette nouvelle, Me Normand a déclaré qu'un premier investissement de \$400.000 avait été affecté à ces travaux. Lorsque viendra le temps de l'aménagement, il se peut qu'un montant additionnel soit requis pour rendre ces locaux encore plus fonctionnels en prévision des besoins futurs.

Déménagement de Québec-métro

Le sous-ministre de la Justice a annoncé en même temps qu'à la suite de retards imprévus le ministère des Travaux publics avait été dans l'impossibilité de livrer, à la date prévue, les nouveaux locaux que doivent occuper incessamment les membres du détachement de la division de Québec-métro de la Sûreté du Québec, qui sont actuellement logés dans une section du quartier général du boulevard Saint-Grille.

Le déménagement de cette section doit se faire d'un jour à l'autre dans l'ancien immeuble du ministère des Affaires municipales, boulevard Charest ouest.

L'espace ainsi libéré au quartier général servira à décongestionner les bureaux du personnel de la division de Québec qui sont présentement à l'étroit dans l'ancien édifice de l'hôpital J. J. Hale.

Le sous-ministre Normand a profité de la circonstance pour adresser des félicitations aux organisateurs de l'Entraide policière pour le succès sans précédent de cet événement social qu'est le banquet annuel.

Quant au chef de possession de stupéfiants, le juge lui a accordé un sursis de sentence de deux ans.

Au banquet de l'Entraide policière, au Château Frontenac.

(Photo: L'Action-Québec, par Mario Roy)

Grève de 129 employés à la boulangerie Diana

Les 129 employés syndiqués de la boulangerie «Diana Inc.», à Québec, ont débrayé ce matin, pour appuyer leurs revendications en vue de la signature de leur première convention collective.

Membres du «Syndicat des boulangers et pâtisseries», affilié à la CSN, ces travailleurs ont voté par une forte majorité le déclenchement de la grève, lors d'une assemblée générale spéciale, en fin de semaine. Les 90 personnes présentes à l'assemblée se sont prononcées en faveur de la grève dans une proportion de 78%.

Le syndicat proteste ainsi contre la lenteur de la partie patronale à amorcer de véritables négociations. Il reproche principalement à l'employeur de s'être dérobé à quatre reprises à des séances de négociations, affirmant ne pas posséder des informations suffisantes pour entamer les pourparlers.

De son côté, l'employeur insiste sur les changements surve-

nus il y a quelques mois dans l'administration de l'entreprise, pour expliquer son refus de négocier; depuis décembre dernier, Diana Inc. est administrée par le Mouvement Desjardins; dans une lettre adressée aux syndiqués, l'employeur souligne que ce facteur est à l'origine de son incapacité actuelle à ouvrir les négociations; il ajoute être dans l'impossibilité de formuler des propositions concrètes, ne sachant pas encore quelles sont les conditions de travail dans les entreprises concurrentielles.

Il leur promet toutefois, des propositions concrètes pour le 21 avril prochain et suggère la tenue de séances de négociations intensives les 25 et 26 suivants.

Se refusant toutefois à accorder ce délai à l'employeur, les employés syndiqués ont décidé d'entrer en grève dès ce matin.

On se souvient que vendredi dernier, ils avaient tenu une journée d'étude qui avait forcé l'entreprise à fermer ses portes.

Service Optique Elite Inc.

RAYON OPTIQUE ET OPTOMETRE
Des opticiens expérimentés vous offrent les dernières nouveautés en optique de la province du Québec.
1145, rue Saint-Jacques, Québec, P.Q. G1R 1K1
Tél. 366-3366
Tél. 366-3367
Tél. 366-3368

FORMULE D'ADMISSION

L'ASSOCIATION DES PAYEURS DE TAXES DU QUÉBEC

1198, Colbert, Ste-Foy, Québec 10, G1V 3Y9

Nom : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Tél. : _____

Propriétaire : ☐ Locataire : ☐

COTISATION \$2.00 PAR CHEQUE AU NOM DES VERIFICATEURS "SAMSON, BELAIR & ASSOCIES IN TRUST"

Document

Lettre de l'Office national du clergé sur le célibat des prêtres

Une très longue tradition dans l'Eglise catholique a fait du Jeudi-Saint la fête du sacerdoce. Dans ce dernier repas de Jésus partagé avec ses disciples, l'Eglise a toujours vu le sens même du ministère de ses prêtres. Aussi avons-nous là une invitation à retrouver la source première de notre vie spirituelle et de notre action pastorale.

A l'heure où plusieurs aspects de notre ministère sont remis en cause, il n'est pas inutile de nous arrêter cette année sur un aspect de la vie du prêtre actuel qui nous touche au plus intime de nous-mêmes, le célibat pour le Royaume de Dieu. D'ailleurs, la demande nous en a été faite par les représentants des Conseils presbytéraux et les directeurs d'Offices du clergé.

Personne ne niera que la question du célibat sacerdotal ne soit devenue, aujourd'hui, un objet d'étude que de nombreux livres et articles de revue ont examiné sous tous ses angles.

Mais plus que ces études, ce sont des faits concrets qui ont donné sa brûlante actualité. Ce qu'on a appelé "la crise des vocations" a fait surgir dans l'esprit de beaucoup l'idée de confier des ministères à des laïcs. Certains ont même pensé à l'ordination sacerdotale d'hommes mariés.

Au Synode de 1971, on a proposé de confier, pour des raisons particulières, le sacerdoce à des hommes mariés. Ce fait a confirmé la distinction déjà perçue entre ministère et célibat. Une partie de l'opinion publique est même allée plus loin : elle a vu là l'abolition à brève échéance, du célibat obligatoire pour les prêtres. Enfin, le changement d'orientation d'un certain nombre de prêtres a posé la question à la conscience de chacun.

Dans l'opinion publique on voit souvent alléguer deux raisons en faveur de l'abolition de la loi du célibat sacerdotal. La première veut que le célibat nuise à l'épanouissement de la personne : "l'homme, dit-on, est sexué jusque dans son cerveau" et il n'est pas complet s'il ne vit pas sa relation affective avec une épouse. La revalorisation du mariage dans l'Eglise depuis plusieurs années, l'existence de nombreux couples ouverts et engagés, ne sont-elles pas des preuves de fait significatives de la nécessité, pour tout homme, de vivre dans l'état du mariage ? L'autre raison apportée est liée à la première. Le célibat éloignerait des responsabilités familiales qui sont le test courant de la majorité des hommes et donc des chrétiens. Le prêtre marié ne comprendrait-il pas beaucoup mieux, de l'intérieur, les situations concrètes que vivent les hommes ? Ne sentirait-il pas, dans le quotidien des jours, ce poids concret des responsabilités que doivent porter ses fidèles ? Et ne percevrait-il pas beaucoup mieux, par conséquent, ce que signifie l'engagement chrétien ?

La question du célibat sacerdotal n'est pas neuve : chaque période de crise, dans l'Eglise, l'a fait surgir. Chaque prêtre, devant Dieu et ses engagements, est désormais renvoyé à sa propre conscience : le célibat consacré est-il une valeur permanente du Royaume ou une alluvion culturelle ? Est-il significatif du Royaume aujourd'hui ou se présente-t-il comme un contre-témoignage ?

Dans les réflexions qui suivent et à la lumière du deuxième Concile du Vatican et du Synode de 1971, nous voulons rappeler le sens réel du célibat pour notre temps, sa valeur effective comme témoignage évangélique pour le monde actuel.

Nous croyons que la réponse évangélique à cette question suppose deux certitudes préalables : celle que Dieu est une personne bien vivante et présente à l'existence humaine et qu'on peut vivre avec Lui de façon tout au moins

aussi intime, aussi profonde qu'avec le meilleur ami. Celle aussi de la force du spirituel dans nos vies : pour une chasteté intégrale, pour la lutte contre les épreuves de la vie et pour la joie d'être à Dieu.

Si l'Eglise latine maintient la loi du célibat, c'est pour des raisons que nous nous sentons le devoir de rappeler pour le réconfort de ceux qui sont prêtres avec nous et qui le sont pour le peuple de Dieu. Ces raisons ne sont pas des théories ; elles rendent compte d'une expérience qui a marqué profondément la vie de milliers de prêtres d'hier et d'aujourd'hui.

La première, c'est qu'il n'est pas sans un grand profit pastoral que les envoyés du Seigneur vers son peuple vivent en ce monde quelque chose de propre à l'éternel et au Royaume : l'appartenance à Dieu sans l'intermédiaire du mariage et toute une vie consacrée à Le rayonner autour de soi. Le célibat est la façon proposée par l'Evangile et authentifiée par l'Eglise de radicaliser son amour de Dieu et des autres ; pour un prêtre, c'est radicaliser son amour de l'Eglise, à l'image de ce que le Christ a vécu.

La seconde est liée au ministère propre du prêtre, à la mission apostolique qu'il a reçue à l'ordination. L'Eglise lui demande d'aimer le peuple qui lui est confié, de tout l'amour dont il aurait aimé les siens : une épouse et des enfants à soi. Et cela, de façon stable, par une consécration de son cœur et de son esprit à l'œuvre apostolique, sa vie durant, à l'image de son Maître.

Dans un monde où tout tend à devenir objet de consommation, où l'amour est souvent lié à des produits qu'on achète ou qu'on vend, le célibat, vécu dans sa disponibilité et le don quotidien aux autres, devient la contestation d'un monde clos sur lui-même, menacé par l'asphyxie spirituelle et le désespoir tranquille. Il témoigne, à sa façon, du caractère contestataire de l'Evangile et de l'opposition foncière du monde à l'esprit des Béatitudes.

A une époque où la question de la qualité de la vie est posée, nous affirmons que cette qualité ne sera acquise qu'avec l'apport d'un environnement spirituel intense et nous croyons que la présence de religieux et de prêtres célibataires dans le monde favorise et accroît la qualité spirituelle de la vie sociale.

Il arrive aujourd'hui que cette fidélité du pasteur à son peuple sous la forme de sa consécration au célibat, est mise à l'épreuve : il faut du courage pour servir une Eglise en proie aux malaises de son époque, pour demeurer généreux quand la gratification est plus mystérieuse. C'est notre conviction qu'elle est plus significative que jamais pour le peuple chrétien. Celui-ci compte sur elle et l'attitude indifférente de certains devant le fait des démissions ne doit pas être prise pour le sentiment commun des croyants sincères. Autant l'épreuve de certains départs peut dérouter des chrétiens simples et confiants, autant la fidélité des prêtres sauve plusieurs de leurs inquiétudes, de leur manque à espérer, de leurs hésitations. Il faut de plus en plus des prêtres courageux et solides à la tête de leurs communautés chrétiennes, ni timorés, ni incédés. Le Christ leur demande de demeurer un roc invincible même si la tempête s'élève ou si la vague se fait dangereuse.

Tout choix de vie requiert des encadrements. On ne peut, par exemple, mener une vie d'étude sans un minimum de conditions concrètes qui la permettent en même temps qu'elles la rendent fructueuse. Il en est de même de la vie conjugale. En un mot, toute vie a besoin d'être protégée et soignée selon sa nature propre : celle du prêtre célibataire aussi.

grève depuis plus d'un an, ceci malgré les avertissements qu'ils ne pourraient rien changer au niveau de leurs revendications.

En dépit de tous les efforts déployés par les bonnes petites sœurs afin que ces "faiseurs de trouble" rentrent dans l'ordre, d'autres gens (parmi lesquels plusieurs chrétiens, dont certains prêtres) ont entrepris une campagne de dénigrement à leur endroit. Ce n'est quand même pas nouveau d'être persécuté même par ceux de sa propre famille et mes petites sœurs en savent quelque chose.

C'est donc par un bel après-midi du mois de mars que je décide d'aller visiter cette oeuvre du Pavillon Saint-Dominique. J'y découvrirais peut-être même certains liens de parenté avec l'une ou l'autre d'entre elles ?...

Je franchis donc la porte qui donne sur le portique, vers les trois heures trente. Les services de sécurité (bien compréhensibles dans ce cas) ne me permettent pas de franchir aussi vite la deuxième porte. Il me faut auparavant répondre à certaines questions : Qui suis-je ? Qu'est-ce que je fais dans la vie ? Pourquoi je tiens à visiter l'oeuvre ? etc. Toujours — par mesure de sécurité — la sœur portière me parle à travers une vitre. Les réponses satisfaisantes que je donne à toutes ses questions, me permettent de franchir la deuxième porte, après qu'elle eut pressé sur un bouton. Je me retrouve seul dans un grand hall d'entrée au pied d'une immense illustration de la Vierge. Je vois passer des gens, hommes et femmes, qui ne me semblent pas trop souffrir de la misère... Ils ont même, comme on dit dans certains milieux, un air distingué...

De l'endroit où je suis, j'entends la sœur portière s'entretenir au téléphone avec une autre sœur (celle qui viendra probablement m'accueillir et me piloter dans ce grand édifice que je veux visi-

Il faut parler ici d'ascèse comme d'une condition nécessaire au maintien et au développement de sa bonne forme spirituelle. Les renoncements seront inspirés par la prudence : nous devons toujours nous fragiles et nous devons nous protéger.

Plusieurs éprouvent un besoin aigu de silence et de repos dans leur vie. Cette nécessité, inhérente à l'être humain, est déçue par ces années-ci : nous vivons dans un climat trepidant où le bruit nous envahit de toute part. Il nous faut faire toujours plus vite. Pour sa part, le prêtre est, en plus, sollicité par un nombre croissant d'activités pastorales qui réclament sa présence. Il nous faut établir, à tout prix, des zones d'arrêt dans nos vies. Nous avons tous besoin d'hygiène mentale et physique. Notre esprit, comme notre corps doit récupérer des forces à intervalles réguliers. Pour le prêtre, ces temps d'arrêt doivent inclure la forme privilégiée de la prière, de ce contact toujours recherchée et suivi avec le Seigneur.

Cela signifie aussi la nécessité, pour le prêtre, d'avoir une vie privée, c'est-à-dire un temps — et un lieu — où il lui faut remonter aux sources vives de son être. On a beaucoup parlé, pour le prêtre, de "des prêtres qui ne font rien", "il ne faut pas oublier qu'il y a l'autre extrême, il y a un seuil au-delà duquel l'action devient activisme, où l'être se perd dans la stérilité faute de pouvoir se reprendre.

L'isolement affectif est une autre donnée actuelle. L'échec qui marque certaines de nos initiatives pastorales, les heurts d'un apostolat nouveau, la souffrance éprouvée devant les limites de structures qui ont fait leur temps, contribuent à faire du prêtre un homme seul, très porté au sentiment de mener une action inutile et de jouer un rôle marginal dans la société. Le prêtre a besoin de se retrouver avec des gens qui partagent ses préoccupations, avec d'autres prêtres qui vivent les mêmes situations. L'amitié entre prêtres, la vie dans une communauté fraternelle, le travail dans des équipes appropriées, autant de moyens à privilégier.

"Dieu seul connaît les épreuves qu'il imposera au sacerdoce. Mais je crois qu'il faut que le sacerdoce redonne de la force à la société. Le prêtre a besoin de savoir. Qu'il soit possible, avec la grâce de Dieu, pour des humains comme nous, volés ce que nous croyons ; trop d'hommes admirables l'ont vécu et le vivent encore pour que nous puissions en douter.

La question nous est désormais posée : Sommes-nous capables, en ce temps de défi, d'être fidèles à un choix pris il y a des années ? Sommes-nous encore capables de faire des choix définitifs ? Sommes-nous capables de prendre les moyens de pratiquer les arrachements qu'il faut, pour que notre don demeure entier et épanouissant ?

Le Christ a vécu des choix absolus et nous nous sentons appelés par Lui à cet absolu de l'amour qu'est le célibat vécu pour le Royaume. Pour nous, évêques et prêtres d'aujourd'hui, la réponse fidèle à cet appel du Maître, porte quotidiennement une joie et une paix intérieures dont nous avons voulu rendre témoignage en ce Jeudi-Saint, et que nous savons largement partagées par nos compagnons de ministère.

EVÊQUES ET PRÊTRES
membre de l'Office National du Clergé
Mgr Marius Paré
Mgr Lionel Audet
Mgr Guy Bélanger
Monsieur Gabriel Clément, ptre
Monsieur Yves Desrochers, ptre
Monsieur Jean Matteau, ptre
Monsieur Paul Racine, ptre
Monsieur Marc Rondeau, ptre
Monsieur Jean-Claude Turcotte, ptre

(1) Cf. Malraux, A., "L'Espoir" éd. Paris, page 19.

BILLET

En ce temps-ci...

N'avons-nous pas à comprendre que nous sommes engagés dans une Passion de l'Eglise "qui ressemble à s'y méprendre en ce temps-ci à ce que fut la passion de Jésus en ce temps-là"... ?

Tout se passe comme si, depuis quelques années, l'Eglise vivait un peu de ce qu'a vécu lors de la dernière semaine de sa vie terrestre. Aujourd'hui, c'est à la dimension même du Corps mystique, et analogiquement, que les signes, du temps de la Passion nous apparaissent.

Avec la semaine de la Passion, l'attitude de Jésus à l'égard du monde se modifie. Il ne condamne plus ni les Pharisiens, ni les Sadducéens. C'est le monde qui se retourne contre lui et qui lui fait son procès.

De même aujourd'hui, l'Eglise ne condamne plus. C'est le monde qui la fait comparaître à son tribunal.

On lui reproche d'avoir affirmé qu'elle seule annonçait la vraie Foi comme on a reproché à Jésus de s'être affirmé le Fils du Père. Or Jésus est le Fils bien-aimé du Père. L'Eglise a reçu le dépôt intact et vivant de la vraie Foi.

Comme Jésus se taisait devant les fausses accusations et les faux témoignages, l'Eglise se fait devant l'incertain et montante entreprise de déconsidération qui ne cesse plus de la dé-

figurer depuis quelques années. Jésus a été flagellé, bafoué dans son Corps. Les églises, servent trop souvent aujourd'hui, à des manifestations du culte de l'homme, non plus au culte du vrai Dieu.

Jésus a été couronné d'épines. Dans son chef, Paul VI, l'Eglise est aujourd'hui couronnée d'épines. Par ceux qui, prêtres ou évêques mêmes, disent ou écrivent le contraire de ce qu'il affirme dans ses enseignements, dans le Credo de l'année de la Foi, dans l'Humanae Vitae, dans Sacerdotali celibatus, dans la promulgation solennelle des conclusions du synode concernant la chasteté sacerdotale.

A l'heure de la Passion, les docteurs de la loi se retournent en force contre Jésus. En ce temps-ci, certains docteurs de la loi ébranlent tout : la Résurrection et l'Eucharistie, le péché originel, les anges, les miracles... Ils s'efforcent de détruire le Corps mystique sans sa Foi avec la même décision que ceux qui ont voulu que le Corps de Jésus soit attaché à la croix jusqu'à la mort.

En ce temps-là, les apôtres ont peur. Ils assurent qu'ils ne suivent pas le Naziréen. Ils s'entendent. Sauf Jean l'apôtre vierge. De même en ce temps-ci : seuls demeurent fidèles — en Jean — les prêtres qui ont comme lui renoncé au mariage.

Où. Nous vivons une grande semaine, la semaine à la fin de laquelle Judas vend son maître en le désignant par un baiser, la semaine à la fin de laquelle les disciples dégués quittent Jérusalem, la semaine à la fin de laquelle le Roi des Juifs, sous les quolibets, monte au Golgotha.

Comme aujourd'hui, l'Eglise, Mère et Maitresse, est humiliée par une foule qui tente de la persuader qu'elle doit non plus enseigner mais se mettre "aux écoutes du monde".

Jésus du haut de la croix laisse un ultime message. A Jean il dit : "Voilà ta mère". De même, Paul VI, du haut du Concile, proclame Marie mère de l'Eglise et mère des hommes. A l'heure suprême.

Lorsque le soir tombe sur le calvaire, Dieu est mort. De même aujourd'hui retentit ce même cri — cette même théologie — de la mort de Dieu.

C'est à cette heure et en Marie seule, entourée de Jean et des saintes femmes : ces laïques — que vit la flamme de la foi de l'Eglise.

Car de l'Eglise, comme de son Maître, les hommes comprendront plus tard. "Ne fallait-il pas que le Christ souffrit ainsi pour qu'il entrât dans sa gloire" (Luc, XXIV, 26).

Marcel CLEMENT.
(cf. L'Homme Nouveau, Paris, 1.0473 — Extrait d'édition "Carême 73")

L'opinion du lecteur

La famille est menacée de toutes parts

(...) La famille est attaquée de toutes parts aujourd'hui. Attaquée dans son portefeuille par une invasion d'une multitude d'annonces commerciales qui pénètrent jusqu'à l'intérieur, au cœur même de son sanctuaire, par la radio et la télévision. Par le mot "économisez", les génies du commerce réussissent à vider le portefeuille, et à charger les budgets familiaux de dettes dont ils ont peine à se délivrer. L'économie familiale vit dans un essoufflement continu. Mais ce qui est pire, ces mêmes média d'information et tous ces journaux qui pénètrent sous le toit familial y jettent, à cœur de jour, une avalanche d'idéologies de toutes sortes qui sèment la plus entière confusion dans l'esprit et le cœur des laïcs, de tout ce peuple de Dieu qui ne perçoit par ailleurs, qu'avec parcimonie, les lumières et les certitudes dont il aurait besoin pour accomplir sa mission à la fois humaine et divine.

"Le pire dans tout ça, c'est qu'on essaie de nous présenter des choses extravagantes comme normales. Ces gens-là voudraient nous amener à penser comme eux et trouver normal ce qui ne l'est pas. Certains iront jusqu'à ridiculiser et traiter d'arriérés ceux qui croient toujours à la fidélité conjugale et qui continuent de baser leur vie sur l'Evangile". (H. Aubin, o.m.l.)

Beaucoup de laïcs reprochent au clergé soit un silence persistant, soit, de la part de théologiens soi-disant progressistes, un net recul dans le respect de la doctrine catholique. Au lieu d'aider le peuple et la famille québécoise avec toutes les certitudes dont

est pleine la doctrine de l'Eglise, on sème des incertitudes et des doutes à pleines mains.

Et le gouvernement sort des lois, au niveau du domaine social, qui rendent difficile le rôle de la famille dans l'Eglise et dans la société. On fait des lois pour la famille sans consulter la famille elle-même. Ainsi, dans le domaine de l'éducation, on a fait subir à nos familles canadiennes des chambardements dont elles ne se relèveront pas de sitôt. D'une part, l'Etat crie qu'il veut de plus en plus humaniser, et dans le même temps, il déshumanise notre jeunesse malgré les déclarations souvent tenaces, et parfois dramatiques de certains groupes de parents. On fait subir aux familles une révolution scolaire aussi coûteuse que brutale et déshumanisante. Il ne faudrait pas les provoquer à la désobéissance civile.

Faut-il perdre courage ? Faut-il perdre le nord ? Dans tout ce branle-bas sécularisant, antireligieux, antieducationnel, il y a des critères auxquels notre famille canadienne doit s'accrocher avec son gros bon sens, sa foi et sa ténacité.

Catholiques, notre première lumière vient de Rome, du siège de saint Pierre. Il y a là un homme qui a un charisme qu'il est le seul à posséder. Un charisme pour diriger la barque de Pierre et tout le peuple de Dieu : "Tu es Pierre, et sur cette pierre, je bâtirai mon Eglise, et les portes de l'enfer ne prévaudront pas contre elle". "Pierre, j'ai prié pour toi afin que ta foi ne défaille point. Confirme tes frères". Il y a aussi, aux côtés du pape,

la hiérarchie, l'Eglise enseignante qui a, elle aussi, son charisme en union avec le Pasteur suprême, sous son autorité.

Et si on doit regretter l'apport malheureux d'imprudentes déclarations de soi-disant théologiens modernistes, il y a toutefois cette majorité des clercs qui parlent toujours de la doctrine de l'Eglise et du Christ, en communion avec le magistère de l'Eglise.

Mais il y a aussi le peuple de Dieu qui est là. Il y a tous ces laïcs qui sont aussi de l'Eglise. Qui sont l'Eglise, Vatican II le leur a rappelé nettement. Plus que jamais nous devons pouvoir compter sur la voix de tout le peuple de Dieu. Nous pouvons constater une espèce d'humanité des laïcs bien pensants concernant les questions les plus vitales de notre vie familiale et religieuse. Il y a une constante qui nous surprend et nous édifie. Et nous nous écrions : "Vraiment, le Saint-Esprit parle par la bouche de nos fidèles". — Vatican II l'affirme : "L'ensemble des fidèles... soumis à la conduite du magistère sacré... ne peut errer dans la foi". (Vatican II, no 12).

C'est cette unité de la voix du peuple de Dieu et de l'Eglise enseignante qui fera la force de nos fidèles et qui les guidera dans le chemin du salut.

En terminant, félicitations à l'Association des parents catholiques du Québec (A.P.C.Q.) pour le dynamisme travail qu'elle accomplit en faveur de la famille et de l'école catholique.

Père Pascal Labelle, o.f.m. cap., 1215, boulevard Masson, Québec 8.

L'opinion du lecteur

Un accueil que je n'oublierai pas de sitôt

Il est bon, en temps de carême, d'expérimenter l'accueil chrétien chez les petites sœurs qui ont consacré leur vie au service des "plus déshérités". Ces petites sœurs, ce sont celles du Pavillon Saint-Dominique.

Sachant les persécutions dont elles sont victimes pour "pratiquer la justice", j'ai cru de mon devoir, comme tout bon missionnaire solidaire de ceux et celles qui souffrent persécution, d'aller leur rendre visite.

Tout le monde est, en effet, au courant du sort que 27 employés "entêtés" leur réservent depuis plusieurs années. Ils ont d'abord eu la malheureuse idée de former, dans la légalité, un syndicat en 1966 et maintenant de se maintenir en

ter). Elle lui donne la description de mes vêtements, les traits de mon visage et évidemment, la couleur de mes cheveux. Même si je suis seul dans le hall, il est quand même prudent qu'elle puisse m'identifier.

Après cinq minutes d'attente, m'arrive une petite sœur, encore toute jeune, que je suis heureux de voir. Quelques mots de présentation et elle passe au cœur du sujet : elle a pour mission de m'invoiter à revenir une autre fois. Elle me fait comprendre (tout en me dirigeant vers la porte de sortie) qu'il est préférable que ce soit les autorités de la maison qui me fassent visiter. Elles sont les seules à pouvoir répondre aux différentes questions qui peuvent être posées.

Ces explications terminées, je suis déjà rendu dans le portique et c'est avec un serrement de cœur que je m'excuse de ne pouvoir demeurer plus longtemps (il ne faut tout de même pas lui faire sentir qu'elle me met tout simplement à la porte).

Tout en retournant à la maison, je me demandais où se trouvaient les vrais persécutés. C'est alors que j'ai croisé un gréviste pancarte en main, qui m'a invité à passer quelque temps avec lui. Il m'a parlé de tout et de rien, a répondu à toutes mes questions et m'a fait voir son point de vue.

Il y a encore de ces paroles qu'on dit les prophètes, qui peuvent trouver même aujourd'hui, un sens bien concret :

"Eloigne de moi le bruit de tes cantiques que je n'entends pas le son de tes harpes ! Mais que le droit coule comme l'eau, et la justice, comme un torrent qui ne tarit pas"

(AMOS, 5 : 23-24)

Oscar Fortin, ptre
Ste-Foy.

Une opinion sur la catéchèse

Les Juifs attendaient un Messie puissant et dominateur.

Ils ne sont pas encore remis du scandale d'un Sauveur qui meurt sur une croix. Les populations gréco-romaines n'avaient que faire d'un Sauveur avec une croix ; c'était pure folie pour elles. Et pour un nombre de plus en plus grand de personnes, surtout chez les professeurs de catéchèse, de bonne foi, nous n'en doutons pas, mais trompés par les cours de recyclage, la croix n'a aucune importance.

Il ne suffit pas de présenter un Christ quelconque aux jeunes ; il FAUT présenter le vrai Christ. Tous les chrétiens sont des faux ! Et voici comment nous savons que nous le connaissons : si nous gardons ses commandements. Celui qui prétend le connaître et qui ne garde pas ses commandements, est menteur et la vérité n'est pas en lui". 1 Jean 2, 3 et 4.

Freiner la hausse des prix est possible

J'ai été surpris du nombre de personnes qui, par téléphone ou sur la rue, m'ont approuvé d'avoir rappelé à Jean Marchand son projet d'arbitrage des prix. A leur demande, j'y reviens brièvement aujourd'hui, parce que c'est la solution pour "freiner la hausse des prix".

Après l'échec de la Commission des prix et des revenus, le gouvernement Trudeau serait à la veille de créer une autre commission qui aurait pour mission de réviser les prix à la consommation.

Au cours des seize dernières années, trois enquêtes ont été faites par Ottawa, pour en venir à la conclusion qu'il y avait un SÉRIEUX PROBLÈME, puis- que les prix continuaient à monter, mais aucune solution n'était proposée.

L'homme le plus clairvoyant du cabinet Trudeau, l'honorable Jean Marchand, préconisait l'ARBITRAGE DES PRIX. Il y a vingt ans, alors qu'il était un officier supérieur de la CSN. La solution, elle est là, comme il le disait lui-même avant d'être ministre.

Donc, à titre de ministre à Ottawa, l'honorable Marchand a le pouvoir et le devoir d'apporter la solution qu'il préconisait jadis devant les travailleurs et dans les mémoires que la CSN présentait au cabinet fédéral.

Celui qui a mes commandements et qui les observe, c'est celui-là qui m'aime". Jn, 14, 21. Une catéchèse qui rejette crûment les commandements (voir "un sens au voyage, tome 3, page 17 : Sexualité et vie quotidienne", page 55) est absolument incapable de présenter le vrai Christ. D'ailleurs, dans "la note des rencontres", page 4, le salut par la croix est présenté comme une image à déchirer.

Lorsque apparaîtra dans le ciel le SIGNE du fils de l'HOMME, alors que ceux qui l'ont rejeté se lamentent et seront dans la consternation. Trop tard ! C'est aujourd'hui le jour favorable, le jour du salut.

Le vrai Christ a promis la paix intérieure à ceux qui le suivent. Mais le Christ qui apporte la paix entre les partisans de l'erreur et les amis de la vérité n'est pas celui de l'Evangile. Celui-ci a déclaré à ce propos : "Je ne

suis pas venu apporter la paix, mais le glaive". (Matt, 10-34).

Si les hommes qui prêchent le Christ de la croix sont à l'encontre de l'Evangile, comme l'affirme un professeur de catéchèse dans l'Action 17 mars, et qui croient bien faire, c'est visible, alors l'Eglise est contre l'Evangile depuis 2000 ans ! Affirmation gratuite et qui dénote un manque de connaissances de la Parole de Dieu et de l'histoire de l'Eglise. Celle-ci a vu bien d'autres faux christ avant celui de la nouvelle catéchèse. Ils sont passés... Où sont aujourd'hui ceux qui les ont suivis ? Rien ne ressemble autant à un vrai dix qu'un faux dix, et rien ne ressemble autant au vrai Christ qu'un faux christ ; mais seul le Christ de la croix a les paroles de la vie éternelle.

Gédéon Goulet,
St-Proper, Dorchester.

après vingt ans de retard.
Mieux vaut tard que jamais !
Maurice Dussault,
36, boul. des Alliés,
Québec 3.

M. René Lévesque, éclairez ma lanterne

Voire programme sur la séparation du Québec n'a jamais été explicité dans ses conséquences. "Association - Souveraineté" : Pous s'associer il faut être deux. Souveraineté, c'est la Reine représentée par le gouverneur général à Ottawa, d'écouter d'une séparation. Ottawa ne sera pas généreux en notre faveur ; les Prairies et les Maritimes auront raison de refuser nos demandes. J'ai de proches parents dans quatre provinces anglaises, abandonnerons-nous tous ces Canadiens français ? Des bureaux de douane seront ouverts aux frontières d'Ontario, du Labrador - Terre - Neuve, à l'embouchure de la voie maritime du St-Laurent ; il faudra demander un droit de passage sur notre fleuve ; quelle sera la situation de nos pilotes canadiens-français ? Que feront-ils des îles - de - la - Madeleine ; et nos pêcheries se réduiront aux côtes de Gaspé, il faudra un bureau de douanes avec le Nouveau - Brunswick et un autre avec les Etats - Unis ?

Que dites-vous de notre part de la dette nationale qu'il nous faudra payer, en monnaie québécoise, un ministère qu'il nous faudra créer. Il faudra aussi créer une armée québécoise. Les Indiens et les Esquimaux du Nord de Québec n'accepteront pas de changer de gouvernement, ils l'ont prouvé déjà, qu'en ferons-nous ?

Vous avez dit qu'il faudra se serrer la ceinture advenant la séparation, il faudra la serrer, certes, au point de s'étrangler.

Le Fr. Jean-Paul Desbiens disait : "Il est plus facile de vendre l'idée de l'indépendance que d'en faire accepter les conséquences".

A. Hébert,
Alma, Co. Lac St-Jean

L'ACTION-QUEBEC est un journal d'information à caractère chrétien ayant pour but de diffuser la pensée catholique à travers l'actualité. Fondé en 1907, l'Action-Québec est imprimé par l'Action Sociale Limitée, 3 Place Jean-Tolon, Québec 2e, C.P. 1727. Code postal G1K 7K9. Tél. : 522-4771. Président, Guy Hamel; vice-président, J.-R. Delisle, directeur général, Fernand Blais; directeur général adjoint, Denis Gauthier; rédacteur en chef, Roger Bruneau; directeur de la production, Alphonse Proulx; directeur adjoint de la circulation, Jacques Levesque; directeur de la publicité, Gilles Normandin; comptable, Emilien Bannelly; directeur, Jules Lortie.

Nouvelle orientation en Ontario dans le traitement des arriérés mentaux

TORONTO (PC) L'Ontario a annoncé une nouvelle orientation dans le traitement des arriérés mentaux, dans le but de faciliter leur retour à la communauté, à leur sortie des hôpitaux. Et les autorités en arriération mentale ont loué ce plan.

"Vous nous avez apporté de l'espoir", a déclaré Dolly Tardis, présidente de l'Association pour les arriérés mentaux de Toronto, lors de la publication d'un livre blanc sur ce sujet.

Le Dr Donald Zarfas, directeur des services pour les arriérés mentaux dans cette province, a déclaré que l'environnement joue un rôle beaucoup plus important dans l'arriération qu'on a bien voulu le reconnaître, et il a ajouté que ce facteur peut être amélioré.

Il a dit également que les grandes institutions ont parfois ajouté au problème de l'arriération mentale, mais que les diagnostics faits de bonne heure, les conseils donnés aux familles et le placement des arriérés dans une collectivité feront énormément pour minimiser ce handicap.

La province d'Ontario a des écoles dans les hôpitaux à Smiths Falls et Orillia. Environ 1.500 arriérés y sont traités.

Le Dr G. Allan Roehrer, directeur de l'Institut national d'arriération mentale à l'Université York, a déclaré qu'il était enchanté de cette proposition.

Habituellement stables

"Nous savons que si les personnes légèrement et même modérément arriérées sont bien placées et formées du point de vue du travail et du point de vue social, elles ont tendance à demeurer dans le même emploi plus longtemps que les employés moyens. Elles sont habituellement stables et responsables."

"Il est étonnant de voir ce que ces gens peuvent faire s'il existe une véritable bonne volonté à leur en donner la chance".

Le Dr Roehrer a dit que sur les 500.000 arriérés au Canada — dont 70.000 en Ontario — environ 80 pour cent sont considérés comme légèrement arriérés, et 15 pour cent modérément arriérés.

La plupart de ceux qui appartiennent au groupe le plus nombreux peuvent travailler avec efficacité dans des emplois à la chaîne, et plusieurs de ceux qui appartiennent au groupe moins nombreux, et qui ont un quotient d'intelligence de 35 à 50, par comparaison avec la normale qui est 100, peuvent travailler de façon régulière, pourvu qu'on leur fournisse une stimulation quelconque lorsqu'ils sont encore jeunes.

Une façon de contourner le problème serait de donner à la compagnie \$175 par mois, si elle consent à payer la personne arriérée une somme plus élevée. Une autre option serait que le gouvernement accorde des subventions aux compagnies qui embauchent des personnes arriérées au salaire minimum de \$1.80 l'heure.

Selon le Dr Roehrer, tant que les arriérés mentaux, se sentent utiles et ont un certain degré de bonheur, il est sans importance que leur quotient intellectuel soit de 70.

"Si les gens normaux dont le quotient est de 100 vivent dans des taudis, travaillent à des emplois abrutissants dans des usines et n'ont jamais une pensée originale, ils fonctionneront finalement avec un quotient de 50."

"La plupart du temps, les arriérés mentaux connaissent des échecs non pas parce qu'ils ne sont pas équipés pour leur travail, mais parce qu'ils ne sont pas équipés socialement. Ils peuvent apprendre tout cela".

Un guide de promenade de Bruxelles mis au point par une Ontarienne

BRUXELLES (PC) — L'épouse du représentant de l'Ontario à Bruxelles a uni ses efforts à ceux d'une amie américaine, il y a trois ans, pour mettre au point un guide à l'intention des visiteurs dans la capitale du Marché commun européen.

Les Belges, qui ont de tout temps été sensibles à ce qu'écrivent les étrangers sur leur pays, ont été enchantés de ce guide, publié en 1972. Aujourd'hui, Mme Paul Samson, l'auteur canadien de ce petit livre, est à superviser la traduction en français du texte. La version en anglais s'est déjà

vendue à plus de 10.000 exemplaires.

"Munis de cet auxiliaire précieux... les hôtes de la capitale admireront nos monuments, mais pénétreront surtout l'âme de notre ville", a commenté un journal bruxellois.

"C'est l'essence d'un tourisme intelligent".

Une réaction tout aussi enthousiaste s'est produite de la part du journal Brussels Times, publié en anglais: "Patricia Marini Samson et Anne Fuller Dillon ont réuni leurs deux intelligences pour produire cette merveille de clarté et d'utilité, et on ne saurait trop les en louer".

Des amis belges enthousiastes ont aidé les deux femmes en leur indiquant certains aspects de la ville qui échappent souvent aux yeux des étrangers.

Les agences de tourisme de Bruxelles et de Belgique ont également offert leur coopération et un bon éditeur a ajouté son autorité à la réalisation de cette publication.

Mme Samson, qui a un grand-père belge, admet que Bruxelles ne saurait être comparée à Rome ou Paris du point de vue touristique. Mais, à titre de centre de la nouvelle Europe économique, et à cause d'un riche passé historique, la ville exerce une fascination indéniable. La traduction du guide en français doit paraître à l'été.



Un très beau fauteuil de style colonial mais aussi une décoration qui ne manque pas d'originalité. C'est dans les petits détails souvent peu coûteux que l'on peut mettre en valeur le divan que l'on a payé à gros prix.

Le cuir est meilleur... naturellement!

"Le cuir est meilleur... Naturellement!" est le message lancé par le Centre du cuir du Canada cette année. D'après leurs étalages, nos membres prouvent leur possibilité et leur versatilité à rivaliser et même à surpasser la qualité des cuirs importés d'autres pays.

Selon M. Peter Stewart, président de l'Association des Tanneurs du Canada derrière cette esquisse de compétence, de productivité et d'excellence, se trouve une industrie dont l'existence ou la survie est suspendue à un fil. Seul le gouvernement fédéral peut agir pour nous sauver, et nous le supplions d'agir maintenant.

Nous invitons le gouvernement à contrôler la quantité de chaussures importées au Canada jusqu'au point où l'industrie du tannage puisse tenir leur rang sur le marché domestique déclare le président.

Au cours des six dernières années, l'entrée au Canada d'un flot toujours grossissant de chaussures et de cuir en provenance de pays à bas salaires, indique que les gouvernements doivent être directement intéressés d'aider les industries secondaires telles que l'industrie du cuir et de la chaussure, et dont les exportateurs sont aidés par des subventions gouvernementales.

"En 1966, nous avons été favorisés d'une balance de commerce se chiffrant à \$7.5 millions en rapport avec l'exportation de peaux de bêtes et de cuir de peaux de détail contre l'importation de chaussures de cuir et de vinyle. Mais c'est alors que le flot de cuir et de chaussures importés au Canada a commencé pour de bon explique M. Stewart.

Dans l'espace d'un an, cette balance de commerce favorable a été liquidée. L'an dernier le déficit du commerce extérieur s'est chiffré à \$44.4 millions.

En 1972, plus gros échec. Une pénurie mondiale artificielle de peaux a été créée par l'embargo presque total du gouvernement de l'Argentine sur les exportations de peaux. Il était

extrême nécessité au point où nous en sommes. Le ministère Fédéral de l'Industrie et du Commerce a été avisé, au cours d'une étude demandée par le département, que, à compter de 1975, si la situation présente prédomine et que les tendances des dix dernières années persistent les importations de chaussures atteindront un total de 41 millions de paires, ce qui aurait pour résultat de réduire la production de chaussures de fabrication Canadienne à 18 millions de paires. Cela signifie que les ventes domestiques de cuir à chaussures seraient coupées d'au moins 50% (pour cent). A cause de cela, l'industrie du tannage subirait une coupe d'au moins un tiers.

Aujourd'hui, 2.500 hommes et femmes travaillent pour l'industrie Canadienne du tannage. Il y a aussi 25.000 autres travailleurs Canadiens employés dans les industries connexes. Ensemble, ces industries contribuent approximativement un demi milliard de dollars à l'économie du pays.

Les ramifications de cette situation, si cette dernière persiste, sont indiscutables. Nous sommes certains que nous avons droit d'être entendus par le premier ministre Trudeau et ses collègues. Nous croyons que le gouvernement Fédéral devrait nous donner quelques indications sur la façon dont il entend procéder concernant le rapport du Tribunal Anti-Dumping.

Je parle à titre de représentant d'une industrie en existence au pays depuis très longtemps — 322 ans, en effet — ainsi que d'une association de 100 pour cent des commerçants des membres appartenant et sont exploités par des Canadiens. Nos preuves sont faites, et bien faites.

Nous croyons qu'il existe une contradiction dans la position où se trouve le gouvernement Fédéral aujourd'hui. D'un côté, il dépense des centaines de millions de dollars pour encourager l'établissement et l'expansion de l'industrie, mais d'autre part, il permet à une industrie qui par ses propres moyens a fait des investissements considérables de capitaux pour améliorer sa productivité au cours des années, d'être placée dans une position des plus dangereuses.

Cette contradiction peut cesser si le gouvernement Fédéral prête une oreille sympathique à notre cause, et agit très vite pour corriger cette situation. L'industrie du Tannage n'a pas de temps à perdre. Plus le gouvernement retarde, plus courte sera notre existence.

confectionnez-les vous-même!

Très flatteur!

9360
10 1/2-18 1/2

Marianne Martine

Une robe montante tout autour de l'encolure est aussi remarquable qu'un nouveau maillage! Facile à coudre — pas de couture à la taille. Pour porter avec ou sans ceinture. Demandez le patron no: 9360 dans les demi-grandeurs 10 1/2, 12 1/2, 14 1/2, 16 1/2, 18 1/2. Pour la grandeur 14 1/2 ayant 37 de buste prenez 21 1/2 verges d'un tissu de 45" de largeur.

Pour l'écolière

7491

Alice Brooks

Elle aimera porter ce trio pour l'école, le sport ou pour les promenades de fin de semaine. Facile à faire — une seule pièce unie au crochet pour le manteau. Demandez le patron no 7491 — manteau pour tailles 2 à 10 inclus. Foulard et béret pour toutes grandeurs.

Ecrivez lisiblement votre nom et votre adresse, ainsi que le numéro exact du patron et la grandeur, s'il y a lieu. Adressez votre commande à:

Le Département des Patrons,
L'Action-Québec,
60, rue Front Est,
Toronto 1,
Ontario

Prix: 75¢ par patron
(Ajoutez 15¢ pour frais de Poste)

Seuls les mandats-poste et les chèques de l'ordre de TORONTO Star Syndicate seront acceptés. NE PAS ENVOYER DE MONNAIE NI DE TIMBRES-POSTE. Ces patrons ne sont pas échangeables. Ils sont habituellement livrés dans un délai de 15 à 20 jours. Les instructions sont en anglais seulement. Toute commande doit être envoyée pas plus tard que 2 mois après sa publication.

Ci-inclus 6	(les timbres ne sont pas acceptés)
Patron no 1	Tailles:
Patron no 2	Tailles:
Nom:	
Adresse:	

L'Association des hôpitaux catholiques en congrès

OTTAWA — "Soins de Santé — le Témoignage Chrétien" est le thème de la convention et assemblée annuelle de l'Association des hôpitaux catholiques du Canada qui aura lieu à l'Hôtel Sheraton Four Seasons à Toronto, les 25, 26 et 27 avril.

Pendant les trois jours de réunion, les délégués étudieront la nature du témoin chrétien dans l'apostolat des soins de santé; la philosophie des soins, l'implication des institutions dans les soins de la santé envers la communauté dans laquelle elles font parti et leur rôle envers les problèmes de la vie familiale.

Mgr Philip F. Pocock, archevêque de Toronto sera le célébrant principal à la messe consacrée d'ouverture. Mgr Edgar Godin, Bathurst, autrefois directeur de l'A.H.C.C. donnera la conférence magistrale. M. Gordon A. Friesen, L.L.D., internationalement connu comme consultant en Soins de Santé et ancien administrateur de l'hôpital Kitchener-Waterloo, parlera sur la philosophie des soins.

Autres orateurs: M. Norman Katic, secrétaire parlementaire au ministre de la Santé et du Bien-Être, M. Marc Lalonde; M. Raymond et Dr Marielle Lapointe et M. Raymond et Mme Marie-Paule Doyle, du Mouvement "Serena"; M. Lawrence Crawford, directeur, Foyers de vieillards, Bureau de la division de vieillissement, ministère des Services communautaires et sociaux de l'Ontario; Dr Claude Lanctot, directeur, division en médecine sociale à l'Université de Sherbrooke et membre de la nouvelle Commission pontificale sur la famille.

Major John J.H. Connors (ret.) administrateur de l'hôpital Misericordia, Winnipeg et président de l'Association des hôpitaux catholiques du Canada présidera à l'ouverture et donnera le "Rapport du Président".



Le talon grimpe cet automne comme le prouve cette sandale tout en finesse en chevreau vert foncé bordé de rouge.

on peut vaincre le cancer

SOCIÉTÉ CANADIENNE DU CANCER

RP et l'Action Québec

vous invite à participer au concours

"Maman de la semaine"

Etes-vous une nouvelle maman ou connaissez-vous une nouvelle maman. Vite inscrivez-la en téléphonant à CJRP 527-2564

Superbes prix à gagner dont un abonnement à l'Action-Québec

Une assemblée garçotte de la survivance du PC au Québec

par André Bellemare
MONTREAL (PC) — Dans l'esprit des dirigeants du Parti conservateur du Canada, l'assemblée annuelle de l'île québécoise conservatrice, qui s'est tenue à Montréal en fin de semaine, revêtait une grande importance et devait même être garante de la survivance de ce

parti au Québec.
Près de 600 délégués officiels sur une possibilité de 740, 10 délégués pour chacun des 74 comités se sont inscrits, d'après les chiffres du président des délibérations, M. Armand LeFebvre.
Après deux journées de congrès, il semble que le parti ait

repris un peu de vitalité au Québec en raison principalement de la présence et de l'adhésion imminente de M. Marcel Masse au sein du parti et du dynamisme que plusieurs soupçonnent dans le nouvel exécutif dirigé par M. Claude Dupras.
Depuis la déconfiture des

conservateurs au Québec, qui n'ont réussi à faire élire deux députés sur une espérance de 74 le 30 octobre dernier, il s'en est trouvé plus d'un pour tenir M. Dupras, alors chef organisateur de la campagne électorale, responsable de la déroute.
M. Claude Nolin, président sortant et défait par M. Dupras à la présidence de l'exécutif, hier, a même fourni cet argument pour tâcher d'obtenir un renouvellement de mandat.

Les militants ont accordé, au contraire, un vote de confiance à M. Dupras et à toute son équipe et plusieurs délégués ont eu plutôt tendance à croire que la défaite du parti a été plus imputable à une carence de l'ensemble de l'organisation et non à la faute d'un seul homme.
M. Dupras a d'ailleurs souligné à plusieurs reprises en fin de semaine qu'il était tout simplement "impensable" que le parti conservateur ne puisse compter que sur une douzaine de comités bien structurés au Québec.

Il a promis de s'attaquer tout d'abord à la réorganisation du parti "bureau de scrutin par bureau de scrutin, comté par comté, association régionale par association régionale, le tout devant présenter une formation cohérente et dynamique".
D'après lui, il n'existe pas une raison que les conservateurs ne percent pas au Québec avec une organisation solide et une équipe de candidats prestigieux.

Les propos de M. Dupras ont paru fouetter l'ardeur des militants et M. Robert Stanfield a chaleureusement félicité le nouveau président et plusieurs délégués ont partagé "le ferme espoir et le vœu très sincère" de leur chef national que "les Québécois voudront enfin nous permettre, à mon parti et à moi-même, de travailler avec eux et pour eux".

Les discussions

Si l'assemblée générale a semblé prendre conscience de la nécessité de jeter les bases d'une organisation fortement implantée au niveau de toutes les régions du Québec, et y a manifesté un certain intérêt, il n'en a pas été ainsi dans les

discussions de samedi après-midi où moins de 100 militants ont participé aux délibérations et à l'adoption d'une quarantaine de résolutions.

A la fin de la séance, à peine 40 personnes, surtout MM. Paul-O. Trépanier, de Granby, ancien président de l'exécutif, et Jacques Lavoie, candidat dans le comté d'Hochelega, ont permis de terminer l'étude des résolutions.

Ces dernières, provenant en bonne partie de la région de Montréal, n'ont pas apporté tellement d'idées nouvelles dans la préparation du programme électoral.

Deux des principales résolutions, l'abaissement graduel de l'âge de la retraite de 65 ans à 60 ans et une période de gel des prix et revenus de 90 jours comme moyen de combattre l'inflation, ont déjà fait l'objet de plusieurs déclarations des dirigeants du parti et de prises de position.

Un panel composé de M. Stanfield, Claude Wagner et Howard Graffley, les deux seuls députés au Québec, a permis d'expliquer davantage les différentes positions politiques économiques et sociales du parti dans le contexte québécois.
Environ 10 pour cent des délégués étaient de langue anglaise et ils ont suffi pour provoquer un petit incident, samedi ma-

tin, pendant les exposés et les questions de l'auditoire aux membres du panel.

Il portait sur le bilinguisme ou l'utilisation de la langue dans les délibérations. Quelques anglophones se sont plaints de ne pas pouvoir suivre les discussions parce qu'ils ne comprennent pas le français.

L'intervention de M. Stanfield a mis fin au malaise quand il a proclamé qu'il se fait toujours un point d'honneur de parler la langue de la majorité au Québec.

Selon le chef national conservateur, la langue de travail du parti au Québec devrait être le français.

Il a été longuement applaudi par les militants qui lui ont manifesté leur satisfaction de le voir accomplir les efforts pour parler de français.

Pièce de résistance

Pendant les deux jours, M. Stanfield s'est exprimé la plupart du temps dans la langue de Molière.

Une des pièces de résistance de l'assemblée a été, de l'avis de plusieurs, le discours de dimanche midi de M. Stanfield dans lequel il a réitéré sa foi dans une plus grande décentralisation de l'administration fédérale.
Le chef de l'Opposition aux Communes a rencontré, dans

les grandes lignes, les idées du gouvernement du Québec concernant les programmes de santé à frais partagés.

Selon M. Stanfield, le gouvernement canadien devrait abandonner aux provinces l'administration des programmes de santé, moyennant une compensation fiscale appropriée.

De l'avis de collaborateurs du chef conservateur, ces programmes de santé incluent jusqu'à inclure la sécurité sociale, telles les allocations familiales et les pensions de vieillesse dont l'administration est réclamée par Québec qui serait mieux en mesure, par la suite, d'établir ses propres priorités, comme l'a mentionné M. Claude Castonguay, ministre québécois des Affaires sociales.

Dans l'ensemble, l'assemblée de fin de semaine a permis aux conservateurs québécois de faire le point, de jeter les bases d'une organisation renouvelée et décidée à se mettre à l'oeuvre pour tâcher d'offrir au peuple du Québec, comme l'a dit M. Masse, "une alternative au Parti libéral et un équilibre des forces politiques au Parlement fédéral".

Les dirigeants du parti, au Québec comme au fédéral, ne veulent pas accepter "qu'historiquement, le Parti conservateur est désavantagé au Québec et venir à prendre le pouvoir avec une sous-représentation du Québec dans un éventuel gouvernement tory.

Plus de souplesse dans les relations fédérales-provinciales

Par André Bellemare
MONTREAL (PC) — Un gouvernement dirigé par M. Robert Stanfield ferait preuve de plus de souplesse dans les relations fédérales provinciales et se retirerait, notamment, des programmes de santé à frais partagés.

Il ne laisserait pas pour autant les provinces démunies et leur consentirait des compensations fiscales équivalentes en vue de permettre aux autorités provinciales d'administrer ce secteur, comme le réclame surtout le Québec, avec insistance, depuis quelques années.

C'est l'engagement qu'a pris, dimanche à Montréal, le leader conservateur, devant quelque 500 militants réunis en assemblée annuelle de l'île québécoise du parti.

M. Stanfield a prononcé un discours vigoureux d'une vingtaine de minutes dans les deux langues, dans lequel il a dénoncé le gouvernement Trudeau et prôné une administration fédérale plus décentralisée.

Une fois de plus, le chef de l'Opposition a lancé un appel aux Québécois et sollicité leur appui parce que "le Canada de demain sera ce qu'un gouvernement conservateur le fera. De la même façon, ce gouvernement progressiste-conservateur sera dans une certaine mesure ce que le Québec aura voulu qu'il soit", a dit M. Stanfield qui a soulevé l'enthousiasme de l'auditoire.
Dans l'esprit du chef conservateur, un fédéralisme souple et décentralisé peut se réaliser

de quelques façons, sans toutefois porter atteinte à la notion essentielle d'un gouvernement central fort.

Comme exemple, il a souligné le domaine de la santé "dont le coût atteint des proportions exorbitantes".

Alternatives
"C'est pourquoi, il faut envisager sérieusement des alternatives. L'une d'elles, c'est que le gouvernement fédéral doit se retirer des programmes de santé à frais partagés et qu'il doit le faire en remettant aux provinces une plus grande part des revenus fiscaux, en assurant évidemment dans ce partage une péréquation appropriée", a dit encore le chef de l'Opposition aux Communes.

Ce n'est pas une solution parfaite, a-t-il ajouté, mais elle serait encore préférable à ce que le gouvernement Trudeau se propose de faire. De plus, ce serait une reconnaissance évidente du droit des provinces à établir leurs propres priorités dans un domaine essentiel, sans aucune intervention fédérale.
L'adoption d'une telle formule décentralisatrice impliquerait que les avantages du programme soient transférables d'une province à l'autre, a expliqué M. Stanfield.

"Un gouvernement progressiste-conservateur procéderait à une véritable consultation, pour déterminer dans quelle mesure le gouvernement fédéral doit demeurer impliqué.
"La décision serait prise d'une

façon collégiale. Le temps des décisions unilatérales par Ottawa, l'époque de l'attitude arrogante "c'est à prendre ou à laisser"... ces jours-là seraient bel et bien finis. Et dans la mesure où le gouvernement fédéral demeurerait engagé, il paierait une portion pleine et équitable du coût de ces programmes", a souligné M. Stanfield qui a réitéré son engagement de convoquer, dès le jour où il prendrait le pouvoir, une conférence fédérale-provinciale sur les priorités de demain, pour définir les problèmes les plus urgents.

Pendant ce temps, les dirigeants des gouvernements du Québec et d'Ottawa tentent d'organiser une conférence fédérale-provinciale sur la santé, réunion qui devait avoir lieu à la fin du présent mois, comme il en avait été décidé à une réunion précédente.

Le ministre québécois des Affaires sociales, M. Claude Castonguay, paraît peu disposé à poursuivre les pourparlers avec le fédéral, du moins pour le moment, et ce serait une des raisons pour lesquelles la conférence a été retardée.

Les militants ont applaudi M. Stanfield quand il a dénoncé l'administration Trudeau, "un gouvernement qui se dit nouveau", mais qui n'hésite pas à puiser de façon partielle dans le programme électoral des conservateurs, qui se meurt d'inertie, qui laisse pourrir la situation de l'inflation, qui s'accroche au pouvoir et danse honteusement, telle une marionnette, aux accords de la flûte néo-démocrate.

Dupras élu à la présidence du PC

MONTREAL (PC) — L'organisateur responsable de la campagne électorale d'octobre dernier au Québec, M. Claude Dupras, un ingénieur de 40 ans de Montréal, a été élu président de l'exécutif de l'île québécoise conservatrice lors de son assemblée annuelle qui s'est tenue en fin de semaine dans la métropole.

M. Dupras a réussi également à faire élire l'équipe qu'il dirigeait à tous les autres postes de direction.
Il l'a emporté sur M. Claude Nolin, un avocat président sortant, qui présentait aussi une équipe.

Dans son message de remerciement, M. Dupras a fortement invité les militants à resserrer les rangs, à s'unir et surtout à se mettre sérieusement au travail "pour déloger enfin ce gouvernement Trudeau "du pouvoir à Ottawa".

La lutte entre les deux hommes, possédant tous deux une forte personnalité, a été dure, principalement de la part de

M. Nolin qui a blâmé son concurrent, dans le discours précédant le scrutin, de la déroute des conservateurs l'automne dernier au Québec.

La sortie de M. Nolin n'a pas semblé plaire à la majorité de l'auditoire qui l'a démonté en élistant M. Dupras et toute son équipe à l'exécutif. Quant à lui, M. Dupras a sollicité l'appui des quelque 500 délégués officiels pour lui permettre de mettre sur pied des organisations solides au niveau des 74 comtés fédéraux du Québec.

Les autres membres du nouveau bureau de direction sont MM. Jean-Marc Lavoie, avocat de 44 ans de Chicoutimi et candidat du parti en octobre 1972 et vice-président; Jacques Blanchard, 37 ans, avocat de Québec, vice-président francophone; Ken Morris, 47 ans, de Montréal, vice-président anglophone; Gaëtan Lemire, 49 ans, de Sainte-Anne-des-Monts, en Gaspésie, secrétaire; Roland Julien, 39 ans, de Trois-Rivières.

Ici et là dans la province

Arrestation

MONTREAL (P.C.) — Gary Bail, âgé de 38 ans, a été arrêté à l'aéroport international de Montréal pendant la fin de semaine suite à un mandat de la Commission d'enquête sur le crime organisé.

Bail, qu'on a identifié comme un preneur aux livres pendant les audiences de l'enquête, devait apparaître devant la Commission le 4 avril dernier.
Lorsqu'il est arrivé samedi soir en provenance de Toronto, Bail était accompagné de André Martin qui a déclaré à l'enquête qu'en février dernier il dirigeait une affaire de prêt d'argent dans les bureaux de la Presidential Mortgage and Acceptance Ltd qui appartient à Gary Bail et son frère Gordon.

Gordon Bail est toujours recherché par la police. Il ne s'est pas présenté à la Commission d'enquête comme il le devait le faire le 5 avril. Gary Bail sera détenu en prison jusqu'à sa comparution.

Après une descente dans les bureaux de la Presidential en décembre dernier, Arman Ateian, âgé de 25 ans, a dû payer une amende de \$8,000 pour avoir plaidé coupable à des accusations d'avoir enregistré des paris.

Evasion

COWANSVILLE — (P.C.) — Gaston Doiron, âgé de 25 ans, s'est évadé dimanche matin du pénitencier à sécurité moyenne de Cowansville où il purgeait une peine de 15 ans pour vol à main armée.

C'est la deuxième évasion de cette institution en fin de semaine. Réal Charbonneau, âgé de 27 ans, s'est évadé vendredi en cassant la fenêtre de sa cellule et en grimpant les murs de la prison. Il purgeait une peine d'emprisonnement à vie pour meurtre.

Un porte-parole de la prison a déclaré que Doiron, qui est considéré dangereux, a profité qu'on le menait à son travail pour passer les murs.
De son côté, la police a déclaré que Charbonneau pouvait lui aussi être considéré comme dangereux.

Pendant ce temps, la police provinciale a recapturé Jules Sauvageau, âgé de 30 ans, qui purgait une peine de 10 ans d'emprisonnement pour vol à main armée. Il s'était évadé le 4 avril.
Il était sous la garde d'un

travailleur social de la prison et en visite dans sa famille lorsqu'il s'était échappé, après avoir purgé trois ans de sa sentence.

Meurtre

PIERREVILLE (P.C.) — Le corps d'un homme qui avait été poignardé à six reprises a été découvert en fin de semaine dans un fossé du rang Sainte-Anne, à Pierreville, dans le comté de Nicolet, au cours du week-end.

Selon la police, il pourrait s'agir d'un règlement de compte, l'homme étant connu dans les milieux interlopes de Trois-Rivières. Son identité doit être dévoilée au cours de la journée.

Cinéma

SAINTE-ADELE (PC) — Le gouvernement du Québec se prépare à créer un centre québécois du film qui comprendrait des représentants du gouvernement et de l'industrie et dont le budget serait de l'ordre de \$3 millions, a annoncé vendredi, le ministre des Affaires culturelles, M. François Cloutier.

S'adressant aux délégués au deuxième congrès annuel de l'Association québécoise des producteurs de films, M. Cloutier a déclaré qu'un certain nombre de rencontres avaient eu lieu entre le gouvernement et les représentants de l'industrie et qu'il était maintenant temps de "faire de propositions concrètes".

Le but du centre serait "d'encourager la production, la promotion et la distribution de films et d'aider financièrement l'industrie", a-t-il déclaré.

Un projet de loi en ce sens sera bientôt annoncé à l'Assemblée, a ajouté le ministre.

Bien-être

MONTREAL (PC) — Un nouveau plan de bien-être social qui aidera les assistés à "réintégrer le marché du travail" a été annoncé vendredi par le ministre de la Santé et du Bien-être, M. Marc Lalonde.

M. Lalonde a déclaré au cours d'une réunion de l'Association libérale que le plan du Québec, annoncé jeudi par M. Claude Castonguay, ministre québécois des Affaires sociales, "est conforme aux objectifs" du fédéral.
M. Lalonde a annoncé que le projet fédéral serait proposé aux ministres provinciaux du bien-être à la conférence qui doit avoir lieu à la fin de ce mois.

Stanfield s'excuse pour avoir parlé en anglais

MONTREAL (PC) — Le chef national des conservateurs, M. Robert Stanfield, s'est excusé de parler anglais à un certain moment, samedi, au cours d'une réunion de l'assemblée annuelle de l'île québécoise du parti, à Montréal.

La question de l'utilisation de la langue a provoqué un certain malaise au début des travaux quand M. Paul O. Trépanier, ancien président de l'exécutif, a menacé de sortir de la salle si les panélistes continuaient de traduire en anglais les propos qu'ils tenaient en français.

Les membres du panel, qui répondaient aux questions de quelque 175 personnes après avoir fait un bref exposé sur un sujet donné, étaient M. Stanfield, et les deux seuls députés québécois conservateurs aux Communes, MM. Claude Wagner et Howard Graffley.

Environ 10 pour cent des 600 délégués, venant spécialement de l'ouest de Montréal, étaient de langue anglaise.

Une femme a cependant lancé du fond de la salle qu'elle était anglophone et ne comprenait pas la langue de Molière.
La veille, devant les jeunes, M. Stanfield a parlé en français et il s'en est trouvé parmi l'auditoire pour se plaindre.

Aux journalistes, le leader conservateur a confié qu'il se faisait un point d'honneur d'utiliser la langue de la majorité quand il s'adresse à des Québécois.

En soulignant son point d'ordre, M. Trépanier a dit qu'il trouvait "honteux" qu'un Québécois ne puisse comprendre le français ou participer à des délibérations en langue française.

Un peu plus tard, M. Stanfield a reçu une ovation debout de quelques minutes de la part de l'auditoire, quand l'animateur, le sénateur Martial Asselin, ont souligné les efforts auxquels s'astreint le leader conservateur pour s'exprimer en français.

M. Stanfield a exprimé l'avis que le français devrait être la langue de travail du parti conservateur au Québec, opinion partagée par MM. Wagner et Graffley.

Les camps militaires

Plusieurs figures bien connues du parti ont participé aux débats de samedi matin et parmi elles, l'ancien ministre dans le cabinet Diefenbaker, M. Pierre Sévigny, qui a suggéré que les camps militaires servent de centres sportifs et d'éducation aux jeunes "qui partent sou-

vent à la dérive pendant les vacances".

M. Sévigny a exprimé des inquiétudes sur "le problème de la jeunesse pendant les mois de vacances". Il a expliqué que les militaires devraient enseigner aux jeunes l'histoire du Canada, le sens de l'équipe, du dévouement et "les sortir ainsi de la rue".

M. Sévigny a précisé qu'il ne s'agit pas de décréter une espèce de conscription mais de donner la chance aux jeunes d'utiliser sainement leur temps de loisir.

Il a demandé aux députés de tenter de sensibiliser les autorités fédérales à ce problème.

Les panélistes et les délégués ont abordé une foule de questions au cours de cette séance.
Il a été fait mention de l'économie canadienne, de la politique sociale, d'une marine marchande, du rôle du Canada au Vietnam et auprès de l'Organisation des Etats américains, du sort réservé à la petite entreprise, des problèmes de l'agriculture.

M. Wagner a proposé que le parti tienne au Québec un colloque agricole devant réunir les experts en la matière, les agriculteurs, en vue de formuler une politique précise et cohérente dans ce domaine.

Récollecion générale des députés créditistes fédéraux

Par Elle LALANCETTE

MONTEBELLO (PC) — Les quinze créditistes fédéraux ont fait une récollecion générale en fin de semaine, à Montebello, afin de préparer le prochain congrès fédéral du Québec qui aura lieu à Drummondville les 5 et 6 mai prochains.

Selon le chef national créditiste, M. Réal Caouette, qui accorderait une entrevue téléphonique depuis cet endroit, la rencontre a également permis de réorienter le travail parlementaire des députés.

Ainsi, les créditistes, selon lui, lutteront fermement contre les mesures à "senteur socialiste" du gouvernement Trudeau. Il donne comme exemple les incertitudes dans les entreprises privées de la part du gouvernement Trudeau.

M. Caouette a soutenu par ailleurs qu'il faudrait augmenter le pouvoir d'achat des consommateurs en instaurant un escompte compensé aux marchands détaillants. "Cette me-

sure n'augmenterait pas les prix", a-t-il mentionné.

Le chef créditiste a tenu à rappeler que malgré son absence de quelques semaines aux Communes, pour cause de maladie, ses collègues avaient encore entièrement confiance en lui et que l'unité qui régnait au sein de son parti. "Ma santé est maintenant dangereusement bonne pour mes adversaires", a-t-il déclaré.

Interrogé pour savoir si les députés avaient abordé la question des élections toujours possible vu la situation minoritaire du gouvernement actuel, M. Caouette a répondu que son parti était prêt en tout temps. "C'est simple, car pour nous la caisse électorale est constamment garnie puisque nous fonctionnons sans caisse électorale".

D'ailleurs, "je crois que M. Stanfield est de moins en moins enclin à déclencher des élections depuis le dernier sondage Gallup".

Quant à M. David Lewis il

croit qu'il a peur des conservateurs dans l'Ouest et des libéraux en Ontario, ce qui le force à soutenir constamment le gouvernement actuel.

M. Caouette a laissé entendre que dans le domaine de la sécurité sociale, il entend presser le gouvernement à dévoiler ses plans du revenu annuel garanti, tel que préconisé dans le dernier discours du Trône du 4 janvier. "Le gouvernement a une chance de l'essayer, ce système que nous préconisons depuis longtemps et j'espère qu'il dévoilera ses plans le plus tôt possible."

Quant aux mesures fiscales que M. Trudeau a annoncées pour venir en aide aux compagnies, M. Caouette a expliqué que son parti les analysera une à une, en appuiera certaines et combattrait les autres, notamment celles qui n'ont que pour but d'accroître les profits des compagnies.

Ces dégrèvements d'impôt varient entre 7 et 9 pour cent.

"Le bill 63, un obstacle psychologique insurmontable pour les francophones"

— Jean-Denis Gendron

MONTREAL (PC) — Le président de la Commission Gendron qui a recommandé dans son rapport d'attendre trois ou cinq ans avant de prendre une décision sur la loi 63, a déclaré, dimanche, qu'il était prêt à devancer les échéances concernant l'abolition de cette loi qui accorde aux parents entière liberté quant au choix de la langue d'enseignement pour leurs enfants.

Interrogé à l'émission Le choc des idées, au canal 10 de Montréal, par le directeur du Devoir, M. Claude Ryan, le professeur Jean-Denis Gendron a dit craindre que la question du bill 63 "constitue un obstacle psychologique insurmontable" pour les francophones et empêche le gouvernement d'élaborer une politique linguistique.

"Le fait qu'on n'ait pas recommandé l'abolition immédiate du bill 63 a jeté du discrédit sur le rapport", a reconnu M. Gendron. Dès l'instauration d'une politique linguistique, objectif qui paraît primordial au président de la Commission, il est prêt à devancer les échéances qu'il avait lui-même recommandées de respecter. "Oui, absolument, ça me paraît très important", a répondu M. Gendron à une question précise en ce sens.

Un peu plus tôt, le président de la Commission avait expliqué que l'abolition du bill 63 ne lui paraissait pas être une question urgente, d'où la recommandation d'attendre encore trois ou cinq ans avant de prendre une décision.

Exceptions

La Commission Gendron, a dit son président, n'a pas cherché à se défilier devant le règlement de cette question.

Quant aux solutions possibles, M. Gendron n'en voit pas beaucoup. Il n'a pas pris position très clairement non plus, si ce n'est de dire qu'il pouvait se produire de la discrimination. Le problème est de savoir si tous les immigrants, sans exception, devront envoyer leurs enfants à l'école française ou si, dans le cas des immigrants

de langue anglaise, il y aura précisément une telle exception, celle d'envoyer les enfants dans le système scolaire anglais, qui continuera d'exister.

Les prises de position récentes d'associations représentant la communauté italienne du Québec, au sujet de la langue d'enseignement des enfants, n'ont pas, semble-t-il, modifié la pensée du professeur Gendron sur cette question. "Je serais porté à écrire la même chose", a-t-il dit, après qu'on lui ait fait remarquer que son rapport avait été rédigé en 1972. Il y a quelques jours, un congrès réunissant des membres de la communauté italienne avait fait voir une grande mesure d'acceptation d'une éventuelle politique québécoise décrétant le français comme langue d'enseignement des enfants d'immigrants.

Coercition morale

D'autre part, interrogé sur l'appel au recours à l'incitation plutôt qu'à la coercition dans l'application d'une politique linguistique, M. Gendron s'est demandé s'il existait d'autres moyens dans le contexte actuel celui d'un régime politique fédéral et d'un système économique capitaliste.

Il reste que les mesures proposées par la Commission Gendron pour étendre l'utilisation du français dans toutes les sphères d'activité au Québec relèvent d'une certaine coercition. M. Gendron a qualifié de "coercition morale" la recommandation de créer une commission ayant mandat de négocier avec l'entreprise privée le recours au français comme langue de communication interne des employés.

Cette commission ou régirait recevrait son mandat de l'Assemblée, et non du gouvernement, a dit M. Gendron, qui voit là une différence très importante de statut avec l'actuel Office de langue française du gouvernement québécois.

lement l'Assemblée nationale qui nommerait les membres de cet organisme de protection de la langue française.

La règle ferait rapport chaque année à l'Assemblée. Il serait possible alors à tous les citoyens de prendre connaissance des démarches faites auprès des compagnies et de juger de leur comportement. Dans la situation présente, les réactions de l'entreprise privée aux efforts de l'Office pour promouvoir le français au Québec échappent à la connaissance du public.

Moins grave

Même s'il estime que la situation du français dans le monde du travail au Québec est moins grave qu'on pouvait le croire dans certains milieux, M. Gendron reconnaît volontiers qu'il s'agit là d'une situation anormale, ou encore d'une situation "de colonisation". Selon les données recueillies par la Commission, même en province 49 pour cent des anglophones ont déclaré ne travailler qu'en anglais. Par contre, dans des secteurs d'activité bien délimités, l'utilisation du français par les francophones ne se faisait qu'à 28 pour cent.

Discutant du choix par la Commission des expressions langue officielle ou langue nationale pour désigner le français et l'anglais au Québec, M. Gendron s'est montré ouvert aux suggestions. "Je n'ai aucune objection à ce qu'on change", a-t-il dit en particulier au sujet de la désignation de la langue anglaise. On pourrait parler de langue protégée, de langue communautaire, de langue à protection limitée, ou même n'utiliser aucune désignation, quoique cette dernière possibilité ne lui semble pas souhaitable.

Enfin, parlant de la composition de la Commission qu'il a présidée, M. Gendron a reconnu que certaines couches sociales auraient pu être mieux représentées, notamment les syndicats. Il est possible, pense-t-il aussi, que la nomination de 7 commissaires au lieu de 5 aurait facilité la discussion.

■ Il était sous la garde d'un

La FPJQ, même amputée, continue son chemin

MONTREAL — (P.C.) — Les membres de la Fédération professionnelle des journalistes du Québec ont renouvelé, au cours de leur congrès annuel à Ste-Adèle, la composition de leur bureau de direction.

M. René Mailhot de Radio-Canada a été élu président de la Fédération. M. Jules Leblanc de La Presse, vice-président général, M. Gilles Liboulin de Radio-Canada, vice-président pour la presse électronique, M. Gilles Monette de Joliette, vice-président pour les hebdomadaires et les périodiques, Mme Lyliane Gagnon de La Presse, vice-président pour les quotidiens.

Ont été aussi élus pour représenter les régions MM. Jacques Plante de Québec, Marcel Pénin de Montréal, Yves Rochon pour la région des Laurentides, Gilles Paquin pour l'Outaouais et Fernand Dupont pour le Saguenay.

Les membres de la FPJQ ont aussi procédé à l'élection de leurs six représentants au Conseil de presse du Québec soit MM. Claude Beauchamps de La Presse, Paul Racine de Radio-Canada et David Waters de Montréal Star. MM. Gilles Gariépy et Marcel Rivard ont été confirmés dans leur mandat qui expire dans un an, tandis que M. Louis Tardif,

démissionnaire était remplacé pour la fin de son mandat par M. Guy Fillon de l'Outaouais. Le Conseil de presse du Québec est un organisme tripartite composé de représentants des journalistes, des directeurs d'entreprises de presse et du public. Il est entre autres choses chargé de recevoir et d'étudier les plaintes du public relatives à l'information.

D'autre part, les membres de l'Assemblée ont écouté les représentants du Syndicat des journalistes de Québec qui s'est désolidarisé la semaine dernière de la FPJQ. Le congrès les a priés de demander à leur syndicat de revenir sur leur décision.

Trudeau et Marchand lancent un appel à l'aide aux libéraux de l'Ontario

(par Elle Lalancette)

OTTAWA (P.C.) — Le premier ministre du Canada, M. Pierre Elliott Trudeau, et le ministre canadien des Transports, M. Jean Marchand, ont lancé un véritable cri de ralliement à leurs troupes de l'Ontario.

En effet, alors que les libéraux de l'Ontario étaient réunis en fin de semaine à Ottawa, M. Marchand les a prévenus que si le Parti libéral fédéral ne réussit pas mieux en Ontario, à la prochaine élection, c'en sera fini des partis nationaux pour représenter le Canada.

Pour sa part, M. Trudeau a affirmé qu'il n'avait pas l'intention de déclencher des élections, mais que si les conservateurs l'obligeaient à en déclencher, il avait besoin de l'appui des libéraux de l'Ontario.

Après avoir averti les quelque 1,000 délégués présents que son gouvernement avait l'intention de présenter certaines mesures qui ne seraient pas appuyées par les néo-démocrates, M. Trudeau a prétendu que si on ne savait pas où le gouvernement s'en allait, tout cela dépendait des conservateurs.

Ces mesures se rapportent aux corporations auxquelles le budget de mai 1972 accordait des réductions d'impôts. Elles n'ont jamais été présentées aux Communes et, par conséquent, n'ont pu être adoptées.

M. Trudeau, qui a été accueilli avec enthousiasme et applaudissements à plusieurs reprises, a demandé à ses troupes de ne pas être craintives ni gênées.

"Vous n'avez pas à vous excuser", a-t-il affirmé. "Que nous lavions notre linge sale en famille", je l'accepte, a précisé le chef national, mais "que vous vous excusiez des actions posées par votre grand frère d'Ottawa" il ne faut pas que cela se produise. M. Trudeau a promis d'être humble pour tous de sorte qu'il ne voit pas pourquoi les libéraux de l'Ontario devraient avoir honte ou être gênés. "Vous devez défendre nos politiques", "vous devez transporter le message", "vous devez être indulgents et patients en constatant que nous ne pouvons aller dans vos circonscriptions aussi souvent que nous le désirerions", disait-il.

Marchand

Quant à M. Marchand, il a soutenu que les conservateurs ne réussiraient pas à améliorer leur sort au Québec, malgré le travail qu'ils y font.

Seulement deux députés conservateurs ont réussi à se faire élire à la dernière élection du 30 octobre dernier, MM. Wagner et Gaffney, respectivement député de St-Hyacinthe et Mississauga.

Selon M. Marchand, les Conservateurs de 1958 ont réussi à augmenter leurs effectifs en provenance du Québec, parce qu'ils avaient reçu l'appui de M. Maurice Duplessis, sans oublier que le Parti québécois n'existait pas et que le Ralliement créditiste, personne n'y pensait.

Ainsi, comme les libéraux

du Québec n'ont pas l'intention de cesser de combattre, il ne voit pas comment les effectifs des conservateurs pourraient être doublés.

MM. Marchand et Trudeau ont insisté pour que les députés expliquent dans chacune de leurs circonscriptions, les politiques adoptées par le gouvernement à Ottawa. "Les députés ne doivent pas être les seuls à être convaincus, vous devez convaincre la population que vous avez raison", a lancé M. Marchand.

Il a ajouté: "Nous avons été chanceux de ne pas être battus à la dernière élection". Jamais par contre, a-t-il dit, un parti n'a réussi à gagner des élections en se reposant sur ses lauriers, ce que le parti dirigé par M. Trudeau a fait en quelque sorte, l'automne dernier, même M. Lesage, en 1966, pensait être réélu sans travailler, a indiqué M. Marchand. Eh bien, "il est parti et n'est pas revenu".

MM. Marchand et Trudeau ont convenu qu'il fallait que les libéraux se battent pour la victoire.

Quant au fait français que tous deux ont abordé, il est, pour M. Marchand, "non pas un théorème philosophique, mais une réalité qu'il faut accepter". Les Québécois ont une province, des institutions, un gouvernement, une culture, ce qui n'est pas le cas des Ukrainiens.

Pour M. Trudeau, les Québécois ont refusé le séparatisme en octobre dernier. Au

reste du Canada, maintenant de jouer. Il a expliqué que les députés auront la chance de s'expliquer en prenant la parole sur la motion sur les langues officielles qui a été présentée la semaine dernière, au Parlement.

Elections

Le premier ministre a préconiser d'autre part, que son gouvernement n'ait pas l'intention de déclencher des élections surprises. "Nous sommes là, non seulement pour cette session, mais pour plusieurs autres à venir", a-t-il précisé.

Une quinzaine de membres du cabinet fédéral s'étaient joints à M. Trudeau pour répondre pendant environ 45 minutes aux diverses questions des délégués.

En général, toutefois, les réponses sont restées assez vagues. Seul, M. D. MacDonald, ministre de l'Energie, des Mines et des Ressources, a cru bon d'attaquer vigoureusement l'administration Davis, sous prétexte qu'elle a décidé de taxer le pétrole, les mines, l'essence et l'huile, ce qui équivaut à une augmentation de taxe déguisée. "Qu'y a-t-il de surprenant pour une administration conservatrice?" a-t-il demandé.

Autant les applaudissements à l'endroit de M. Trudeau semblaient comptés à son arrivée, autant ils ont été généreux lorsqu'en terminant, il a affirmé qu'il était là pour "le mieux et pour rester".



OTTAWA — Le premier ministre Trudeau, lors d'une réception pour les 1,200 libéraux provinciaux, samedi soir, a mis ses aptitudes de batteur à l'épreuve, au grand amusement de la foule. Le plus amusé, semble-t-il, a été Jean-Guy Morin, le batteur du groupe Renaissance qui avait invité le premier ministre à ses tambours. Selon lui le premier ministre n'a manifesté aucune disposition particulière ni de la main droite ni de la gauche, ce qui l'a porté à croire qu'avec un peu de pratique il pourrait lui-même être premier ministre.

Marchand: À moins que le Parti libéral ne fasse mieux, ce sera la fin des partis nationaux

OTTAWA (P.C.) — Le ministre canadien des Transports, M. Jean Marchand, a averti les députés libéraux de l'Ontario que si le Parti libéral ne fait pas mieux aux prochaines élections, c'en sera fini des partis nationaux pour représenter le Canada.

Il a précisé son idée aux députés libéraux de l'Ontario, réunis, en fin de semaine, à Ottawa pour un congrès de trois jours, en vue de préparer leur prochain congrès qui aura lieu en octobre, et dont le but sera de remplacer M. R. Nixon, qui a décidé de démissionner.

Selon lui, les conservateurs ne seront jamais un parti vraiment national, surtout du fait que leurs troupes ne se multiplieront pas au Québec. Il ne restera pas de parti vraiment national, a-t-il indiqué aux députés, si les libéraux ne réussissent pas à augmenter leurs effectifs.

S'exprimant uniquement en anglais, mais avec abondance et avec cœur, M. Marchand a rappelé que les conservateurs ne pourront jamais répéter l'exploit de 1958, car, à ce moment-là, ils ont reçu l'appui de M. Maurice Duplessis, les partis québécois et créditistes n'existaient pas et les libéraux étaient faibles.

Ce congrès avant tout provincial a servi toutefois aux libéraux fédéraux en vue des prochaines élections, car ils étaient partout, dans les comités, comme orateurs invités, aux tables d'honneur, sans oublier que M. Trudeau a assisté à une partie du congrès.

M. Marchand a demandé aux libéraux ontariens de ne pas se croire victimes du fédéralisme ou encore discriminés. Selon lui, ce n'est pas vrai que les Ontariens doivent constamment payer pour les provinces pau-

vres. "Je pourrais prouver que le système des tarifs est plus favorable à certaines provinces", a-t-il précisé.

"Pas des monstres"

Il a invité les libéraux à ne pas avoir peur d'aborder tous les problèmes, quels qu'ils soient. "Dans mon cas, je dois me battre tous les jours avec

les Québécois pour les convaincre que vous n'êtes pas des monstres", a-t-il lancé, ce qui a déridé son auditoire. À son avis, les Canadiens français ne demandent qu'à participer au pouvoir, qu'à être servis dans leur langue. "Il est ridicule de croire que nous voulons que vous parliez tous le français", a-t-il noté. La réception offerte à M.

Marchand a été chaleureuse et vive même si, au début, nombre de députés ont été frustrés de constater qu'ils ne pouvaient assister à la réception de M. Turner, ministre des Finances, qui prenait la parole en même temps que lui dans une salle voisine.

Cette salle a véritablement été prise d'assaut, dès le début du dîner.

Le NPD votera contre les amendements à la loi sur l'assurance-chômage

MONTREAL (P.C.) — Le Nouveau parti démocratique votera contre les amendements proposés par la loi sur l'assurance-chômage, a déclaré M. David Lewis, leader national du parti. M. Lewis qui répondait aux questions des étudiants du CEGEP de St-Laurent, a qualifié de "réactionnaires" les amendements visant à retirer l'assurance-chômage à ceux qui sont mis à pied ou quittent leur travail volontairement.

Le leader national du NPD a ajouté qu'il s'attendait à ce que les conservateurs appuient les amendements proposés par le ministre du Travail, M. Robert Andras, de sorte que le gouvernement ne sera pas défait. Plus tard, interrogé sur les ondes de CKAC, M. David Lewis a commenté les hausses de tarifs de la compagnie Bell Canada, accordées par la Commission canadienne des transports.

Ennais sérieux

Après avoir rappelé que c'est grâce à la pression aux Com-

munes du groupe de députés néo-démocrates que les hausses convoquées ont été suspendues pour 90 jours par le gouvernement libéral, M. David Lewis a déclaré que si le gouvernement, après cette période de trois mois, décidait de permettre les hausses, il pourrait bien avoir des "ennuis sérieux".

Vendredi matin, M. David Lewis a visité les ouvriers de la General Motors de Ste-Thérèse. Le soir, il s'adressait à un groupe de militants de Notre-Dame-de-Grâce qui venaient de nommer M. Rollando Morin candidat aux prochaines élections fédérales.

Le leader du Nouveau parti démocratique a déclaré qu'il y avait danger que la population accorde au gouvernement libé-

ral tout le crédit pour les mesures progressistes qu'il est obligé d'introduire en chambre pour obtenir l'appui du NPD. "C'est un risque sans aucun doute, a-t-il dit. Mais nous ferons notre possible pour que la population nous en accorde le crédit", a-t-il dit.

La population canadienne "sait que nous jouons un rôle dans la législation progressive adoptée par le parlement", a-t-il ajouté. Dans la journée de samedi, M. David Lewis a participé à la réunion de l'exécutif du NPD-Québec, puis a visité les militants des associations de comté de St-Jacques, Hochelaga, La Fontaine et Ste-Marie. Le soir, il participait à une danse populaire organisée par l'association de comté NPD de Lasalle.

De nouvelles normes au Bien-être et à la Santé

OTTAWA (P.C.) — Le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, M. Marc Lalonde, a laissé savoir qu'il introduirait, cette semaine, aux Communes les résolutions gouvernementales relatives à la restructuration des domaines du bien-être et de la santé au Canada.

Ces nouvelles normes, selon lui, serviront de base à la rencontre des ministres du Bien-être qui aura lieu à la fin d'avril à Ottawa.

M. Lalonde qui prenait la parole dans un des ateliers de travail des députés du Parti libéral de l'Ontario qui se réunissaient, en fin de semaine, à

Ottawa a refusé de révéler si les allocations familiales seraient universelles ou sélectives.

"Elles seront augmentées, toutefois, tout comme les bénéfices du plan de pension du Canada", a-t-il déclaré, en réponse à une question de l'auditoire.

Pour ce qui est de la pension à 60 ans le ministre croit qu'il faut plutôt que le gouvernement s'occupe d'une redistribution de la richesse vers les nécessiteux, les infirmes, les veuves et les malades.

Selon lui, les néo-démocrates sont vraiment opportunistes en réclamant \$150 par mois pour la pension, car le système de sécurité sociale n'est encore qu'à quelque \$100 environ.

M. Lalonde, par ailleurs, refuse de croire que la pension à 60 ans permettrait l'ouverture de quelque 350,000 emplois. Il ne croit pas que les personnes entre 60 et 65 ans soient intéressées à quitter un emploi plus rémunérateur que ce qu'elles peuvent offrir.

Le ministre du Travail, M. John Munro, qui assistait lui aussi à la rencontre, a affirmé, pour sa part, que les syndicats consultés sont catégoriquement contre toute retraite obligatoire à 60 ans.

Quant à la suggestion de hausser le salaire minimum à \$2,50 l'heure, M. Munro a expliqué qu'une telle exigence occasionnerait la fermeture de nombre de petites industries.

Une bombe qui n'y était pas

OTTAWA (P.C.) — Un appel à la bombe a conduit à une fouille systématique des édifices et des terrains parlementaires hier soir par la Gendarmerie royale et le personnel de sécurité des Communes.

L'appel téléphonique, selon lequel une bombe exploserait à 15 heures aujourd'hui à moins d'un versemment d'une certaine somme d'argent, a été reçu à 21 heures 10. Un porte-parole des gardiens du Parlement a révélé que la voix était féminine.

Les défenseurs de l'écologie irritent les exploitants de l'Arctique canadien

Par Bob DOUGLAS

OTTAWA (P.C.) — Un représentant officiel du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest a souhaité récemment à haute voix que la grande campagne en vue de développer les ressources de pétrole de l'Arctique ait été entreprise il y a 15 ou 20 ans.

"Nous n'aurions pas eu tous ces ennemis avec les environmentalistes", a-t-il dit au cours d'une conversation à Yellowknife.

Son irritation contre les experts de l'écologie indique l'importance croissante des questions sur l'environnement dans le débat qui entoure le transport du pétrole et du gaz de l'Arctique, en Alaska, dans le delta de la rivière Mackenzie et dans les lacs de l'Arctique. Mais les environmentalistes sont-ils autre chose qu'une source d'ennuis pour le gouvernement et l'industrie? Est-ce qu'ils influencent vraiment les décisions?

La discussion concernant le transport du pétrole et du gaz à travers la vallée de la rivière Mackenzie, par voie de pipeline ou de chemin de fer, fournira peut-être une ou plusieurs réponses.

Les environmentalistes peuvent être la cause de décisions profitables. Ainsi, les préoccupations soulevées par l'impact des pipelines de pétrole sur le sol gelé de l'Arctique a poussé l'industrie à faire des recherches pour assurer une insulation susceptible de protéger le sol. Les travaux dans certaines parties de la route Mackenzie ont été remis à plus tard, jusqu'à ce que l'effet de la construction de routes sur l'environnement ait été étudié sérieusement.

Un chemin de fer

Le gouvernement examine présentement un rapport suggérant qu'un chemin de fer construit sur le sol toujours gelé de la vallée du Mackenzie soit un choix alternatif viable à un pipeline.

La Fédération de la faune canadienne a recommandé vivement qu'une étude élaborée soit faite en vue de la construction d'une voie ferrée. Cette controverse pour déterminer l'avantage d'une voie ferrée sur un pipeline sera peut-être un bon moyen d'évaluer la véritable force du groupe qui s'occupe de l'environnement.

Pour le moment, les cartes sont contre eux. Il existe très peu d'enthousiasme dans les milieux gouvernementaux pour l'idée de la voie ferrée. La révision du rapport soumis en juin dernier par l'Institut canadien de transport guidé sur le sol, à l'université Queen's de Kingston, progresse avec lenteur.

Le gouvernement, d'autre part, possède d'amples renseignements sur les coûts de capital et d'exploitation des pipelines pour le pétrole et pour le gaz, a dit une source proche du ministère des Affaires du Nord. Mais il reste beaucoup de travail à faire sur la question de la voie ferrée.

Un pipeline bientôt? On prévoit que les soumissions en vue de la construction d'un pipeline transportant le gaz de l'Alaska à travers la vallée Mackenzie, jusqu'aux marchés

américains, seront faites à la Commission d'Energie nationale, à l'automne, ce qui sera bien avant que les études sur la construction d'une voie ferrée aient été terminées. Pour le moment, le temps semble favoriser le pipeline.

Pourtant, la voie ferrée à des défenseurs, et le pipeline ne sera pas installé sans lutte. John Diefenbaker, ancien premier ministre du Canada, de même que l'Association des chemins de fer canadiens et le Canadian National ont publiquement réclamé qu'on prenne en considération l'autre choix, soit la construction d'une voie ferrée.

L'un des facteurs importants, dans la décision concernant le moyen de transporter le pétrole et le gaz hors de l'Arctique, c'est le coût. Un représentant officiel du ministère des Affaires du Nord déclare que rien ne prouve qu'une voie ferrée pourrait concurrencer un pipeline, en termes de coûts.

L'étude faite par l'Université Queen's estime le coût de construction d'une voie ferrée pour transporter le pétrole de l'Arctique, sur une longueur de 1,240 milles, à \$24 milliards, plus les frais d'exploitation annuels de \$194 millions.

Des milliards Le coût d'un pipeline pour le gaz, à lui seul, a été estimé à \$5,5 milliards, tandis que le coût d'un pipeline pour le pétrole serait de \$4 milliards. Le coût additionnel d'une route longeant le pipeline a été établi à \$130 millions.

Mais les dirigeants de l'industrie du pétrole disent que les coûts d'exploitation d'une voie ferrée seraient trois fois plus grands que les coûts représentés par un pipeline. Cette affirmation est mise en doute par les dirigeants des compagnies de chemins de fer.

Il est évident que la question du coût ne sera pas réglée avant que le gouvernement ait effectué une étude détaillée de la proposition concernant une voie ferrée pour le transport du pétrole dans l'Arctique. Les questions de coût l'emporteront-elles sur les problèmes de l'environnement, lorsqu'il s'agira de prendre une décision finale?

C'est possible, mais Robert Bannister, vice-président administratif du Canadian National, a déclaré récemment que la question de l'environnement est plus importante. "Le danger de créer un désastre écologique est certainement moins grand si nous construisons une voie ferrée, que si nous installons un pipeline."

Richard Passmore, directeur administratif de la Fédération de la faune canadienne, a déclaré au cours d'une interview que le Canada n'a pas d'expérience dans la construction des pipelines en Arctique, mais il a déjà construit avec succès des voies ferrées dans le nord du Manitoba et dans la Saskatchewan.

Crainte d'écoulement

M. Passmore a dit qu'il est préoccupé du fait qu'un pipeline rempli de pétrole chaud puisse faire fondre le sol toujours gelé le long de la rivière Mackenzie, ce qui pourrait avoir pour effet de changer les con-

ditions d'écoulement dans la région.

On pourrait également avoir à craindre des écoulements de pétrole dus à des fissures dans le pipeline, lequel ne serait pas supporté, dans un sol en train de fondre. Selon lui, le processus de fonte serait plus lent si on employait un pipeline isolé.

D'autre part, les environmentalistes s'opposent à ce que le pipeline soit surélevé parce qu'ils disent que cela interférerait avec la migration des animaux et exposerait les tuyaux à se briser. Les pipelines pour le gaz seraient plus acceptables aux experts en écologie, parce que le gaz n'est pas chaud lorsqu'il passe dans les tuyaux.

M. Passmore a dit que la voie ferrée qui favoriserait l'étude de Queen's n'interférerait que très peu avec les migrations des caribous. La voie ferrée suivrait la vallée Mackenzie jusqu'à Trout River, dans les Territoires du Nord-Ouest.

Il souhaiterait que cette question de la voie ferrée soit examinée attentivement, mais il semble que les sources proches du ministère des Transports, de l'Energie et des Affaires du Nord se montrent peu enthousiastes vis-à-vis de cette idée.

En bref... en bref...

OTTAWA (P.C.) — Le boom des naissances durant l'après-guerre fait que les prix du logement augmentent considérablement aujourd'hui a déclaré M. Albert Fish, de la Canadian Real Estate Association. Selon lui, les enfants nés après la guerre sont maintenant d'âge à se marier et à chercher un domicile.

CHILLI au début de 1974.

TORONTO (P.C.) — La section torontoise de la Consumers Association of Canada, qui fera campagne pour obtenir une législation plus sévère sur le bruit, a effectué une étude qui place les motocyclettes au premier rang des causes de bruit.

—

CALGARY (P.C.) — Selon le président de la Denison Mines Ltd., Stephen Roman, les grandes compagnies multi-nationales sont des agents de coopération internationale importants et devraient être encouragées.

M. Roman a déclaré devant la Chambre de Commerce de Calgary que les partisans de la nationalisation de telles compagnies mènent le Canada vers la régression et la ruine.

OTTAWA (P.C.) — D'après le ministre des Services correctionnels de l'Ontario, Syl Apps, les gouvernements provinciaux devraient assumer l'entière responsabilité de la libération conditionnelle des prisonniers détenus dans les institutions provinciales.

Selon lui, le chevauchement des compétences fédérale et provinciale dans ce domaine entrave le programme de réhabilitation de l'Ontario.

OTTAWA (P.C.) — Au cours d'une dernière rencontre entre le ministre canadien des Affaires extérieures, Mitchell Sharp et son homologue norvégien Dagfinn Varvik, il a été décidé d'organiser une discussion entre les experts de l'Arctique des deux pays pour qu'ils puissent discuter de problèmes communs.

Les deux ministres ont aussi promis de se consulter étroitement avant la conférence internationale de la loi de la mer,

Pas de décision

Une source près du ministère des Transports a déclaré que le gouvernement est encore relativement éloigné d'une décision sur des études additionnelles concernant la voie ferrée en question.

Un porte-parole du ministère des Affaires du Nord canadien a souligné une série d'objections contre la voie ferrée, et a laissé entendre que les écoulements de pétrole pourraient être plus nocifs avec une voie ferrée qu'avec un pipeline.

Un représentant du ministère de l'Energie a fait écho à ces opinions. Il a dit que le pipeline serait probablement moins coûteux, et plus sûr que la voie ferrée.

Mais bien qu'il y ait peu d'enthousiasme pour la voie ferrée à Ottawa, le gouvernement devra peut-être étudier la proposition de plus près. Le CN a déclaré qu'il était intéressé à un examen attentif de la possibilité de construire cette voie ferrée.

Et un groupe d'experts en sciences et en économie, appelé le Comité canadien des ressources de l'Arctique, a recommandé fortement, en octobre dernier, un débat public sur les principaux problèmes créés par le transport du pétrole, y compris le problème chemin de fer ou pipeline.

qui aura lieu à Santiago, au Chili au début de 1974.

TORONTO (P.C.) — La section torontoise de la Consumers Association of Canada, qui fera campagne pour obtenir une législation plus sévère sur le bruit, a effectué une étude qui place les motocyclettes au premier rang des causes de bruit.

—

CALGARY (P.C.) — Selon le président de la Denison Mines Ltd., Stephen Roman, les grandes compagnies multi-nationales sont des agents de coopération internationale importants et devraient être encouragées.

M. Roman a déclaré devant la Chambre de Commerce de Calgary que les partisans de la nationalisation de telles compagnies mènent le Canada vers la régression et la ruine.

OTTAWA (P.C.) — D'après le ministre des Services correctionnels de l'Ontario, Syl Apps, les gouvernements provinciaux devraient assumer l'entière responsabilité de la libération conditionnelle des prisonniers détenus dans les institutions provinciales.

Selon lui, le chevauchement des compétences fédérale et provinciale dans ce domaine entrave le programme de réhabilitation de l'Ontario.

OTTAWA (P.C.) — Au cours d'une dernière rencontre entre le ministre canadien des Affaires extérieures, Mitchell Sharp et son homologue norvégien Dagfinn Varvik, il a été décidé d'organiser une discussion entre les experts de l'Arctique des deux pays pour qu'ils puissent discuter de problèmes communs.

Les deux ministres ont aussi promis de se consulter étroitement avant la conférence internationale de la loi de la mer,

Le Greffier de la ville, PIERRE-F. COTE, avocat.

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné que des offres cachetées, scellées, entourent: OFFRE POUR LA FOURNITURE D'UNE (1) CAMIONNETTE, TYPE PICK-UP, 1 TONNE, P.V.V. 2,000 LIVRES, et adressées au greffier de la ville, hôtel de ville, Québec, seront reçues jusqu'au vendredi le 27 avril 1973, à ONZE HEURES A.M. (heure normale de l'Est).

Les intéressés peuvent se procurer les formulaires d'offres et obtenir les renseignements pertinents en s'adressant au personnel de la division de l'équipement, ATELIER MUNICIPAL, 52, MARIE DE L'INCARNATION, QUÉBEC.

Quelques conservateurs ont donné à entendre qu'ils auront peut-être des mots durs à l'endroit d'Air Canada. Ils disent

Encore 3 jours de session avant l'ajournement des Communes

OTTAWA (P.C.) — Les législateurs fédéraux retourneront chez eux cette semaine pour le congé de Pâques, mais il se pourrait qu'avant l'ajournement des Chambres quelques députés fassent part de griefs au sujet du transport.

Les Communes siègent lundi, mardi et mercredi, et ensuite commenceront des vacances de deux semaines. Avant l'ajournement, elles devraient poursuivre l'étude d'un projet de loi qui vise à autoriser les Chemins de fer nationaux du Canada à dépenser \$300.5 millions d'ici la fin de 1973 et durant les premiers six mois de 1974.

Le même projet de loi vise également à autoriser des prêts au total de \$140 millions pour Air Canada, prêts qui serviront aux dépenses d'exploitation et à l'achat d'équipement. Air Canada doit rembourser cet argent à même les revenus qu'elle obtiendra pour ses services.

Le président du Conseil du trésor, C. M. Drury, déclare que l'étude du bill ne se poursuivra pas cette semaine si les partis ne s'entendent pas sur le moment où le débat devra prendre fin.

Quelques conservateurs ont donné à entendre qu'ils auront peut-être des mots durs à l'endroit d'Air Canada. Ils disent

principalement que les services de cette compagnie sont plutôt pauvres et qu'ils desservent mal l'Ouest canadien.

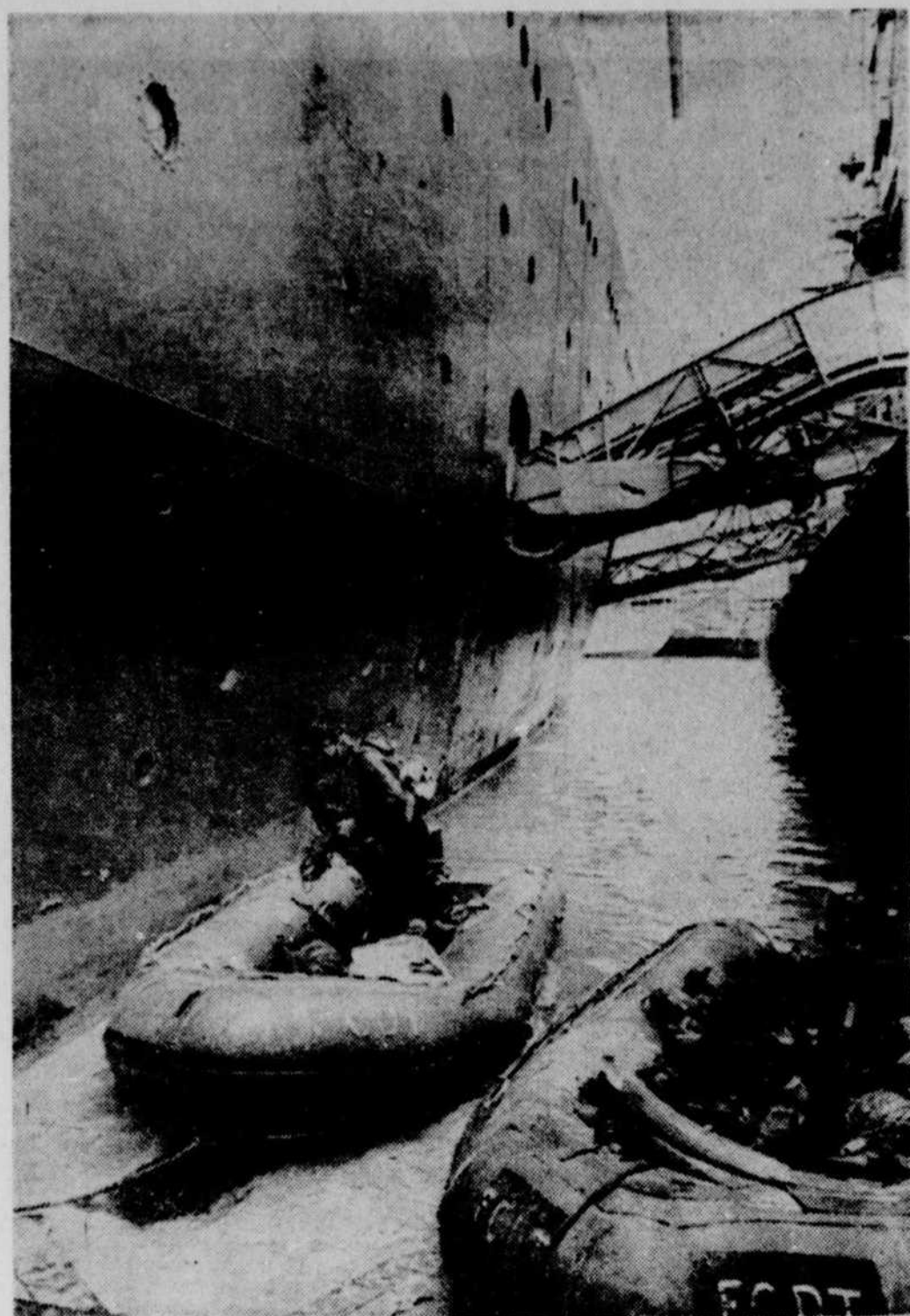
Les néo-démocrates, pour leur part, soutiendraient peut-être de nouveau que CP Air, qui est une compagnie privée, obtient une trop grande part des routes internationales, des routes vraiment payantes, précisent-ils.

Le Canadian National a dit au gouvernement qu'il veut faire cette année des dépenses en immobilisations de \$225.5 millions et des dépenses en immobilisations qui pourraient atteindre \$75 millions dans le premier semestre de 1974.

Au nombre des dépenses en immobilisations du Canadian National pour les prochains mois, s'en trouvent une de \$5.6 millions pour des hôtels et une autre de \$8.8 millions pour la construction d'un gratte-ciel à Toronto.

Le Sénat doit étudier des modifications fiscales qui touchent les retours d'impôt des personnes âgées, des invalides et de quelques étudiants. Il s'agit des retours pour l'impôt de 1972. Des chèques devraient être envoyés à quelque 34,000 personnes aussitôt après que le Sénat aura approuvé les modifications en question.

Les Communes s'ajourneront mercredi soir et elles ajourneront jusqu'au 7 mai.



Gauvin demande que les témoins de l'écrasement de l'hélicoptère de la CICS reviennent sur les lieux

Par HAROLD MORRISON, correspondant de la Presse Canadienne à l'étranger

SAIGON. (PC). — Au dire de l'ambassadeur Michel Gauvin, chef de la délégation canadienne à la Commission internationale de contrôle et de surveillance — CICS —, il est impensable que les survivants de la tragédie du 7 avril soient autorisés à retourner sur les lieux de cette tragédie et qu'ils puissent y vérifier l'endroit précis où, ce jour-là, l'un des deux hélicoptères de la CICS s'est écrasé.

M. Gauvin s'est exprimé ainsi dans une interview, dimanche à Saïgon. Il a dit que la vérification est nécessaire à cause

de rapports qui sèment un doute sur des déclarations du Gouvernement Révolutionnaire Provisoire du Viet Cong, déclarations selon lesquelles l'hélicoptère qui s'est écrasé était alors à une quinzaine de milles en dehors de son corridor aérien. Cet hélicoptère s'est écrasé dans la partie nord du Sud-Vietnam et les neuf personnes qui étaient à bord ont perdu la vie.

M. Gauvin a précisé que des déclarations faites par les pilotes du second hélicoptère contredisent les déclarations du GRP. Ceux-ci soutiennent en effet qu'aucun des deux hélicoptères géants soviétiques: le Viet Cong aurait démenagé les débris de l'appareil abattu et qu'il s'est servi en

l'occurrence d'hélicoptères géants soviétiques: le Viet Cong aurait démenagé les débris pour donner du poids à sa déclaration selon laquelle l'avion qui s'est écrasé avait dévié de sa route.

M. Gauvin a révélé que lors de l'ouverture de l'enquête sur l'écrasement le Vietcong avait rejeté la demande canadienne pour l'envoi de techniciens sur les lieux. Le Canada voulait qu'il y ait parmi les enquêteurs des techniciens, mais le Vietcong a dit non. Le Vietcong n'a autorisé que la présence de deux officiers de chacune des délégations à la CICS et il a insisté pour que ces officiers viennent du centre régional de Hue, et non pas du quartier

général de la CICS à Saïgon. Le colonel Bentley MacLeod, de Kingston et Charlottetown et le major Jim Murphy, de Saint-Jean, N.-B., représentaient le Canada. Toutes les délégations ont signé une déclaration par laquelle elles reconnaissent que l'appareil avait dévié de sa route.

A Ottawa, vendredi, le ministre des Affaires extérieures, Mitchell Sharp, a dit à la Chambre des Communes qu'il avait raison de croire que les deux hélicoptères s'étaient écartés de leur route.

M. Gauvin a déclaré dimanche que c'est lui-même qui avait dit cela à M. Sharp. M. Gauvin croyait alors la version du Vietcong, mais maintenant il déclare qu'il doit considérer

également la version contradictoire que donnent les pilotes du second hélicoptère.

Samedi, Hank De Voil, de la zone du canal de Panama, et Mark Motchikis, de Butte, Montana, pilote et co-pilote du second hélicoptère, ont affirmé dans des interviews, que les deux hélicoptères essuyèrent une fusillade à environ six milles à l'Ouest de Khe Sanh, et non à 15 milles au Sud-Est de l'ancienne base maritime américaine, comme l'avait soutenu le Vietcong.

Le caporal Laplante

Les déclarations de De Voil et de Motchikis donnent du poids à une déclaration qu'avait faite plus tôt le caporal J.-M.-R. Laplante, de Melocheville, Québec.

Laplante, qui était à bord du second hélicoptère, a dit que la porte de son hélicoptère était ouverte et qu'il pouvait voir sous lui le terrain d'atterrissage de Khe Sanh et des immeubles qui ressemblaient à des hangars. Une dizaine de minutes plus tard, le premier hélicoptère était atteint par une fusée et il s'écrasait et un feu de mitrailleuse atteignait le second hélicoptère et le forçait à atterrir.

Après l'atterrissage du second hélicoptère, les personnes qui étaient à bord signèrent une déclaration dans laquelle elles disaient que les deux appareils avaient dévié de leur route.

M. Gauvin dit qu'elles furent forcées de signer cette déclaration, qu'elles craignaient de perdre leur liberté si elles ne la signaient pas.

Opération-nettoyage des rives du Mékong

SAIGON (Reuter). — Quelques 3.000 Rangers des forces de Saïgon ont été engagés dimanche dans les opérations de nettoyage des rives du Mékong, à proximité immédiate de la frontière cambodienne, annonçant-on dans la soirée, de source khmère.

Les unités ont été engagées dans les secteurs de Hong Ngu et de Can Chau, à l'ouest de Saïgon. De source officielle, on affirme que les commandants des unités n'ont vu aucun mouvement depuis le début de l'opération signalé avoir fait pénétrer leurs forces en territoire khmère.

L'offensive des Rangers est destinée à forcer deux divisions nord-vietnamiennes à se replier des rives du Mékong qu'elles occupent, empêchant par des embuscades le passage des convois fluviaux qui tentent depuis une semaine de remonter le fleuve pour ravitailler Phnom Penh. Trois bateaux ont été détruits ou endommagés, notamment une péniche chargée de munitions qui a explosé, dimanche, après avoir été touchée de plein fouet en tentant de forcer le blocus.

Cette opération est une des plus importantes — sinon la plus importante — lancée par le gouvernement de Saïgon depuis l'entrée en vigueur du cessez-le-feu le 23 janvier au matin.

De source militaire, on déclare que l'entrée des Rangers en territoire khmère dépendra de la résistance qu'opposeront les forces nord-vietnamiennes.

Les forces de Saïgon disposent de blindés et de transports de troupes leur permettant de pénétrer très rapidement en territoire cambodien.

De source militaire, on indique que de violents combats se déroulent actuellement sur les rives du Mékong, en territoire sud-vietnamien. Des renforts sont en état d'alerte, prêts à être acheminés d'urgence dans la zone des combats.

Du côté américain Les bombardements intensifs de l'aviation américaine, qui sont entrés dimanche dans leur 39e jour, n'ont pas réussi à arrêter l'offensive des forces communistes. Des attaques ont été signalées dimanche dans la banlieue immédiate de Phnom Penh et sur la R.N. 4 Phnom Kompong Som ex-Sihanoukville qui vient à peine d'être ouverte.

A Washington, le sénateur Edward Kennedy a réclamé samedi soir la cessation des bombardements aériens. «Il est grand temps que l'Amérique cesse ses bombardements au Cambodge et envoie ses diplomates pour aider à la mise au point d'un cessez-le-feu».

Ce cessez-le-feu, souhaité par le régime de Phnom Penh, est rejeté par le prince Norodom Sihanouk, président du Gouvernement royal d'union nationale du Kampuchea GRUNK, estimant qu'à l'heure actuelle il ne servirait pas ses intérêts et ceux de ses partisans du Front uni national.

A la veille de quitter Pékin pour Pyon Yang où il a été

accueilli samedi par le président Kim Il Sung pour sa deuxième visite en Corée du Nord, le prince a donné une longue conférence de presse, la première depuis son retour d'un voyage de six semaines dans les «zones libérées» par ses partisans. Il affirme qu'«après la libération», le Cambodge deviendrait un royaume, «le seul royaume rouge au monde».

Selon lui, les troupes du Vietnam du Nord ne combattent plus à présent au Cambodge. Il a cependant déclaré avoir reçu l'assurance des dirigeants de Hanoi qu'elles interviendraient de nouveau en cas d'invasion des forces de Saïgon. «Les forces vietnamiennes n'ont dit qu'elles ne permettraient pas aux forces de Saïgon d'intervenir au Cambodge».

Voyage

Le prince a présenté au Palais du peuple de Pékin, en présence de M. Chou en Lai et des ministres de son gouvernement, un film de 95 minutes, non monté, pour bien prouver l'authenticité des prises de vue, le montrant en train de visiter les «zones libérées». On voit notamment, rapporte le correspondant de l'agence Reuter à Pékin, le prince se pro-

menant dans les ruines d'Angkor, encadré par ses partisans et tenant la première réunion de son gouvernement, en territoire khmère. Le chef du GRUNK s'était rendu au Cambodge, en empruntant, a-t-il précisé, la piste Ho Chi Minh. Il voyageait à bord d'une Mercedes blanche, couverte de branchage.

Il a souligné que son voyage avait été indispensable, pour bien montrer au monde qu'en tant que chef de l'Etat du Gouvernement royal d'union nationale, il pouvait voyager librement au Cambodge, et pour dissiper les rumeurs de dissensions au sein des diverses tentatives du GRUNK.

Evitant la composition politique du GRUNK, le prince a souligné qu'à l'heure présente, les communistes jouaient un rôle prépondérant, précisant qu'ils étaient responsables des affaires intérieures, lui-même se chargeant des affaires étrangères.

Ravitaillement

Trois pétroliers et quatre péniches transportant du riz et des munitions, sont arrivés, dimanche soir, sans encombre, dans le port de Phnom Penh, après avoir réussi à forcer le blocus des forces communistes, sur le Mékong.

Une cinquième péniche, transportant des munitions,

touchée de plein fouet, dans la matinée, a explosé, portant à trois, le nombre de bâtiments détruits ou endommagés, depuis dimanche dernier. Au total, 14 bateaux ont réussi jusqu'ici, à forcer le blocus.

Selon les milieux industriels, le ravitaillement de Phnom Penh en essence, sera ainsi assuré pendant une dizaine de jours. Le rationnement demeurera en vigueur.

Les Etats-Unis poursuivent leur pont aérien pour assurer le ravitaillement en carburant de l'armée de l'air khmère, ainsi que l'approvisionnement en munitions de Phnom Penh et des chefs-lieux de province assiégés. Ils pourraient également assurer cette semaine, le ravitaillement en carburant des centrales électriques, si le besoin s'en faisait sentir, indiquent-on de source diplomatique.

Depuis quelques jours, on signale l'arrivée, dans la plus grande discrétion, de dizaines de techniciens américains à Phnom Penh, venant de Thaïlande. De source diplomatique, on précise qu'ils auront pour tâche, l'installation de réservoirs de pétrole, à la base aérienne de Pochentong.

Dans le domaine alimentaire, la situation s'est légèrement améliorée, avec l'arrivée dans la capitale, d'un important convoi routier, venant de Kompong Som, avec des chargements de riz.

Sécurité

Le Queen Elisabeth II a quitté Southampton dimanche pour Israël, peu après 14h00 GMT — avec 3 heures de retard sur l'horaire prévu. Des mesures de sécurité sans précédent ont entouré le départ du paquebot, qui emmène un millier de passagers, la plupart des Juifs américains ou britanniques, aux célébrations du 25e anniversaire de la fondation de l'Etat hébreu. Le QE II pourrait en effet constituer une cible de choix pour une éventuelle action terroriste. Tous ceux, passagers et membres de l'équipage, qui sont montés à bord, ont été fouillés ainsi que leurs bagages. Depuis son arrivée à Southampton mercredi dernier, personne n'a pu s'approcher du navire, mieux gardé que la Banque d'Angleterre, sans montrer une patte blanche. Seul un rabbin a été autorisé à visiter les cuisines du paquebot, samedi. Cordon de policiers sur les quais, vedettes patrouillant le port et hommes-grenouilles de la Navy inspectant la coque du bâtiment de 66.000 tonnes à la recherche d'une éventuelle bombe magnétique, toute la panoplie des mesures de sécurité a été déployée.

Bombardements dans la périphérie de Phnom Penh

PHNOM PENH (AFP) Reuter — Les artilleurs ennemis ont violemment bombardé dans la nuit de dimanche à lundi la ville de Takimau, à la périphérie sud de Phnom Penh, tirant cinquante obus de canon de 75mm sans recul, a déclaré lundi matin le porte-parole du haut-commandement khmère. Le bombardement n'a pas fait de victime.

C'est le bombardement le plus intense enregistré jusqu'à présent par cette ville, située à cinq kilomètres seulement des limites des Phnom Penh. Elle se trouve immédiatement au nord d'une région où les éléments nord-vietnamiens et khmers rouges ont toujours été actifs.

Le bombardement a été suivi d'une forte riposte des batteries d'artillerie gouvernementales et par une intervention des avions khmers et américains. Lundi matin on pouvait entendre au sud de la capitale le bruit des chasseurs bombardiers opérant dans cette zone.

A 50 kilomètres au sud de Phnom Penh, la ville de Takéo a aussi été bombardée. Elle a reçu 27 obus de canon sans recul, qui ont fait quelques blessés, a indiqué le porte-parole.

De source militaire autorisée,

on confirme à Phnom Penh la brève opération lancée dimanche par les forces sud-vietnamiennes dans le sud du Cambodge, à proximité de la région des sept montagnes.

On précise qu'il s'est agi d'une opération uniquement sud-vietnamienne, sans participation des unités gouvernementales khmères, qui en avaient été cependant informées au niveau local.

Les forces sud-vietnamiennes désiraient attaquer dans leurs sanctuaires les éléments nord-vietnamiens de la 1ère division qui menacent les provinces de l'Ouest cochinchinois, estimant-on à Phnom Penh.

La région où ce raid s'est déroulé est presque entièrement sous le contrôle des forces communistes. Les unités khmères tiennent cependant la Phnom Penh, petite position qui fait l'objet de fréquentes attaques de la part des éléments adverses.

Pendant ce temps, sept pétroliers et péniches déchargeaient leur précieuse cargaison de carburant, vivres et munitions dans la capitale cambodienne assiégée.

Les bateaux ont réussi à tromper le blocus communiste sur le Mékong, hier, mais une péniche de munitions a été touchée et détruite à proximité de

la frontière sud-vietnamienne.

La capitale dispose maintenant de carburant, rationné, pour dix jours, pour les transports civils, et un peu plus longtemps pour l'approvisionnement en électricité et en eau. L'aviation américaine assure un pont aérien pour l'approvisionnement en carburant de l'armée de l'air.

A l'est de Phnom Penh, les forces communistes ont repris un tronçon de la route Phnom Penh-Saïgon, à 45 km de la capitale, quelques heures seulement après avoir été repoussées par des raids tactiques de l'aviation américaine.

Sur un troisième front, les forces gouvernementales sont toujours embourbées à une cinquantaine de kilomètres de Phnom Penh, dans leur offensive visant à ouvrir la route conduisant aux régions rizicoles du nord-ouest du Cambodge.

Deux nouveaux bataillons de sapeurs nord-vietnamiens sont arrivés au nord de la capitale pour se joindre aux quarante autres encerclant déjà la ville, déclare-t-on de source militaire. Quinze autres bataillons, pour la plupart des communistes cambodgiens, tiennent les rives du Mékong jusqu'à la frontière sud-vietnamienne.

Protestante tuée à Belfast

BELFAST (Reuter) — Une protestante de 59 ans a été tuée dans l'entrée de sa maison, dimanche soir, à Belfast. Elle est la 77e victime de la violence qui persiste depuis trois ans et demi en Irlande du Nord.

La police précise que Mme Margaret Miller avait ouvert sa porte pour répondre à quelqu'un qui frappait, lorsque 4 coups de feu claqueront. Atteinte à la poitrine et à l'estomac, elle succomba peu après. Les assassins ont pris la fuite en voiture.

D'autre part, l'Armée britannique a ouvert le feu par erreur sur deux jeunes gens qui rentraient chez eux, dans le quartier catholique d'Andersonstown, dans l'Ouest de Belfast. Selon un porte-parole de l'armée, les soldats en patrouille ont ouvert le feu sur un franc-tireur embusqué sur un toit.

Les deux jeunes gens, Da-

mien Reel, 15 ans, et sa sœur Geraldine, 19 ans, qui s'abritaient sous le porche de leur maison, ont été atteints par plusieurs balles. Le jeune garçon serait gravement atteint, mais les jours des deux jeunes gens ne seraient pas en danger.

L'armée a exprimé ses regrets à propos de cet incident. D'autre part, un protestant membre de l'«officielle» de l'IRA a été tué par des coups de feu tirés d'une voiture en marche. Robert Millen, 23 ans, serait le premier protestant qui soit tombé pour la cause républicaine irlandaise depuis le début des événements actuels.

L'armée officielle de l'IRA, qui a limité cette année ses activités à la défense des quartiers catholiques contre les raids des protestants et de l'Armée britannique, affirme que Millen était en patrouille quand il a été abattu.

Bien que le soutien des protestants à la cause républicaine soit extrêmement limité, quelques membres de la communauté protestante ont adhéré à l'«officielle» de l'IRA, mais les jours de vues politiques. Les officiels de l'IRA militent en faveur d'une union de la classe ouvrière catholique et protestante, et lors des événements de 1956-61, elle prétendait disposer d'une compagnie entière recrutée chez les ouvriers protestants de Shankill Road.

Enfin, l'Armée britannique annonce que l'officier commandant un bataillon de parachutistes stationné à Belfast, qui a été à de nombreuses reprises accusé de brutalité par les catholiques, a été envoyé en Grande-Bretagne pour subir un traitement médical. L'armée affirme qu'en aucun cas l'officier n'a été déplacé en raison des plaintes formulées à son sujet.

on peut vaincre le cancer

SOCIÉTÉ CANADIENNE DU CANCER

le confort

vos pieds c'est notre affaire!

A et B. — Les "Perforés". Souliers en cuir souple. Entièrement blancs. Pointures: 5 à 9.

\$19.99

C. — Le modèle "Wedge" présente dans le rouge et bleu ainsi que le beige et tan. Pointures: 5 à 9.

\$16.99

D. — Le "Loafer Top" en cuir tan mat, brun mat ou en cuir verni noir.

Pour dames - Pts 5 1/2 à 9 1/2 \$16.99

Pour fillettes - Pts: 11 à 4 Dans le brun, \$9.99

CHAUSSURES agnon G. FRERE INC.

COMMANDES POSTALES ACCEPTÉES

Ajoutez 75 pour les frais de poste, plus 8% pour taxes adultes

260 E., St-Joseph (St-Roch) 180 O., St-Vallier (St-Sauveur) 519, 3e Avenue (Limouilou).

DEPARTEMENT SPECIAL POUR ENFANTS 260 est, rue St-Joseph St-Roch

Les Remparts ont dû surmonter un déficit de 2-0 Ils ont raison de Cornwall 7-5

Par Henri BERTRAND

Il n'a fallu qu'un peu moins de 12 minutes en seconde période pour que les Remparts enregistrent une première victoire en série finale 4 de 7 de la Ligue Junior Majeure du Québec hier soir au Colisée. Après avoir laissé les Royals de Cornwall prendre une avance de 2 à 0 dans cette même période les hommes d'Orval Tessier se sont réveillés pour enregistrer sept buts sans réplique dont six dans la période médiane.

Le grand capitaine des gagnants, André Savard a encore eu une soirée du tonnerre en enregistrant trois buts, les autres compteurs des Remparts étant Yvon Dupuis, Jacques Locas, Daniel Beaulieu et André Deschamps. Dan Lupinette a enregistré deux filets pour les Royals, Gary McGregor, Kevin Treacy et Blair McDonald

qui n'ont certes pas donné son rendement habituel est le rude John Wensink qui n'a pas donné un seul coup d'épaule de la soirée. Les perdants ont donné le meilleur d'eux-mêmes en première période mais par la suite ils ont semblé être épuisés. Ils ont bien fourni un autre effort dans les dix dernières minutes du match mais il était trop tard.

A L'OMBRE DES REMPARTS
A part André Savard un joueur qui a donné tout un spectacle est le défenseur Luc Loisel qui a brisé plusieurs élan des Royals par son jeu intelligent et ses solides mises en échec. Du côté des perdants Robert Geoffrion a été le plus agressif.

Devant l'importance de la joute d'hier il est inconcevable que l'AAHA ait choisi un arbitre et deux juges de ligne de Québec même. — Daniel Beaulieu a été remplacé par André Deschamps sur la ligne d'André Savard. Il souffrait d'un malaise à la bouche. — Jean Landry n'était pas lui non plus dans la meilleure des conditions étant incommodé par une indigestion. — Bob Chase des Royals a dû quitter le jeu en deuxième période s'étant blessé à l'aine. — Réal Cloutier qui

fut frappé accidentellement par un adversaire n'est pas revenu au jeu par la suite. — Il n'y a rien de grave dans son cas mais comme il était étourdi Tessier a préféré le laisser sur le banc, son club menant alors par 6 à 2. — Les amateurs qui voudraient accompagner les Remparts à Cornwall mercredi et dimanche prochains pourront se joindre à l'excursion organisée par Jacques Poirier en s'adressant à ce dernier au numéro de téléphone 663-6291.

SOMMAIRE

Première période:
Aucun but.
Punitions: Cloutier 5:52, Treacy 6:54, Chouinard 18:20.

Deuxième période:
1-Cornwall: McGregor (Sims) — — — — — 1:11
2-Cornwall: Lupinette (Duncan) — — — — — 4:29
3-Québec: Dupuis 4e (Savard, Chouinard) — — — — — 5:45
4-Québec: Savard 1e (Locas, Folco) — — — — — 8:24
5-Québec: Savard 12e (Chouinard, Dupuis) — — — — — 12:34
6-Québec: Locas — — — — — 16:09
7-Québec: Beaulieu 9e (Cloutier, Locas) — — — — — 16:27
8-Québec: Deschamps 8e (Punitions: Duncan 7:18, Beaulieu, Angel, 18:43).

Troisième période:
9-Québec: Savard 12e (Dupuis, Landry) — — — — — 3:15
10-Cornwall: Treacy (McGregor, Natar) — — — — — 4:04
11-Cornwall: Lupinette (Murray) — — — — — 9:49
12-Cornwall: McDonald (Davison, Murray) — — — — — 19:57
Aucune punition.

Lancers par:
Cornwall 10 12 12-33
Québec 11 19 6-36
Assistance: 12,410.



Le diminutif Jacques Locas des Remparts vient de déjouer le gardien des Royals de Cornwall, pour ainsi enregistrer le quatrième but des siens.
(Photo: L'Action-Québec, par François Boulay)

Eliminatoires

AMH

SERIE A

Avril 7—Ottawa 3 Boston 6
Avril 8—Ottawa 3 Boston 5
Avril 10—Boston 2 Ottawa 4
(Maple Leaf Garden)
Avril 12—Boston 7 Ottawa 3
(Maple Leaf Garden)
Avril 14—Ottawa 4, Boston 5

SERIE C

Avril 6—
Minnesota 1 Winnipeg 3
Avril 7—
Minnesota 2 Winnipeg 5
Avril 10—
Winnipeg 4 Minnesota 6
Avril 11—
Winnipeg 3 Minnesota 2
Avril 15—
Minnesota 5, Winnipeg 8

SERIE D

Avril 5—
Los Angeles 2 Houston 7
Avril 7—
Los Angeles 4 Houston 2
Avril 11—
Houston 2 Los Angeles 3
Avril 12—
Houston 3, Los Angeles 2
Avril 15—
Los Angeles 3, Houston 6

SI NECESSAIRE

Avril 17—
Houston à Los Angeles
Avril 19—
Los Angeles à Houston

LNH

SERIE E

Semi-finale 4 de 7

Samedi (14 avril) —
Philadelphie 5, Montréal 4
Mardi (17 avril) —
Philadelphie à Montréal
Jeudi (19 avril) —
Montréal à Philadelphie
Samedi ou dimanche
(21 ou 22 avril) —
Montréal à Philadelphie

SERIE F

Semi-finale 4 de 7
Jeudi (12 avril) —
Rangers 4 Chicago 1
Dimanche (15 avril) —
Rangers 4, Chicago 5
Mardi (17 avril) —
Chicago à Rangers

LJMQ

SERIE G

Finale 4 de 7
Dimanche (15 avril) —
Cornwall 5, Québec 7
Mercredi (18 avril) —
Québec à Cornwall (8h.00)
Vendredi (20 avril) —
Cornwall à Québec (8h.00)
Dimanche (22 avril) —
Québec à Cornwall (7h.30)

SI NECESSAIRE

Mercredi (25 avril) —
Cornwall à Québec (8h.00)
Vendredi (27 avril) —
Québec à Cornwall (8h.00)
Dimanche (29 avril) —
Cornwall à Québec (?)

Inter-cités

SAMEDI
Finale 3 de 5
Québec-Centre 5, Limouliou 3
(Québec-Centre mène 2 à 0)
Hier
Finale 3 de 5
St-Foy 4, Québec DSN 3
(St-Foy champion 3 à 2)
PÉE-WEE
Finale 3 de 5
Limouliou 4, Québec-Centre 3
(Québec-Centre mène 2 à 1)
MIDJET
Finale 3 de 5
Québec DSN 0, Québec-Centre 2
(Québec-Centre mène 2 à 2)
AUJOURD'HUI
Finale 3 de 5
Québec DSN vs St-Foy
(St-Foy mène 2 à 0)

Rendement des Remparts

	PJ	B	A	Pts	Pun.
André Savard	9	13	6	29	22
Jacques Locas	9	10	15	25	40
Guy Chouinard	9	13	11	24	2
Daniel Beaulieu	8	9	8	17	8
André Deschamps	8	8	6	14	4
Yvon Dupuis	8	4	9	13	2
Richard Latulippe	9	1	10	11	7
Richard Nantais	8	6	4	10	19
Réal Cloutier	9	4	7	11	14
Richard Perron	9	1	8	9	8
James Bateman	9	2	5	8	2
Jean Landry	8	1	8	9	4
Charles Constantin	9	1	4	5	8
Guy Crevier	7	0	4	4	5
Peter Folco	3	1	3	4	0
Richard Bowness	9	0	2	2	0
Gaëtan Boucher	2	1	0	1	0
Michel Lachance	9	0	1	1	20
Luc Loisel	9	0	1	1	6
Florent Fortier	1	0	0	0	0
Daniel Dufresne	1	0	0	0	0
GARDIENS DE BUT	PJ	MJ	BC	Moy.	BL
Michael Corcoran	9	120	4	2.00	0
Pierre Pénus	8	421	22	3.13	1
Richard Guay	1	0	0	0	0

Parties de 4 buts: André Savard 1, Daniel Beaulieu 1.
Parties de 3 buts: Daniel Beaulieu 1, Guy Chouinard 1, André Savard 1.

Homero Blancas l'emporte de justesse par un coup

PENSACOLA, Floride (AFP) — En dépit d'une faible carte de 75 sur les 18 trous du dernier parcours, Homero Blancas, un Américain d'ascendance mexicaine, a remporté, dimanche, l'omnium de Pensacola doté de \$150,000 de prix, dont \$30,000 au premier.

Blancas, qui a signé dimanche sa cinquième victoire en 10 ans de professionnalisme, avait pris la tête dès la première journée jeudi. Il avait entamé le dernier tour avec une avance de quatre coups sur son suivant immédiat, Frank Beard, L'Américain-Mexicain, après avoir subi deux bogeys sur les trois derniers trous voyait ses chances de terminer premier fort compromises, mais Beard, par trop nerveux, subit à son tour deux bogeys sur les deux derniers trous et terminait avec un 72 et un total de 278 contre 277, soit sept sous le par, à Blancas qui enlevait ainsi le tournoi avec un coup d'avance.

La troisième place est revenue à Andy North 72 avec un total de 279.

Trois joueurs se partagent la quatrième place avec 281, soit cette épreuve l'an dernier, Mickey Barber 71 et le gaucher néo-zélandais Bob Charles, auteur d'un faible 75.

Jack Nicklaus, Arnold Palmer et Lee Trevino ne participaient pas à ce tournoi.

George Knudson a fini avec un total de 291.

Meneurs					
Homero Blancas	\$30,000	67-69-66-75	—277		
Frank Beard	\$17,100	72-66-78-72	—278		
Andy North	\$10,650	72-66-67-72	—279		
Bob Charles	\$6,200	69-71-66-75	—281		
Dave Hill	\$6,200	75-69-68-69	—281		
Miller Barber	\$6,200	71-69-70-71	—281		
Lou Graham	\$4,425	71-70-70-72	—283		
Doug Sanders	\$4,425	68-71-71-73	—283		
Chuck Courtney	\$4,425	69-72-72-70	—283		

Jocelyne Bourassa empoche \$1,025

PALM SPRINGS, Californie (AFP) — Mickey Wright, qui compte derrière elle une carrière de joueuse professionnelle de 16 ans, a remporté, dimanche, le tournoi féminin de golf professionnel Dinah Shore, l'épreuve la plus richement dotée du circuit de l'Association des golfeuses professionnelles avec ses \$154,000 de prix et qui s'est terminée dimanche à Palm Springs, en Californie. Mickey Wright, qui comptait cinq coups de retard sur Joyce Kazmierski au moment d'entamer le dernier tour dimanche, a réalisé un brillant 68, soit quatre en-dessous du par, au cours de l'ultime journée.

Son total pour les quatre journées est de 284, soit quatre en-dessous du par. Cette victoire, la 82e de sa longue carrière, lui a rapporté la coquette somme de \$25,000 et le total de ses gains se monte à \$316,000.

Joyce Kazmierski, qui s'était hissée en tête de l'épreuve dès la première journée, n'a pu faire qu'un 75 sur le dernier parcours.

Avec un total de 286, elle termine à la seconde place.

Betty Burfeindt 71 et Carol Mann 72 se partagent la troisième place avec 288.

Kathy Whitworth, qui est en tête au classement des gains avec \$31,991, a pris la cinquième place. Elle a ramené une carte de 73 pour un total de 289.

Jocelyne Bourassa, de Shawinigan, a terminé avec un total de 302 en méritant une bourse de \$1,025.

Championnats intercollégiaux

Cet hier qu'avaient lieu les finales des championnats intercollégiaux de la province de Québec groupant les trois divisions, ASIEQ, ASIRM et CIEQ, LE PEPS était l'hôte de ces championnats. Dans le domaine du volley-ball, côté féminin, Sherbrooke (ASIEQ) a récolté la première position avec 6 points, suivi de Maisonneuve (ASIRM) 3 points et Rimouski (CIEQ) 1 point. Chez les garçons la victoire est allée à Sherbrooke (ASIEQ) 6 points, St-Jérôme (ASIRM) 3 et Matane (CIEQ) 1.

Au handball chez les filles alors que chez les garçons, Athlétique (ASIRM) avait raison de Drummondville (ASIEQ) 20-19 après deux périodes de surtemps.

Enfin, au basketball, pour les hommes DAWSON (ASIRM) a vaincu Sherbrooke (ASIEQ) 69-48 et du côté féminin Bois-de-Boulogne (ASIRM) a disposé de Trois-Rivières (ASIEQ) 47-39.

Boxe

TORONTO (PC) — Une nouvelle fédération, espérant grouper les organisations de boxe amateur au Canada, a été fondée, selon Merv McKenzie, commissaire sportif de l'Ontario.

Le nouveau groupe, Alliance des fédérations québécoises et ontariennes de boxe amateur, est une fusion des associations du Québec et de l'Ontario.

McKenzie a déclaré que l'alliance ne ferait pas partie de l'Association canadienne de boxe amateur qu'elle tenterait d'ailleurs de remplacer comme corps dirigeant de la boxe amateur au Canada.

Le nouveau groupe va demander aux associations des autres provinces de se joindre à lui, même si elles sont membres de l'ACBA.

"Le nouveau groupe veut contrôler et diriger la boxe amateur au pays et j'espère que cela résoudra les problèmes, actuels, surtout en vue des J.O. 1976 à Montréal", a dit McKenzie.

Selon lui, "ça prendra peut-être un an ou deux" à l'alliance pour s'étendre au reste du Canada et être reconnue par l'Association internationale de boxe amateur, corps dirigeant mondial.

L'ACBA reçoit présentement des subsides du gouvernement fédéral, mais, si le nouveau groupe est reconnu par le corps mondial, il obtiendra ces subsides.

Présentement, seuls les membres de l'ACBA peuvent participer aux J.O. et ils ne peuvent boxer contre ceux des associations québécoises et ontariennes.

Par ailleurs, les boxeurs de l'ACBA portent des casques protecteurs, ce qui n'est pas permis dans les compétitions internationales et est à leur désavantage.

"De nombreuses gens n'aiment guère la façon dont l'ACBA est dirigée et j'espère que ce nouveau groupe résoudra les problèmes qui nuisent à la boxe amateur", a conclu McKenzie.

Les Hawks ont nivelé la série 1-1

CHICAGO (PA) — Les Black Hawks de Chicago ont laissé leur échapper une avance de trois buts mais se sont ralliés avec des filets de Dennis Hull et Dick Redmond à deux minutes et 30 secondes d'intervalle, hier après-midi, pour vaincre les Rangers de New York 5-4 dans un match de leur série demi-finale qui a donné lieu à du jeu très ouvert.

La série est maintenant égale et la troisième rencontre sera disputée mardi à New York.

Le défenseur Pat Stapleton a compté deux buts et Hull un avant que les Rangers ne ripostent avec un filet de Rodri-

gue Gilbert vers la fin de la première période.

Jean Ratelle et Bill Fairbairn ont déjoué Tony Esposito au deuxième engagement mais les Hawks ont repris les devants grâce au deuxième but de Hull, Redmond a réussi ce qui devait être le but victorieux avec l'aide de Stapleton.

Gilbert a scellé l'issue de la rencontre vers la fin de la période médiane avec son deuxième filet de la soirée. Chico Maki, qui bataillait pour la possession de la rondelle dans le coin de la patinoire en territoire adverse, a remis le disque à Stapleton à la ligne bleue. Le lancer de ce

dernier a dévié sur Ratelle, Jim Neilson et le poteau des buts à la droite de Giacomini. Walt Tkaczuk a été pénalisé pour obstruction à l'endroit de Hull à 7:28 et Stapleton a déjoué Giacomini 27 secondes plus tard. Une fois de plus, son lancer a dévié sur son adversaire.

Hull a porté l'avance des siens à trois buts sur un lancer du revers à 11:20. Giacomini a réussi l'arrêt mais a jonglé avec la rondelle qui a glissé dans le filet. Gilbert a réduit la marge à deux buts à 18:54.

L'instructeur Emil Francis a remplacé Giacomini par Gilbert.

Redmond a fait dévier un tir de Stapleton dans le filet de Villeneuve à 14:30 et Gilbert a répondu pour New York avec un lancer dirigé dans le haut du filet.

Vers la fin de la rencontre, les Hawks ont préconisé un style de jeu très défensif tandis que les Rangers ont mis l'accent sur l'offensive dans l'espoir de créer l'égalité.

Villeneuve a quitté son filet 35 secondes avant la fin mais les Hawks ont résisté aux assauts des Rangers.

SOMMAIRE
Première période:
1-Chicago: Stapleton 1er (Maki, Backstrom) — — — — — 5:32
2-Chicago: Stapleton 2e (Angotti, Pappin) — — — — — 7:55
3-Chicago: Hull 2e (Jarratt, Martin) — — — — — 11:20
4-Rangers: Gilbert 3e (Marshall, Park) — — — — — 18:54
Punitions: Tkaczuk R 7:30, Irvine R 12:03.
Deuxième période:
5-Rangers: Ratelle 2e (Hadfield, Rousseau) — — — — — 5:51
6-Rangers: Fairbairn 1er (Vickers, Tkaczuk) — — — — — 8:22
7-Chicago: Hull 3e (Angotti, Pappin) — — — — — 12:02
8-Chicago: Redmond 4e (Stapleton) — — — — — 14:09
9-Rangers: Gilbert 4e (Hadfield, Ratelle) — — — — — 17:26
Punitions: White C 3:50, Russell C 9:00, Vickers R 10:32.
Troisième période:
Aucun but.
Aucune punition.
Lancers par:
Rangers 9 13 10-32
Chicago 8 8 15-29
Assistance: 16,666.

Stapleton aime mieux être chanceux que d'être bon

par Ian MacLaine
CHICAGO (PC) — "Comme dit l'adage, je préfère être chanceux qu'être bon", a déclaré Pat Stapleton à l'issue de la victoire de 5-4 des Black Hawks de Chicago contre les Rangers de New York dans la deuxième rencontre de leur série demi-finale.

"Chaque fois que vous lancez et que le disque pénètre dans le filet après avoir dévié sur un joueur, vous pouvez appeler cela de la chance", a souligné l'instructeur Billy Reay. "Mais, ce n'est sûrement pas ce qu'on pourrait appeler une rencontre typique des séries éliminatoires".

"Nous avons joué avec plus d'autorité que nous ne l'avions fait jeudi dernier", Keith Magnusson, qui s'est

fracturé la mâchoire en deuxième période en tentant de bloquer un tir de Brad Park, pourrait manquer quelques matches.

"Il est possible qu'il puisse jouer jeudi mais fort improbable", a dit Reay.

Park a révélé qu'il savait, dès qu'il eut lancé la rondelle, que Magnusson avait été sérieusement blessé. Il est aussitôt venu à son aide.

"Je savais que la rondelle l'avait atteint à la figure. J'ai tenté de faire interrompre le jeu mais je suppose que l'arbitre Wally Harris a mis plus de temps à réaliser la gravité de la blessure".

Ed Giacomini ne peut pas être tenu responsable des trois premiers buts des Hawks. Les deux premiers ont été réussis sur des lancers déviés et le troisième sur un lancer qu'il a

Glenn Hall est malheureux
EDMONTON (PC) — Glenn Hall, ex-gardien de but de la LNH, a révélé samedi que son avocat lui avait dit qu'il serait impossible de poursuivre l'ancien "bookie" montréalais Théodore Aboud, témoin à l'enquête sur le crime organisé à Montréal, selon les lois québécoises.

Aboud a déclaré qu'il avait appris au début de 1961 que le gardien du Chicago avait parié contre son club dans un match perdu par les Black Hawks. Hall s'est senti visé parce qu'il avait participé à tous les matches des Hawks en 1961.

Hall a nié avec véhémence. "L'effet de ces déclarations est destructeur pour moi et ma famille. Il n'y a aucune once de vérité là-dedans.

"Mon seul espoir est que les gens croient en moi quand je dis que ces déclarations sont fausses. Même si une personne peut poursuivre, aucune somme d'argent ne peut réparer le tort causé à sa réputation".

Hall, qui a une ferme à Stony Plain, remercie tous les amateurs et les dirigeants du hockey qui ont pris sa défense.



Keith Magnusson est un cas douteux pour le match de jeudi prochain entre les Hawks de Chicago et les Rangers de New York.

Yvon Tassé, ing.
conseiller et mandataire
généraliste
2052, Boisdjoli, Québec 6
Tél.: 681-4862

PIERRE Beaulieu
VERRES de CONTACT LUNETTES
521 Boul. Charest Est, Qué.
(Face à la Cie Paquet)
Téléphone: 529-9351

Distributeur de vaisselle DURALEX
aussi distributeur: RCA — SILVER CANDLE — SHARP etc., etc.
CHAMPLAIN VAISSELLE
IMPORTATEUR ENR.
351 boul. Charest Est. Qué. 2
525-7905
Grat. et détail — Prix de détail toutes compétitions

De bons et de mauvais moments pour les Expos en fin de semaine

MONTREAL — (P.C.) — Il y a eu de bonnes et de mauvaises nouvelles pour les supporters des Expos en fin de semaine. D'abord, les Expos ont remporté leur match d'ouverture 6-4 contre les Pirates de Pittsburgh samedi après-midi, puis les Pirates ont triomphé 8-3 hier après-midi.

Les Expos ont effectué une poussée de cinq points dans la 8e manche samedi alors que Tim Foli a cogné un circuit de deux points et Ron Fairly, un circuit en solo.

A un certain moment dimanche, les Expos ont menacé de répéter leur exploit de la veille alors que Ron Fairly y est allé d'un double, suivi d'un simple par Ken Singleton à la 8e manche. Les Expos ont ensuite occupé tous les coussins, mais Dave Giusti a mis fin à la menace en retirant John Boccabella sur une chandelle.

Les Pirates ont ensuite ajouté quatre points, dont trois sur le circuit de Gene Alley. Les deux premiers lancers de Marshall étaient des glissantes, a expliqué Alley. Puis, il m'a servi une rapide pour une balle fautive et est revenu avec

une glissante que j'ai cognée hors du terrain". Comme Alley, Tim Foli avait bouclé le circuit samedi. "Brilles m'avait lancé des balles de près pendant tout le match, a dit Foli. Il en a finalement envoyé une sur le marbre. Je tentais simplement de frapper un coup sûr et je ne croyais pas que c'était un circuit".

Au parc Jarry, il y a deux sortes d'assistance

Par Jean POULIOT
Il y a deux sortes d'assistance aux ouvertures des Expos: 29,000 spectateurs quand il fait beau et 21,000 quand c'est douteux ou froid. Il y avait donc 21,198 amateurs sous un soleil brillant, mais sous une température de 45 degrés. On ne comptait que 12,101 amateurs dimanche.

La foule de samedi était la deuxième plus petite en cinq ouvertures des Expos, qui avaient attiré 21,173 amateurs en 1970 et 29,102 l'an dernier. La victoire des Expos samedi était leur 4e en cinq matches d'ouverture, ayant subi leur seul revers contre St-Louis en 1970.

Sommaires des EXPOS

SAMEDI PITTSBURGH 4

	Ab	P	Cs	Pp
Stennett, 2b	4	1	1	1
Sanguillen, cd	4	0	2	2
Oliver, cf	4	0	0	0
Stargill, cg	3	0	1	0
Hebner, 3b	3	0	1	0
Robertson, 1b	3	0	0	0
May, f	4	1	0	0
Alley, ac	4	1	1	0
Briles, 1	2	0	0	0
Giusti, 1	0	0	0	0
Davallio, fu	1	1	1	1
Total	31	4	8	4

MONTREAL 6

	Ab	P	Cs	Pp
Hunt, 2b	4	1	2	0
Foli, ac	4	1	1	2
Jorgensen, 1b	3	0	0	0
Fairly, cg	2	1	1	1
Roque, cf	3	1	0	0
Laboy, 3b	4	0	1	1
Boccabella, r	4	0	1	1
McAnally, 1	2	0	0	0
Gilbert, 1	0	0	0	0
Day, fu	1	0	0	0
Walker, 1	1	0	0	0
Total	31	6	6	5

Pittsburgh 001 000 201-4
Montreal 010 000 058-6

E-Roque 2, Hebner, Oliver, DJ-
Montreal 1, LSB-Pittsburgh 2, Mont-
real 6, 2B-Sanguillen, Laboy, 3B-
Stennett, C-Foli, Fairly, 1er, Da-
vallio, 1er, Sac-Briles, BS-Stennett.

SAMEDI PITTSBURGH 8

	Ab	P	Cs	Pp
Stennett, 2b	6	0	1	0
Sanguillen, cd	6	1	1	0
Oliver, cf	3	0	0	0
Stargill, cg	5	3	3	1
Hebner, 3b	2	1	1	0
Robertson, 1b	4	1	2	1
May, f	4	1	2	1
Alley, ac	3	1	2	2
Ellis, 1	4	0	0	0
Giusti, 1	1	0	1	0
Total	39	8	14	8

MONTREAL 3

	Ab	P	Cs	Pp
Hunt, 2b	4	0	1	0
Foli, ac	4	0	0	0
Jorgensen, 1b	4	0	0	0
Fairly, cg	3	1	2	0
Stargill, cg	3	1	2	0
Roque, cf	3	0	0	0
Laboy, 3b	1	0	0	0
Day, fu	3	0	0	0
Frisas, 3b	0	0	0	0
Bailey, fu-3b	0	0	0	0
Boccabella, r	3	0	0	0
Torres, 1	2	0	0	0
Gilbert, 1	0	0	0	0
Woods, fu	1	0	0	0
McAnally, 1	0	0	0	0
Breen, fu	1	0	0	0
Total	28	3	5	2

Voici les résultats:
Pittsburgh 000 001 201-3
Montreal 000 000 010-3

E-Roque, Sanguillen, Foli, DJ-
Montreal 1, LSB-Pittsburgh 1, Mont-
real 3, 2B-Fairly, 3B-
Sanguillen, C-Stargill 2e, Alley 2e.

Sommaire des majeures

SAMEDI

LIGUE AMERICAINE

Kansas City	000	100	200-3	3	0
Chicago	000	000	000-0	2	3
Spittlorff 2-0 et Taylor; Wood 1-2 et Herrman.					
Cleveland	000	000	002-2	7	3
Detroit	001	041	02x-8	10	1
Dunning 6-1, Hilgendorf 5, Wilcox 8 et Duncan; Perry 1-0 et Freehan. Cir.: Del-Rodriguez ler.					
Oakland	000	000	000-2	8	0

Oakland	100	000			
Minnesota	200	000	000-1	4	0
Holtzman 1-1 et Fosse; Clary-					
1-2 et Mitterwald, Roof 9. Br.: Oak-					
Jackson 3e.					
Baltimore	110	300	000-5	6	1
Milwaukee	100	000	000-1	5	2
Alexander 2-0 et Williams; Lock-					
wood 0-1. Colborn 4, Newman 8 et					
Rodriguez,					
Boston	011	001	000-3	14	0
New York	010	000	000-1	4	2
Tiant 2-0. Veale 9 et Fisk; Peterson-					
0-2, McDonald 9 et Munson.					
Clr.: Bos-Griffin 1er; NY-F. Alou					

LIGUE NATIONALE

Pittsburgh	001 000 201—4	8 2
Montréal	010 000 003—6	6 2
Briles 0-1, Giusti 3 et May; Mc-		
Anally, Gilbert 7, Walker 1-0, 8 et		
Boccalabella. Cir.: Pgh-Davalillo 1et;		
Mti-Foi ler, Fairly ler.		
Chicago	010 020 001—4	6 0
St-Louis	010 000 000—1	3 1
Reuschel 1-0, Aker 9 et Rudolph.		
Hundley 9; Spinks 0-2, Foster 5,		
Granger 5, Bibby 5, Andrews 8, Se-		

lui 9 et Simmons. Cir.: St-Busse
1er.

Cincinnati 000 111 000-3 6 0
San Francisco 000 000 000-0 7 3
Nelson 1-0, Carroll et Bench; Barr
0-1, Moffitt 7 et Rader. Cir.: Cin-
Bench 2e.

New York 020 001 000-3 4 0
Philadelphia 020 014 00x-7 12 0
McAndrew 0-1, Sadecki 6 et Dyer;
Carlton 2-1 et Boone. Cir.: Phi-An-
derson 1er.

Houston 020 042 000-8 12 1
San Diego 010 111 100-5 11 2

Reuss, York 1-0, 5 et Howard;
 Caldwell 0-2, Miller 5, Romo 6,
 Troedson 7 et eKndall, Cir.; Hous-
 Rader ler; SD-Gaston 2e.

Atlanta 001 000 000—1 3 0
 Los Angeles 000 010 001—2 6 1
 Morton 0-1 et Oates; Osteen 1-0 et
 Ferguson.

DIMANCHE

LIGUE NATIONALE

Pittsburgh 100 001 204—8 14 1
 Montréal 000 002 010—3 5 2

0-3, Gilbert 7, Marshall 8 et Bocabella. Cir.: Pgh-Stargell 2e, Alley 2e.

New York	200 000	000-2 4 1
Philadelphie	000 000	010-1 7 0

Parker 1-0, McGraw 8 et Dyer;



Ken Singleton des Expos a réussi à se rendre au troisième coussin lorsque le joueur de champ-centre Al Oliver des Pirates de Pittsburgh n'a pu attraper son dur lancer. Oliver a été crédité d'une erreur sur ce jeu, qui se déroulait à la 8e manche. Les Expos ont remporté cette toute d'ouverture au parc Jarry par le compte de 6 à 4. On aperçoit également le joueur de troisième but des Pirates, Richie Hebner. (U.P.I.)

Mike Byers donne la victoire aux Whalers en supplémentaire

BOSTON (P.A.) — Mike Byers a complété à 3-47 de la période supplémentaire samedi soir en procurant un gain de 5-4 aux Whalers de la Nouvelle-Angleterre qui ont ainsi éliminé les Nationals d'Ottawa 4-1 en quart de finale de l'AMHL.

Les Whalers avaient pris une avance de 4-1 à mi-chemin de la 2e reprise grâce au tour du chapeau de Tow Webster et un but de Larry Pieau.

Toutefois, Tom Simpson, dans la 2e période, Rick Sentas et Brian Gibbons, dans la 3e engagement, ont égalé les chances.

3 buts de Beaudin aident les Jets à passer en demi-finale

Par John KOROBIK
WINNIPEG (P.C.) — Les Jets de Winnipeg ont compté quatre buts en moins de quatre minutes au début de la deuxième période, hier soir, pour s'assurer une victoire de 8-5 contre les Fighting Saints du Minnesota.

Les Jets gagnent donc leur série quart-de-finale contre les Fighting Saints du Minnesota.

Mike Antonovich a fait scintiller la lumière pour les Jets en marquant le premier but de la série à 17:06, procurant aux Jets une avance de 7-4. A la fin de la première période, le pointage était de 2-2.

Houston en avance 3 à 2 maintenant dans la série

HOUSTON (PA) — L'ailier droit Frank Hughes a compté deux buts, hier soir, et les Aeros de Houston ont vaincu les Sharks de Los Angeles 6-3, pour une avance de 3-2, dans leur série quart-de-finale.

Les Aeros ont entrepris le match énergiquement et ont ouvert le pointage à 4:48, avec le premier filet de Hughes.

Celui-ci a capté une passe de Paul Popiel et a déjoué le gardien George Gardner, pendant que Ted McCaskill purgeait une pénalisation, pour avoir duré.

Baseball

VENDEREDI

LIGUE NATIONALE
Cincinnati 4, San Francisco 5
Houston 4, San Diego 5
Atlanta 3, Los Angeles 6

SAMEDI

LIGUE NATIONALE
Pittsburgh 4, Montreal 6
New York 3, Philadelphia 7
Chicago 4, St-Louis 1
Atlanta 1, Los Angeles 5

LIGUE AMERICAINE

Boston 3, New York 1
Oakland 2, Minnesota 1
Kansas City 3, Chicago 0
Baltimore 5, Milwaukee 1
Cleveland 2, Detroit 8
California vs Texas (pluie)

HIER

LIGUE NATIONALE
Pittsburgh 3, St-Louis 6
New York 2, Philadelphia 1
Atlanta 2, Los Angeles 5
Cincinnati 11, San Francisco 0
Houston 1, San Diego 3
Philadelphia 2, Detroit 8

LIGUE AMERICAINE

Oakland vs Minnesota (pluie)
California vs Texas (2 pluie)
Kansas City 12, Chicago 5
Cleveland 7, Detroit 0
Baltimore 2, Milwaukee 3
Philadelphia 4, St-Louis 4
Boston 2, New York 6

AUJOURD'HUI

LIGUE NATIONALE
Cincinnati vs San Diego (s)
Houston vs Los Angeles (s)

LIGUE AMERICAINE

Detroit vs Boston
LES CLASSEMENTS

LIGUE NATIONALE

	G	P	Moy.	Dif.
Pittsburgh	5	2	.713	1 1/2
New York	5	2	.714	1 1/2
Chicago	4	3	.571	1 1/2
Montreal	3	4	.429	2 1/2
Philadelphia	3	4	.429	2 1/2
St-Louis	1	7	.125	5

DIVISION OUEST

	G	P	Moy.	Dif.
Cincinnati	7	4	.636	1 1/2
San Francisco	7	4	.636	1 1/2
Houston	5	6	.455	2 1/2
Detroit	3	4	.429	2 1/2
Cleveland	3	5	.375	2 1/2
Milwaukee	2	4	.333	3 1/2

DIVISION OUEST

	G	P	Moy.	Dif.
Kansas City	7	2	.778	1 1/2
Minnesota	4	3	.571	2
California	3	5	.375	2 1/2
Texas	2	3	.400	3
Chicago	2	4	.333	3 1/2
Oakland	2	5	.286	4

Lanceurs probables

LIGUE AMERICAINE
Detroit, Lott (0-2) vs
Boston, Pettin (1-0)

LIGUE NATIONALE

Cincinnati, Nemham (1-0) vs
San Diego, Norman (0-2) 5.
Houston, Forsch (1-1) vs
Los Angeles, Sutton (0-2) 5.



Guy Germain, du club Cambral, a mené son équipe au championnat du tournoi mixte des Maitres, conduisant Doris Germain, Michel et Thérèse Côté à une victoire de 7-4 sur le quatuor de Jean Trudel, également du Cambral, en finale. Germain, qui avait également remporté le tournoi masculin des Maitres, la semaine précédente, mérite ainsi le trophée Simpson. Sears, M. Jacques Villeneuve remet le trophée au skip vainqueur en présence du Dr Bruce Cruickfield, président du comité inter-clubs. (Photo: L'Action-Québec, Yvon Torres)

1ère défaite des Red Sox

(Presse Associée)
Les Yankees de New York ont infligé un premier revers aux Red Sox de Boston, au compte de 6-2 hier, à l'occasion du 50e anniversaire du Yankee Stadium.

Mel Stottlemyre a limité les Sox à quatre coups sûrs tandis que Horace Clark frappait un simple de deux points lors d'une poussée de six points par les Yankees dans la 4e manche.

Un championnat pour Yvan Morin de Giffard

Lors du championnat provincial de judo pour les ceintures noires, Yvan Morin du centre de judo de Giffard a remporté la catégorie des 176 lbs. Un autre Québécois, Daniel Zaor, du Centre Mgr-Maroux, s'est classé deuxième chez les moins de 139 lbs. La compétition se tenait à Plessisville.

Voici les résultats:
Moins 139 lbs — premier Sylvain Proulx, Centre Hakudokan; deuxième Zaor Daniel, Centre Mgr-Maroux.

Gain de Sue Clifford

ALTA LAKE, C.B. (PC) — Susan Clifford, d'Old Chelsea, a remporté le championnat combiné de ski juvénile canadien en fin de semaine. Elle a triomphé dans le slalom, après un 2e rang dans le slalom et un 5e dans la descente, pour un total de 19.82 points.

Moins 176 lbs — premier Yvan Morin, Centre Giffard; deuxième Brian Mitani, Centre Seidokuan.

Coupe Davis

TOKYO (AFP) — L'équipe de double japonaise Kamiwazumi Hirai a qualifié le Japon pour les demi-finales de la zone Asiatique en battant le double indonésien Widojo Widojo par 6-3, 6-2, 7-5, donnant ainsi un 3e point à leur équipe.

Assurés de la victoire avant les deux derniers simples le Japon affrontera en demi-finale l'Australie du 20 au 22 avril à Tokyo.

Encore Smith et Rosewall

BRUELLES (AFP) — En finale du simple des champions de la W.C.T. à Forest National, l'Américain Stan Smith a battu l'Australien Rod Laver 6-2, 6-4, 6-1.

DUBLIN (Reuter) — Au premier tour de la coupe Davis, la Norvège a éliminé, à Dublin, l'Irlande par 5 victoires à zéro.

CLEVELAND OHIO (AFP)

Le vétéran australien Ken Rosewall a remporté son 2e tournoi consécutif en triomphant, dimanche, du Britannique Roger Taylor 6-3, 6-4, en finale de l'épreuve de Cleveland, dotée de \$50,000 de prix et comptant pour le championnat de la WTC (groupe B).

Deux équipes de l'Ouest championnes du Canada, au volleyball junior

par REAL LABBE

Le volleyball était à son meilleur samedi au Pavillon de l'Éducation Physique et des Sports lors de la présentation des finales des championnats canadiens juniors. Les grands honneurs, du côté féminin, la victoire est allée à l'équipe Chimo de Vancouver alors que chez les hommes, l'équipe Bucks, de Manitoba, s'accaparait du championnat.

Pour ces derniers, il s'agissait d'un deuxième titre car ils défendaient leur championnat de l'année dernière. Les Bucks ont été absolument invincibles dans leur ascension vers un second championnat en remportant leurs parties dans le tournoi-rotation puis en demi-finale. Ils ont disposé de l'équipe québécoise de l'Immaculée-Conception. Toutefois en demi-finale la tâche ne fut pas facile car les Québécois ont montré de la résistance à se faire éliminer. Ils ont perdu par 15-7 et 15-11.

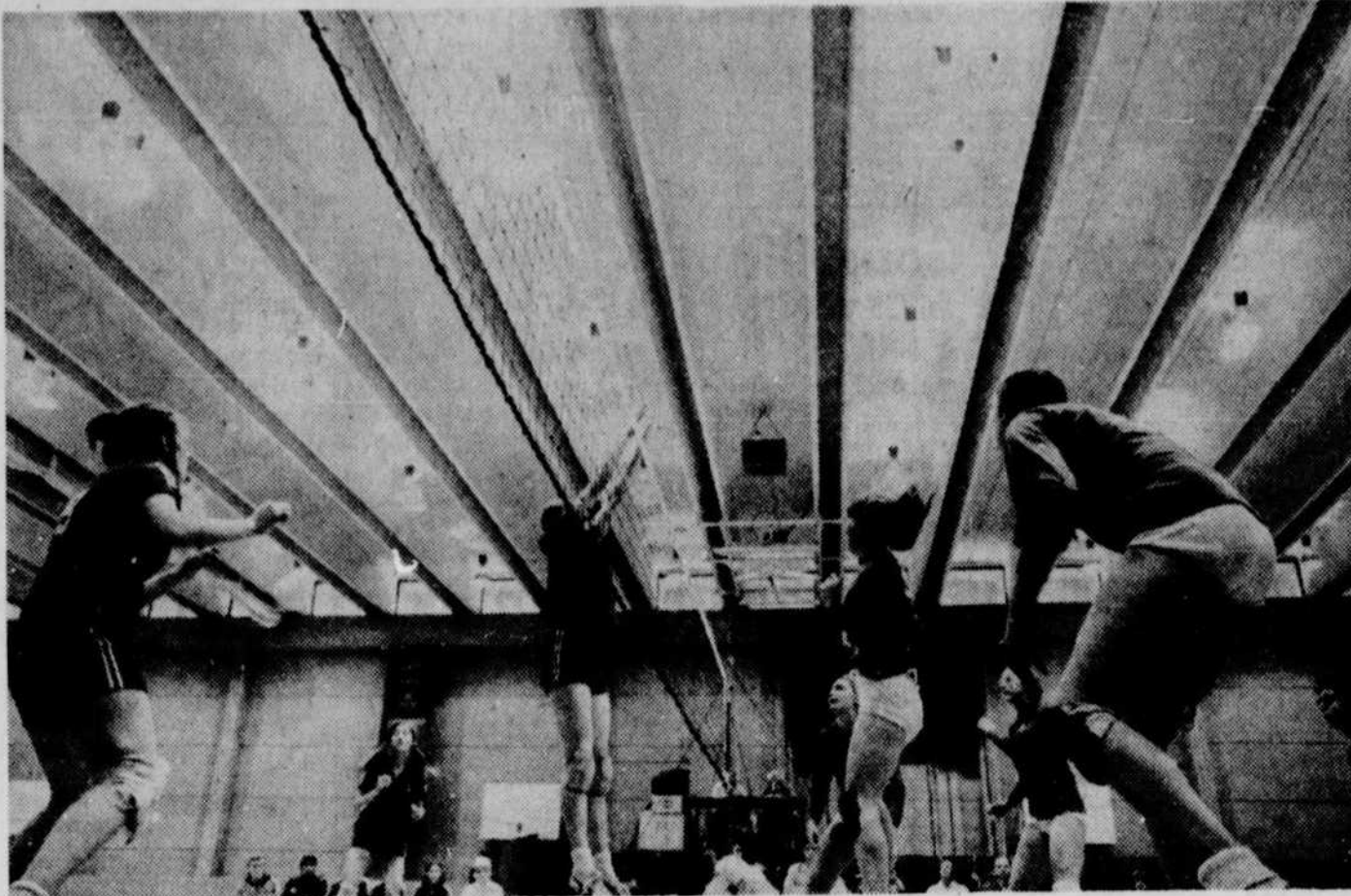
Dans l'autre demi-finale, l'équipe Ukrainian Youth, de Toronto, a réussi à disposer difficilement de Revelstoke par 10-15, 16-14 et 15-5. Revelstoke s'était classé au premier rang de sa section sans subir de défaites.

Pour la finale, les jeux spectaculaires ont été abondants. De longs échanges, des placements parfaits et une défensive quasi impeccable de l'équipe Ukrainian Youth ont fourni aux amateurs beaucoup d'excitation. Les Bucks ont réussi à surmonter un déficit pour l'emporter par 15-13 puis ils ont gagné au compte de 15-9 dans la seconde rencontre d'un deux de trois.

LES FILLES

Il ne restait que deux équipes de Vancouver dans la finale des filles où 19 équipes avaient participé. Et ce sont les deux équipes qui n'avaient pas perdu de matches au cours du tournoi à la ronde de leurs sections. Dans la section A, Chimo a récolté un total de 10 points au classement, mais le chemin n'était pas facile vers la finale car vu le nombre d'équipes, il a fallu avoir des quart de finale. Chimo n'a eu aucune difficulté contre les Jades de l'Alberta avec des victoires de 15-5 et 15-5. Marquette a défait l'Ukrainian Youth également en quart de finale mais cette équipe n'a pas eu de chance contre Chimo subissant des défaites cinglantes de 1-15 et 2-15.

Dans les autres quart de finale Sherbrooke a défait les Lionettes de la Saskatchewan et les Olympiques ont eu raison des Blue Saints du Manitoba. En demi-finale les Olympiques ont gagné 15-12 et 15-9 pour affronter Chimo. Chimo a remporté une victoire de 15-9 dans le premier match et les filles n'ont eu aucune difficulté dans le second, leurs adversaires étant trop fatiguées. Chimo a gagné 15-2. Cette équipe n'alignait que sept joueuses.



Lors de la finale féminine de volleyball, l'équipe de Chimo (à droite) a remporté les honneurs en disposant des Olympiques de Vancouver par 15-9 et 15-2.

2:05.3 par Mr. Frontenac et 3 victoires de Julien

Le record de saison à la piste locale a été abasé à deux reprises en fin de semaine. L'ambieur Lord Bret l'avait établi en 2:06.2 le 29 mars et il a été réduit une première fois à 2:06.1 par Lew James qui conduisait André Jean samedi. Cette marque saisonnière devait durer moins de 24 heures, puisque dans l'attraction principale hier, Léonard

Duquette menait Mr Frontenac à un mille en 2:05.3. Quant au record des trotteurs, il est toujours détenu par Uptown Lobell, avec Jacques Bruvère, en 2:07.3.

D'autre part, un exploit de 3 victoires a été réussi hier par Gilbert Julien qui a conduit au cercle des vainqueurs Armbrador Explorer, Two Mountains Move, Go Roy et Patty's Ensign.

36 rondes de boxe amateur au Pavillon des Congrès, ce soir

Tous les meilleurs pugilistes amateurs de la région seront invités à monter dans l'arène au programme de boxe qui aura lieu au Pavillon des Congrès, ce soir.

Pas moins de 36 rondes sont prévues et les amateurs auront le plaisir de voir à l'œuvre le jeune Gilles Sylvain, le meilleur espoir canadien dans la classe des 119 livres et aussi, un des grands candidats sur l'équipe nationale aux Jeux Olympiques de 1976 à Montréal.

Sylvain en viendra aux prises avec Gervais Dubé, de Sulley. Aussi, les Michel Bernard, Nelson Boutin, Jean Châteauevert, Serge Landry, René Savard, Luc Bilodeau, Michel Gosselin, Denis Gauthier, Laurier Gosselin et Jean-Guy Binet auront tous la chance de faire leurs preuves. Les amateurs de boxe pourront également revoir tous les représentants de la région aux dernières finales des Gants Dorés à Montréal, où le jeune Sylvain a remporté le titre de sa catégorie.

L'initiative des programmes de boxe amateur a été lancée par Rosaire Clermont, le président de la Commission Athlétique et aussi un des grands responsables de l'école de boxe de la ville de Québec au Parc Victoria. Depuis quelques années, les jeunes affluent en grand nombre à cette école de la ville et on est sur le point de faire la découverte de quelques futurs champions après quelques années de travail soutenu. Le rendez-vous des amateurs a été fixé pour 20 h 30, ce soir.

PROGRAMME

Match de trois rounds

104 livres

1-Michel Bernard, Québec vs Denis Croteau, Chicoutimi.

112 livres

2-Nelson Boutin, Québec vs Dominique Tremblay, Baie-Comeau.

118 livres

3-Jean Châteauevert, Québec vs Michel Rousseau, Baie-Comeau.

132 livres

4-Serge Landry, Québec vs Mario Tremblay, Chicoutimi.

128 livres

5-René Savard, Québec vs Francis Thibault, Sulley.

139 livres

6-Luc Bilodeau, Québec vs Gérard Carrier, Baie-Comeau.

119 livres

7-Gilles Sylvain, Québec vs Gervais Dubé, Sulley.

132 livres

8-Michel Gosselin, Québec vs Marc Leblanc, Baie-Comeau.

139 livres

9-Denis Gauthier, Québec vs Carl Morais, Chicoutimi.

147 livres

10-Laurier Gosselin, Québec vs Fred Lagacé, Chicoutimi.

156 livres

11-Garfield Thomas, Québec vs Daniel Bélanger, Baie-Comeau.

156 livres

12-Jean-Guy Binet, Québec vs Jean Fillion, Chicoutimi.

Shero reçoit des offres de l'AMH

MONTREAL (P.C.) — Fred Shero, pilote des Flyers de Philadelphie, a admis hier qu'il avait reçu des offres de l'AMH.

Mais il a immédiatement rejeté les rumeurs voulant qu'il rejoigne le nouveau circuit l'an prochain.

"Mon contrat s'étend jusqu'à l'an prochain et, peu importe la somme offerte, je ne songe pas à résilier mon contrat.

"Je crois que tout le monde a reçu des offres et que vous devez l'écouter".

Shero n'a pas voulu dévoiler les noms de deux clubs de l'AMH, ni le salaire offert.

Athlètes québécois

KNOXVILLE, Tenn. (P.C.) — André Claude, de Montréal, a triomphé aux relais Dodwood samedi avec un jet de 260 pieds au javelot tandis que Claude Ferragno, de Montréal, triomphait également avec un saut en hauteur de sept pieds.

Champion poids coq

MONTERREY, Mexique (Reuter) — Le Mexicain Rafael Herrera a battu samedi soir par arrêt de l'arbitre à la 12e reprise son compatriote Rodolfo Martinez, devenant ainsi champion du monde des poids coq, version World Boxing Council.

Titre confirmé

MOSCOU (AFP) — Dans le dernier match du championnat du monde de hockey sur glace, l'URSS, déjà assurée du titre avant cette rencontre, a triomphé de la Suède 6-4.

Résultats à Québec

SAMEDI
COURSE No 1
TROT
No 6 Shadydale (S. Fren) 19.50
4.40 2.50 — No 5 Bill Scotch (E. Bedard) 3.10 2.30 — No 2 Tranquil (E. Bedard) 3.10 2.30 — No 3 Marion G. (W. Hébert) 3.30.
Ont aussi couru: Smart Fella, Billy J.K., Eddy McKillo, Deana Pride, Potomac Hanover.
TEMPS: 2:15.1

COURSE No 2
AMBLE
No 1 North Betting (J. Jean) 4.00 2.00 4.40 — No 4 Abe Patch (C. Dupont) 2.00 2.00 — No 2 Demon (P. L. Poulin) 4.00.
Ont aussi couru: Diane Success, Meadow Victor, Ken Glen Steinway, Lusty Lawrence, Balm Spring.
PARI-DOUBLE 1-2 \$50.10
TEMPS: 2:12.1

COURSE No 3
TROT
No 5 The Workingman (P. Lachance) 3.30 3.00 2.60 — No 2 Justaplain (P. L. Larose) 3.20 2.10 — No 1 Super Bell (L. Desrosiers) 2.90.
Ont aussi couru: Morris Burnell, Avon Grace, Mountain Dean, Pinks Collette, Gladiator Hanover.
TEMPS: 2:12.3

COURSE No 4
AMBLE
No 1 Doug Johnston C. (M. Brou) 7.20 3.10 3.50 — No 3 Les Mir (R. Bélanger) 4.20 2.30 — No 7 Genda Doyle (J.-M. Savard) 4.30.
Ont aussi couru: Smoky Seven Up, Adios Bill, Fleggy Grattan, Scotch Conquest, Tommy Blackstone (P.T.).
QUINELLA: 1-3 \$14.50
TEMPS: 2:11

COURSE No 5
TROT
No 5 Uptown Lobell (J. Bruvère) 3.20 2.40 2.40 — No 4 Fighting Joe (C. St-Jacques) 2.70 2.50 — No 2 Petty Boy (P.E. Alain) 2.80.
Ont aussi couru: Empress Mir.
TEMPS: 2:09.4

COURSE No 6
AMBLE
No 3 Royal Frise (W. Hébert) 4.10 3.30 3.40 — No 5 Shadydale Stepper (Y. Châteauevert) 3.70 3.20 — No 6 Country Bob (Y. Pelchat) 2.50.
Ont aussi couru: Swinging Louise, Blazer Billy, Artist Lobell, Abe Cio Miedy.
QUINELLA: 3-5 \$57.80
TEMPS: 2:11

COURSE No 7
AMBLE
No 1 Linda Rapido (F. Nadeau) 7.70 2.60 3.40 — No 5 Mark Bill (J. Bruvère) 3.30 3.30 — No 6 Mike's Time (Y. Boly) 3.60.
Ont aussi couru: Sahkiy Cio, Twin City Adios, Dahn Holly, Adios Sam, Mr Flintstone.
TEMPS: 2:07.3

COURSE No 8
AMBLE
No 1 Frosty Guy (J. Cyrène) 4.10 3.00 2.30 — No 4 Hello Bye Bye (C. Desjardins) 4.30 2.30 — No 3 Jacques (J.M. St-Jacques) 2.80.
Ont aussi couru: They're Off, To-ville, McFeathers, Darryl M. Bee.
QUINELLA: 1-4 \$55.00
TEMPS: 2:09.4

COURSE No 9
AMBLE
No 1 Lew James (A. Jean) 12.30 6.00 3.80 — No 5 Shadydale (J. Bruvère) 16.30 15.10 — No 4 Janey's Dream (J.-E. Girard) 6.02.
Ont aussi couru: Boumfrise, A.C.S. Yosemite, Lemon Tar, Glomars Blue.
TEMPS: 2:08.1

COURSE No 10
AMBLE
No 3 Skipper Lou (J. Bruvère) 4.70 4.20 4.00 — No 7 Bullet (K. J. Cyrène) 11.90 6.10 — No 2 Anpell (C. Dupont) 4.30.
Ont aussi couru: Honorable, Scatena, Blazer State, Silver Champ, Mark S. Joys.
EXACTA: 3-7 \$29.90
TEMPS: 2:10

COURSE No 11
AMBLE
No 4 Cas Dundee (G. Beaulieu) 9.70 4.30 3.80 — No 8 The Champ Lady (S. Boucher) 8.10 5.00 — No 5 Edgewood (G. Gendron) 7.50.
Ont aussi couru: That's My David, Fast Brush, Horatio, Martha Dawn, Vincent Bar.
TEMPS: 2:13.1 1.04.3 1.34.3 2.05.
PARI-DOUBLE 4-5 \$25.90

COURSE No 12
AMBLE
No 1 Grandpa Joe (G. Lachance) 8.30 4.40 2.90 — No 4 Potent Yankee (G. Gendron) 8.30 3.40 — No 5 Hasty K. (St-Jacques) 2.60.
Ont aussi couru: That's My David, Fast Brush, Horatio, Martha Dawn, Vincent Bar.
TEMPS: 2:13.1 1.04.3 1.34.3 2.05.

COURSE No 13
AMBLE
No 6 Carolee (S. Grise) 33.80 8.90 — No 4 Ranganui (J.-P. Charon) 12.40.
Ont aussi couru: Fleur Coloniale, Loyal Friend, Eastwood Volaidis, Miles Away, Patty Mist, Armbrador Henry, Keystone Adage.
QUINELLA: 4-6 \$97.00

COURSE No 14
AMBLE
No 6 Lehigh Express (J.-P. Charon) 13.30 6.20 3.80 — No 1 Valleyfield (G. Gendron) 6.20 4.00 — No 4 Beute Coloniale (A. Lalonde) 3.10.
Ont aussi couru: Highland Comet, Jocelyn Hunter, Moule O. Moutte, Shawn Herbert, Rino.
TEMPS: 2:13.1 1.04.3 1.34.3 2.05.3

COURSE No 15
AMBLE
No 7 Money Again (A. Hanna) 20.70 6.80 — No 1 Matchless Pick (A. De-guise) 5.80.
Ont aussi couru: Marcom Pierre, Chaney Joey, Philco, Middlebrook Boy, Marlen Spangier, Swift Action N.
QUINELLA: 7-1 \$60.90

COURSE No 16
AMBLE
No 5 Dasher Lobell (M. Giguère) 11.90 6.40 4.50 — No 1 Elmwood Glenn (J.-P. Charon) 6.10 4.20 — No 3 Quick Jester (A. Béard) 4.10.
Ont aussi couru: The Flyer A. Joe, Rhythm, Miramind Night, Irene Bormin, Belle de Mine.
TEMPS: 2:13.1 1.04.3 1.34.3 2.05.3

COURSE No 17
AMBLE
No 1 Happy Mofareh (G. Gendron) 6.00 3.90 — No 2 Dandy Lou (A. Béard) 6.10.
Ont aussi couru: Uncle Sam, Twin City Justy, Matthew Hanover, Voltaire Hanover, City N View Jet, Mr Bomb, Scotch To Me.
QUINELLA: 1-2 \$31.30

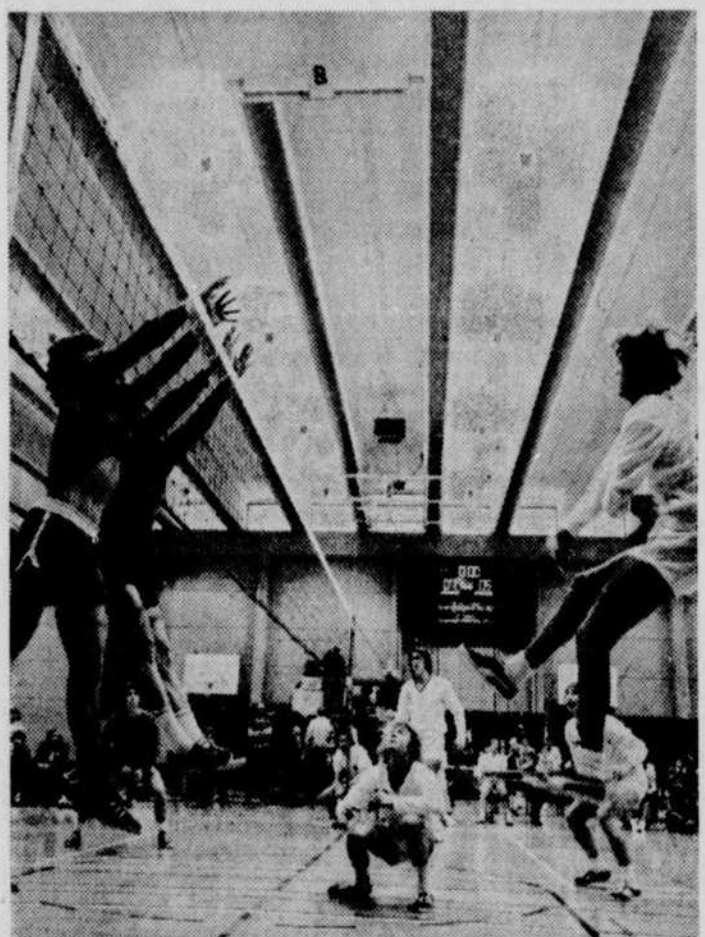
COURSE No 18
AMBLE
No 1 Travel Agent (E. Jr. Rowe) 13.10 5.60 3.90 — No 8 Hal Scott (G. Lachance) 6.10 4.70 — No 3 Boot Hill (T. Strauss) 7.60.
Ont aussi couru: Wanaque, Jay Quick, Curran Shadow, Puck Mir, Advers Rainbow.
TEMPS: 2:10.1 1.04.3 1.34.3 2.01.1

COURSE No 19
AMBLE
No 1 Bussy Guy (R.-R. Vin) 13.30 5.10 — No 1 Keystone Georgia (N. Jones) 4.20.
Ont aussi couru: Yvonne Coloniale, Rocky Gender, Lady Noron, Alverine A. Laty, Boone Senator, Truant.
TEMPS: 2:10.1 1.04.3 1.34.3 2.01.1

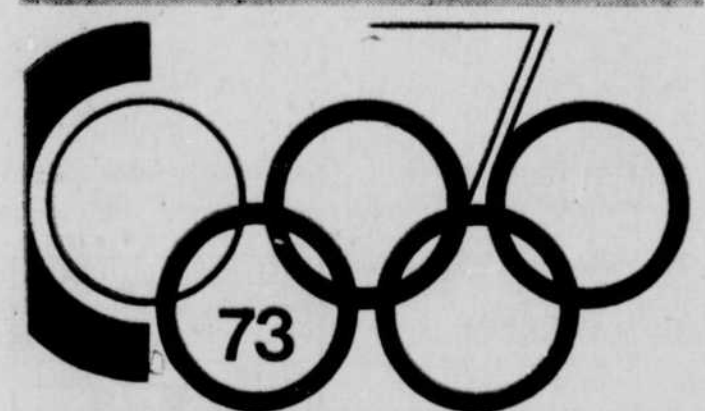
COURSE No 20
AMBLE
No 2 Stimulant Mir (G. Gendron) 4.40 2.70 — No 3 Fred A. (A. Hanna) 5.50.
Ont aussi couru: Sanguis, Saucy Air, Short Time, Smokey George, Barbara Ann Direct, Armbrador Lucky, Revel Black.
QUINELLA: 31.10.1 1.34.3 2.05.3

COURSE No 21
AMBLE
No 2 Stimulant Mir (G. Gendron) 4.40 2.70 — No 3 Fred A. (A. Hanna) 5.50.
Ont aussi couru: Sanguis, Saucy Air, Short Time, Smokey George, Barbara Ann Direct, Armbrador Lucky, Revel Black.
EXACTA: 3-4 \$60.70
ASS: 12.03

COURSE No 22
AMBLE
No 2 Stimulant Mir (G. Gendron) 4.40 2.70 — No 3 Fred A. (A. Hanna) 5.50.
Ont aussi couru: Sanguis, Saucy Air, Short Time, Smokey George, Barbara Ann Direct, Armbrador Lucky, Revel Black.
EXACTA: 3-4 \$60.70
ASS: 12.03



Une attaque au filet de la part de l'équipe Ukrainian Youth de Toronto (à gauche) ce qui ne l'a pas empêché quand même d'être battue par les Bucks de la Colombie-Britannique au compte de 13-15 et 9-15. (Photo: L'Action-Québec, par François Boulay)



N.D.L.R. A la veille de la réalisation des concours olympiques qui se tiendront du 1er au 12 mai 1973 dans les écoles et les collèges du Québec, le texte suivant est publié dans le but de renseigner les étudiants sur l'olympisme en général et surtout les disciplines qui figurent au programme olympique.

LES LANCERS EN ATHLETISME

Les lancers en athlétisme se distinguent d'abord par la spécification des engins utilisés. Le poids, ou boulet, pèse 16 livres (8 lbs 13 oz) chez les hommes; on le projette à partir d'un cercle de 7 pieds de diamètre, équipé d'un bûche. Le poids doit être lancé de l'épaule avec une seule main. C'est en 1952 que l'Américain Pary O'Brien a inauguré le style commun aujourd'hui à tous les lancers, qui consiste à augmenter la force de propulsion en tournant d'abord le dos à l'aire de réception. Un autre Américain, Randy Matson, a dominé les dix dernières années dans cette spécialité, réussissant en 1967 un jet-record de 71'5 1/2". Chez les femmes, la Soviétique Tichova apparaît sans rivales; elle a réussi à Munich un lancer étonnant de 69 pieds.

Rappelons que généralement dans les concours, les concurrents ont trois essais, à l'issue desquels les huit meilleurs ont droit à trois autres tentatives.

Le Javelot

Le javelot doit être propulsé d'un bras, par-dessus l'épaule, au terme d'une course d'élan. Il importe, pour que la performance soit valable, que la pointe de l'engin atteigne le sol en premier. D'un poids de 300 grammes (1 lb 12 oz) chez les hommes, de 800g (1 lb 5 oz) chez les femmes, le javelot connaît également une série de caractéristiques réglementaires concernant la longueur et le diamètre.

On utilise aujourd'hui des engins de type "planeur" (en usage depuis 1951) qui ont l'inconvénient d'atterrir à plat si on ne les

Le marteau

Réserve aux hommes, le marteau est un poids relié à une poignée par une chaîne; l'engin total doit peser 16 lbs, et sa longueur se situe entre 3'10 1/2" et 3'11 3/4". Le lanceur tourne sur lui-même trois ou quatre fois dans son cercle, afin d'imprimer à l'engin une vitesse et une force extraordinaires.

On réussit ainsi aujourd'hui à approcher les 250 pieds (trecent mondial).

Au Québec, l'athlétisme est régi par la Fédération d'athlétisme du Québec, membre de la Confédération des Sports du Québec, 881 St. Jean, boulevard de Maisonneuve, Montréal 32, P.Q.

Pour tous renseignements sur ce sport, on peut s'adresser à son club sportif, à son conseil régional de loisirs, à la Fédération d'athlétisme du Québec ou à la Confédération des sports du Québec.

Index Rubriques annonces classées

FINANCE (100)

- COMMERCES — INDUSTRIES**
- 105 Argent à prêter
 - 110 Argent demandé
 - 115 Associé demandé
 - 120 Hypothèque
 - 125 Occasions d'affaires
 - 130 Immeubles
 - 135 Bureaux à louer
 - 140 Bureaux demandés
 - 145 Commerces à louer
 - 150 Commerces à vendre
 - 155 Commerces demandés
 - 160 Entrepôts à louer
 - 165 Entrepôts à vendre
 - 170 Entrepôts demandés
 - 175 Locaux à louer
 - 180 Locaux demandés

SERVICES (200)

- 203 Agences matrimoniales
- 205 Arbres et portiers
- 209 Assurances
- 211 Cartes professionnelles
- 214 Cours Enseignement
- 217 Déménagement Transport
- 220 Entreprenneurs
- 222 Entretien (vermine)
- 223 Entreprenneurs
- 225 Impression
- 228 Infirmeries
- 230 Médecine
- 238 Photographie
- 241 Plomberie Chauffage
- 243 Rembourrage entretiens
- 247 Réparation
- 250 Réceptions restaurants
- 253 Salons de beauté
- 256 Services divers

LOGIS (300)

- 303 Chalets à vendre
- 305 Chalets à louer
- 307 Chalets demandés
- 309 Chambres à louer
- 311 Chambres à louer (Champlain)
- 312 Chambres à louer (Montreal)
- 313 Chambres à louer (St-Jean-Baptiste)
- 314 Chambres à louer (St-Roch)
- 315 Chambres à louer (St-Sauveur)
- 316 Chambres à louer (Les Saules, Duberger, Neufchâtel)
- 317 Chambres à louer (Charlesbourg)
- 318 Chambres à louer (Rive-Sud)
- 319 Chambres à louer (Sillery, Ste-Foy)

VEHICULES MOTEURS (700)

- 320 Chambres à louer (Banlieue)
- 321 Chambres demandées
- 322 Chambres et pension
- 323 Chambres et pension demandées
- 324 Logements à louer (Champlain)
- 325 Logements à louer (Limoulu)
- 326 Logements à louer (St-Jean-Baptiste)
- 327 Logements à louer (St-Roch)
- 328 Logements à louer (St-Sauveur)
- 329 Logements à louer (Les Saules, Duberger, Neufchâtel)
- 330 Logements à louer (Charlesbourg)
- 331 Logements à louer (Rive-Sud)
- 332 Logements à louer (Sillery, Ste-Foy)

Annances ordinaires :

Nombre de mots	1 jour	3 jours	6 jours
20 ou moins	.75	\$2.00	\$3.50
21 à 25	.90	\$2.40	\$4.20
26 à 30	\$1.05	\$2.80	\$4.90
31 à 35	\$1.20	\$3.20	\$5.60
36 à 40	\$1.35	\$3.60	\$6.30

Annances à la ligne agate: 18¢ la ligne, (minimum 10 lignes)

Les trois premiers mots d'une annonce PEUVENT ETRE COMPOSES EN CAPITALES.

Charge de service pour les numéros de casier... \$1.00

Les réponses reçues pour les casiers sont envoyées à l'annonceur les mardis et jeudis de chaque semaine.

Les annonces classées sont acceptées jusqu'à 4 h. P.M. la veille de la publication, et jusqu'à 4 h. P.M. le vendredi pour publication le lundi.

En cas d'erreur dans une annonce, notre responsabilité se limite au montant payé pour telle annonce, pour la première publication seulement. Nous ne pouvons accepter la responsabilité pour une erreur non signalée dès la première insertion.

L'Action-Québec n'a jamais publié de la publicité frauduleuse ou trompeuse. Toutes les annonces sont acceptées pour publication à condition que le produit, le service ou l'offre soit décrit honnêtement, et ne soit pas nommé ou désigné de manière à tromper les lecteurs en aucune façon.

La publicité acceptée pour publication ne doit pas contenir d'affirmations fausses ou exagérées ou des comparaisons de prix disproportionnées. Si un lecteur se croit trompé par une annonce non conforme aux conditions décrites dans celle-ci, nous apprécierions qu'il nous en fasse part.

Facture non payée dans les 7 jours après la date de facturation, frais additionnels.

Tél.: 522-4771

Tarifs des abonnements

Vente au numéro: \$0.15

Livraison à domicile par porteur, région immédiate de Québec: par semaine \$30.00, par année \$360.00

Dans les autres régions où la livraison se fait par porteur: par semaine \$0.50, par année \$6.00

Par la poste, au Québec: par semaine \$2.00, par année \$24.00

Dans les autres provinces: par semaine \$3.50, par année \$42.00

Ann. États-Unis: par semaine \$4.00, par année \$48.00

Pays étrangers: par semaine \$5.00, par année \$60.00

Faire parvenir votre remise à

L'Action Québec

C.P. 1727 GIK 7K9 Québec, Qué.

Coupon d'abonnement:

Nom: _____

Adresse: _____

Montant inclus: _____

Commerces — Industries

105 Argent à prêter

Argent à prêter en 2ème hypothèque avec ou sans remboursement. — Tél.: 663-6806. 35215 16-4 (24 ts) 105

1ère HYPOTHEQUE — Argent à prêter

sur résidentiel ou commercial dans Québec et banlieue. Charles-Henri Giroux "notaire", 2560, des Plaines, Ste-Foy, P.Q. Tél.: 651-2605. 35219 11-4 (24 ts) 105

ARGENT A PRETER, en première hypothèque

sur immeubles dans la Cité de Québec et banlieue. Baillargeon, Carrier & Laforte, notaires, 38, Desjardins, Québec. Tél.: 522-3813. 35203 30-3 (24 ts) 105

PARTICULIER, je serais intéressé à prêter

en 1ère et 2e hypothèque par tranches de \$2,000 à \$20,000 aux taux bancaires; schématiser les hypothèques et les balances de vente sur propriété. Je peux vous donner une réponse le même jour. Appeler en tout temps 626-4198. 35212 20-3 (24 ts) 105

EMPLOIS (500)

- 510 Couples demandés
- 520 Emplois demandés
- 525 Emplois demandés
- 530 Hommes demandés
- 540 Hommes et femmes demandés
- 550 Professionnels
- 560 Représentants
- 570 Services domestiques
- 580 Tendresse
- 590 Tissues - vêtements

217 Déménagement - Transport

Déménagement local et environ. J.W. Poulet Ent. 325 Ouest, des Fêtes, Assur. Tél.: 524-1885. 35212 24-2 (l.m.s. au 18-4) 217

226 Extermination (vermine)

MAHEU & MAHEU INC. EXTERMINATION insectes, parasites, rongeurs nuisibles. Sanitation. Vente d'insecticides, vaporisateurs. 319, du Pont, Québec. 525-4755. Succursale 505, Place Bégin, Rimouski. 723-6630. 35203 10-4 (24 ts) 226

MATHEU Extermination Ent. Spécialiste

extermination, insectes, coquerilles, punaises, rats, souris. 1451, 3ème Avenue, Québec. Tél.: 522-1661. 35203 10-4 (l.m.s. au 18-4) 226

247 Réparation, Entretien

Service à domicile sur: sècheuses, poêles, lave-vaisselles, lessiveuses automatiques. Tél.: 521-3815. Fernand Gauthier Ent., 282, Lavigne, Québec 4, G1R 1B2. 35212 21-3 (24 ts) 247

250 Réceptions - restaurants

AUBERGE Nouvelle Orléans, cuisine française et canadienne, bar-salon et discothèque. Boul. Laurier, coin Lavigne. Tél.: 651-2440. 35152 7-4 (24 ts) 250

LE FIACRE, réceptions, mariages, réunions

d'affaires, salons privés (maximum 60 personnes). 1156, Fournier, Ste-Foy. Tél.: 651-4055. 35212 24-3 (l.m.s. au 18-4) 250

306 Chalets à louer

12 chalets à louer — Saison, semaine, mois — Tranquillité, piscine, lac, pêche, amusements. — Méréde Lachance, 389, Royal, St-Félicx. Tél.: 826-2543. 35212 14-4 (14 ts) 331

331 Logements à louer (Limoulu)

Limoulu — 384, 2ème Rue, 2 logements de 4 pièces, chambres de bain, eau chaude, gâleries, hangars; \$65.00. — Tél.: 527-3628. 35261 14-4 (14 ts) 331

EN VACANCES 12 MOIS SUR 12

PLACE CHARLESBOURG 6800, 1ère AVENUE

Piscine intérieure, terrasse, saunas, confort, tranquillité, télécab, tapis, toute électricité, meublé sur demande. JOUR 681-0221 — SOIR 626-8448

35223 13-4 (24 ts) 331

247 Réparation - entretien

BELANGER Precision

Service pièces - réparations

213, 3e avenue

Tél.: 529-8479

35153 6-4 (l.m.s. au 30-5) 247

335 Logements à louer (St-Sauveur)

Quartier St-Sauveur — 2 appartements, plus salle de bain, tout meublé, 2 entrées, 1er étage, pour dames ou demoiselles, libre 1er mai. Tél.: 523-7608. 35490 23-3 (24 ts) 335

336 Logements à louer (Les Saules, Duberger, Neufchâtel)

Logements neufs à louer, Ville Vanier 3 1/2, 4 1/2, 5 1/2 pièces. Tél.: 683-4807. 35487 20-3 (24 ts) 336

IMMEUBLES DANKO — Pour le 1er mai

3 1/2, 4 1/2, 5 1/2 pièces, 4 1/2 pièces, meublés ou non, chauffés, éclairés. Location: 273, Carre Dalairre, Neufchâtel. Tél.: 842-0833. 35240 13-4 (24 ts) 336

340 Logements à louer (Banlieues)

Logement à louer — Notre-Dame-des-Laures, chauffé, 4 pièces plus salle de bain, eau chaude fournie. Tél.: 849-4234. 35222 11-4 (6 ts) 340

Courville LOGEMENTS NEUFS

Modernes 2 1/2 et 3 pièces — meublés si désiré — tapis dans chambre principale et salon, chauffage et eau chaude fournis. Entrée lavée et sècheuse. **BEAUPORT** 4 pièces **Tél.: 828-2172** 35216 5-3 (l.m.s. au 27-4) 340

341 Logements à louer

Rue De Goyenne — Logement à louer, 3 pièces, semi-meublé \$95. — Tél.: 626-2938. 35233 13-4 (6 ts) 341

391 Terrains à vendre

Sillery — Côte du Verger, magnifique terrain avec vue sur le fleuve, superficie environ 14,000 pieds. Conditions faciles. Tél.: 529-8352. 651-3878. 35469 1-3 (48 ts) 391

Lac St-Charles — Prix \$400, payable

\$25 par mois, également terres complètes dont les rues sont faites pour lotissement. Tél.: 842-2841 ou 839-9374. 35471 31-3 (l.m.s. au 23-4) 391

(360) Maison à vendre

ST-MALO — Prés centre industriel, maison de 6 logements; 3-4-6 pièces, chauffée, Trs bon état, acompte \$5,000. Tél.: 523-5352. 35202 31-3 (24 ts) 360

TOUJOURS A VOTRE SERVICE

pour ventes et achats D'IMMEUBLES ET COMMERCES

TRUST GENERAL DU CANADA

La plus importante Société de Fiducie canadienne française

2 ave Chauveau, Québec. 688-0630

35218 14-4 (l.m.s. au 9-5) 360

432 Clavigraphes

MEILLEURES MACHINES aux meilleures conditions. A.B. Machines Inc., 485 boul. Lavigne, Québec. Tél.: 525-4692. 35202 10-4 (24 ts) 432

E. LACROIX INC., 530, Côte d'Abraham

Québec, Tél.: 522-1539. Clavigraphes Olympia. Vente, service, location machine à additionner. Aménagement de bureau. 35202 31-3 (24 ts) 432

UNDERWOOD

CLEMENT & CLEMENT, 555 boulevard Charest Est, Québec. 529-9244. Location, vente et réparation des machines à écrire et additionner. 35208 30-3 (24 ts) 432

435 Divers à vendre

Phentex (en gros), accessoires de tricots de toutes sortes. Mado-Laine Ent. 317, 51e Rue ouest, St-Rodrigue. — Tél.: 628-0420. 35204 31-3 (24 ts) 435

35114 6-4 (14 ts) 435

A vendre — Pupitre pour enfants; aussi secrétaire (genre bureau de travail) en bois brun, avec 3 tiroirs. — Tél.: 527-8478. 35134 6-4 (14 ts) 435

COFFRES-FORTS — 2 usages avec

portes double, en bonne condition \$325, chacun. Aussi coffre à maison et coffre anti-vol livraison immédiate. Monarch safe Tel.: (418) 522-3306. 35497 24-3 (24 ts) 435

CREME GLACEE MOLLE

BONNE condition, haut profit, machines neuves et reconditionnées, service et pièces, aussi équipement complet de restaurants. Les Entreprises St-Laur Inc. 1194 rue St-Jean, Québec 4. 35499 27-3 (24 ts) 435

450 Machine à coudre

VENTE de MACHINES à COUDRE usagées SINGER et autres marques \$19.95 et plus C I E SINGER 324, Est, St-Joseph **Tél.: 522-8128** 35198 9-16-4 450

456 Matériaux de construction

MATÉRIAUX neufs et usagés de toutes sortes: plomberie, etc. Prix d'usine. Modern Plywood Ltee, 74 BOUL. PLE-XI, Ville Belair. — Tél.: 842-1911. 35205 30-3 (24 ts) 456

459 Meubles

VENTE DE RENOVATION CROTEAU LEE 175 EST ST-JOSEPH LE ROI DU MEUBLE A QUEBEC 525-8155, 525-9426, 529-4223

Meubles embellies neufs, poêles 220, \$129.77 ou réfrigérateurs cabinets. Lessiveuses \$139.77. Sets de chambre \$99.77, etc. Divans \$67.97, divan-lit \$157, ou Chesterfield, 2 m. orcaux. Set de cuisine \$37.77, etc. Entrepôts, livraison, garantie. Aucun comptant 90 jours sans intérêt 36 mois. Spécialité: Achat, vente, échange, stationnement. 35491 21-3 (24 ts) 459

MENAGE à vendre

canadien 1973, neuf, complet à vendre \$2,295, appareils électriques couleur. Tél.: 667-4343. 35106 3-4 (24 ts) 459

UNE VISITE n'engage à rien, ménage 3

pièces, meubles tous styles, pas d'administration. 626-1108. 626-7150. 35488 22-3 (24 ts) 459

Ménage complet neuf (Espagnol) 1973

poêle de luxe, réfrigérateur, mobilier de salon, lampe, sommier, matelas, lave-vaisselle, etc., etc., etc. \$1,795. Tél.: 667-5100. 35108 3-4 (24 ts) 459

FIANCES

Améliorations modernes 17 morceaux, poêles et réfrigérateurs "Belanger" inclus. Grand spécial \$759; mises de côté. Voiries a. 35151 11-4 (24 ts) 459

FOYER DU MEUBLE

144, St-Vallier ouest, Québec. Tél.: 529-9648. Soir, demandez Edouard — Tél.: 527-9175. 35151 11-4 (24 ts) 459

HENRI TURCOTTE LEE

VENTE DE MEUBLES A PRIX D'ECONOMIE FUTURS mariés, profitez de nos bas prix pour faire l'achat de votre meublement complet 3 pièces. Voici ce qu'il peut vous en coûter pour meubler la chambre, la cuisine et le salon, avec un aménagement de style moderne, \$475, ou \$575. Avec du style colonial ou espagnol seulement \$775 ou \$890. Avec le style canadien \$1095. Ces bons prix comprennent la livraison, un bon service après-vente et les garanties les plus appréciables. Appelez pour payer. Visitez Henri Turcotte Lee, 330 de la Couronne, Québec. Tél.: 529-3365. Depuis 35 ans au service des Québécois. 35079 2-4 (13 ts) 459

60 ans d'expérience pour mieux vous servir

glenieux 15 RUE ST-LOUIS LEVIS TEL. 837-8621

60 ans d'expérience pour mieux vous servir

DE LA QUALITE DU CHOIX DES PRIX

Facilité de paiement

APPAREILS ELECTRIQUES

35148 5-4 (l.m.s. au 28-5) 459

465 Musique

ORGUE FARRISA

ST-CYR & FRERE inc. 754 St-Joseph-Est, Québec

Tél.: 522-1233 — 522-1234

PLACE LAURIER

Tél.: 651-7384

35201 31-3 (l.m.s. au 23-5) 465

477 Tapis - tuiles - prélatris

Montminy tapis — Vente, pose, nettoyage de tapis, salle de démonstration ouverte sur appointment le soir; ouvrage fait par un expert. — Tél.: 626-0913. 35111 4-4 (24 ts) 477

471 Radios - T.V. - Stéréos

PHILISHAVE **COUTEAUX** **CORDS** toutes les pièces **RÉPARATION**

DROLET **RADIO D'AUTO** 202 Est, St-Vallier - 529-0301

En annexe de la Gare Centrale d'Autobus

35080 2-4 (l.m. au 26-4) 471

520 Emplois demandés

Prendrais comptabilité en français chez moi ou me rendrais à domicile le jour. Tél.: 692-1616. 35225 13-4 (6 ts) 530

520 Emplois demandés

Prendrais comptabilité en français chez moi ou me rendrais à domicile le jour. Tél.: 692-1616. 35225 13-4 (6 ts) 530

520 Emplois demandés

Prendrais comptabilité en français chez moi ou me rendrais à domicile le jour. Tél.: 692-1616. 35225 13-4 (6 ts) 530

520 Emplois demandés

Prendrais comptabilité en français chez moi ou me rendrais à domicile le jour. Tél.: 692-1616. 35225 13-4 (6 ts) 530

520 Emplois demandés

Prendrais comptabilité en français chez moi ou me rendrais à domicile le jour. Tél.: 692-1616. 35225 13-4 (6 ts) 530

520 Emplois demandés

Prendrais comptabilité

1 35265 (16-20-25-4)
(1-4-9-12-15-22-26-5) S.S.

Les Flyers ont surpris Canadiens en remportant la première partie

MONTREAL (PC) — Rick MacLeish a profité d'une erreur de Frank Mahovlich pour marquer le but victorieux avec un saut lancé à 2:56 de surtemps samedi soir en procurant un gain de 5-4 aux Flyers de Philadelphie sur les Canadiens de Montréal.

MacLeish aime jouer au Forum

MONTREAL — (P.C.) — Rick MacLeish aime évoluer au Forum de Montréal depuis son stage junior avec Peterborough, le la LJO.

Il a toujours aimé marquer des buts ici, mais il a sans doute réussi le plus important de sa carrière à 2:56 de la période supplémentaire samedi soir en procurant un gain de 5-4 aux Flyers de Philadelphie sur les Canadiens de Montréal dans le premier match de la demi-finale de la coupe Stanley, 4 de 7.

"Ce n'est pas facile de jouer ici. Même chez les juniors, Montréal alignait un bon club et c'est pourquoi j'aime compter ici."

MacLeish a profité d'une bourde de Frank Mahovlich pour s'approcher seul devant Ken Dryden qu'il a déjoué avec un haut lancer.

"Le pilote Fred Shero m'avait dit de lancer haut contre Dryden lorsque j'étais proche et cela a réussi."

Aucune prédiction

Admettant que cette victoire était très importante, MacLeish a refusé de prédire que les Flyers élimineraient les Canadiens.

"Nous devons les empêcher de patiner, car nous ne pouvons les laisser libres, mais je crois que nous pouvons patiner avec eux."

Même s'il n'a pas été choisi parmi les étoiles, le gardien Doug Favell a brillé avec 41 arrêts. Heureux de la victoire, Favell se refusait aussi à toute prédiction.

"Je ne prétends pas que nous les avons. Il est merveilleux de gagner ici, mais il faut prendre un match à la fois. Ce fut un match difficile et ils le seront davantage dans la série."

Alors que plusieurs prévoient un match rude, il n'y a pas eu le bagarre.

Mais Shero prévoit que "quelque chose va survenir avant le 4e match".

"Ils vont continuer de se toiser les uns les autres et tout peut éclater dès le prochain match."

Canadiens

Le pilote Scotty Bowman était désappointé du revers et de l'arbitre Bryan Lewis.

"Il aurait pu donner plusieurs autres pénalités, mais le match n'a pas été rude."

A plusieurs occasions, Bowman est monté sur le banc des siens pour crier à Lewis, qui aurait manqué des pénalités, selon lui.

Enfin, Bowman a conclu que ce premier revers "sur sa glace ne ferait aucune différence car nous avons déjà perdu chez nous auparavant."

Pointeurs Stanley

	B.	A.	Pts
Cournoyer, Montréal	6	4	10
Hull, Chicago	3	7	10
Perreault, Buffalo	3	7	10
Vickers, Rangers	5	4	9
Mikita, Chicago	1	8	9
Fairbairn, Rangers	1	8	9
Tkaczuk, Rangers	6	2	8
Robert, Buffalo	5	3	8
Lapointe, Montréal	5	3	8
Pappin, Chicago	4	4	8
Savard, Montréal	2	6	8

réal dans leur premier match de la demi-finale, 4 de 7 de la coupe Stanley.

Simon Nolet, avec deux buts, Bill Barber et Gary Dornhoeffer ont complété le total des vainqueurs tandis que Yvan Cournoyer, en première période, Guy Lapointe, avec deux buts et Jacques Lemaire, avec le but nécessitant du surtemps, répliquaient pour les locaux.

Pour sa part, le pilote Scotty Bowman s'est refusé à tout commentaire et tout blâme à l'endroit de Mahovlich, qui tentait d'expliquer son jeu ainsi: "J'ai rondelle s'est arrêtée dans une mare d'eau et Ma Leish s'en est emparée".

Tandis que tout le monde entourait MacLeish dans la chambre des Flyers, le gardien Doug Favell méritait une grande part du crédit pour la victoire des siens avec un total de 41 arrêts,

en comparaison de 32 pour Ken Dryden.

Contrairement à ce que tous prévoient, le match n'a pas donné lieu à des bagarres, excepté le commencement d'escarmouche entre Robinson et Schultz, rapidement arrêté par les arbitres.

Au total, l'arbitre Bryan Lewis a imposé huit mineures.

Buts
Cournoyer a ouvert le pointage à 4:48 de la première période en faisant dévier un long lancer de Serge Savary, mais Barber a égalé les chances lors d'une mise au jeu devant Dryden avant la fin de la reprise.

Nolet et Lapointe ont compté leur premier but dans la 2e période, également chaudement disputée, Lapointe comptant l'unique but de la partie pendant un jeu de puissance à 17:28.

Lapointe a donné l'avance aux

Canadiens avec son 5e but des séries, sur un long lancer à 8:59 du 3e engagement, mais Nolet a de nouveau égalé les chances deux minutes plus tard.

Dornhoeffer a redonné l'avance aux Flyers à 12:04, mais Lemaire a nécessité le surtemps à 4:35 de la fin du temps réglementaire.

Le deuxième match de la série sera présenté mardi soir au Forum.

SOMMAIRE

Première période:
1—Montréal: Cournoyer 6e (Savard, Murdoch) — 4:48
2—Philadelphie: Barber 3e (Clarke) — 14:20
Punitions: Van Impe P 6:13, Bouchard M 9:02, Clarke P, Savard

M. 18:28.
Deuxième période:
3—Philadelphie: Nolet 1er (Saleski, Watson) — 3:16
4—Montréal: Lapointe 4e (Punitions: Clarke P 7:01, Lefley M 12:52, Dupont P 15:43).
Troisième période:
5—Montréal: Lapointe 5e (Roberts, Richard) — 8:58
7—Philadelphie: Dornhoeffer 2e (MacLeish, Lonsberry) — 12:04
8—Montréal: Lemaire 3e (Cournoyer, Lapointe) — 15:25
Punition: Pupont P 5:14.
Période supplémentaire:
9—Philadelphie: MacLeish 3e — 2:56
Aucune punition.

Lancers par:
Philadelphie 16 10 10 1—37
Montréal 9 15 19 2—45

Gardiens: Favell, Philadelphie; Dryden, Montréal.

Assistance: 16,929.

Doug Favell ne veut pas faire de prédictions

(Par Jean POULIOT)

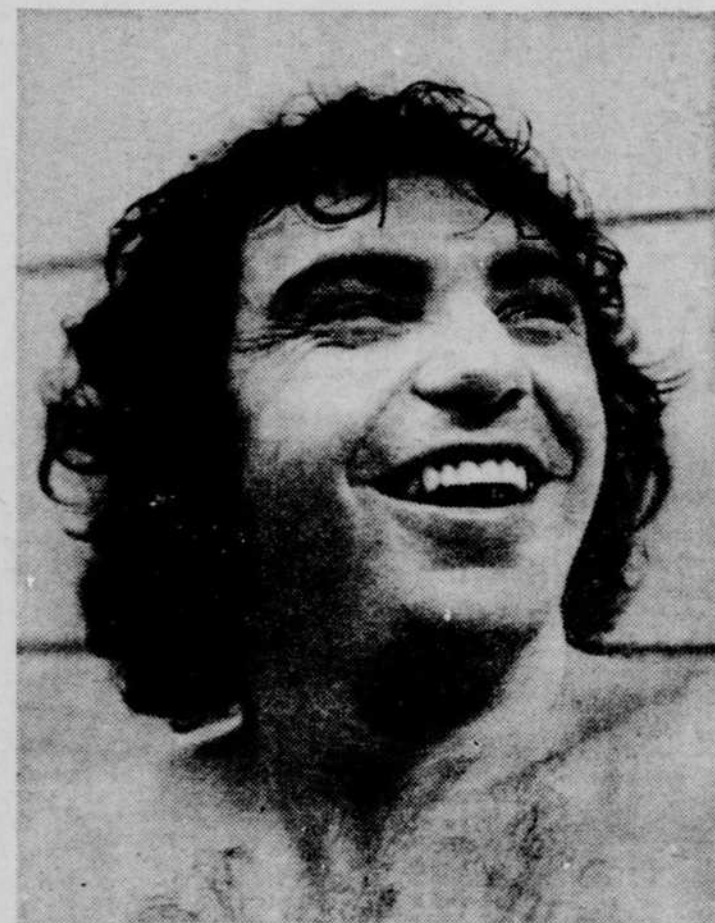
C'était soir de fête dans le vestiaire des Flyers de Philadelphie, mais les joueurs savent qu'il y a loin de la coupe aux lèvres, même si la direction déborde d'enthousiasme.

Ed Snider dit à qui veut l'entendre que "c'est l'année de la coupe" alors que Keith Allen semble avoir oublié toutes les longues années de préparation pour affirmer que c'est enfin "le genre d'équipe qu'il a toujours voulu". Fred Shero, qui peut maintenant se permettre d'étudier des offres d'au moins deux équipes de l'A.M.H. qui doubleraient son salaire des Flyers, a franchi beaucoup de chemin depuis un an, alors qu'il avait été éliminé avec un but à 4 secondes de la fin du dernier match de la saison régulière.

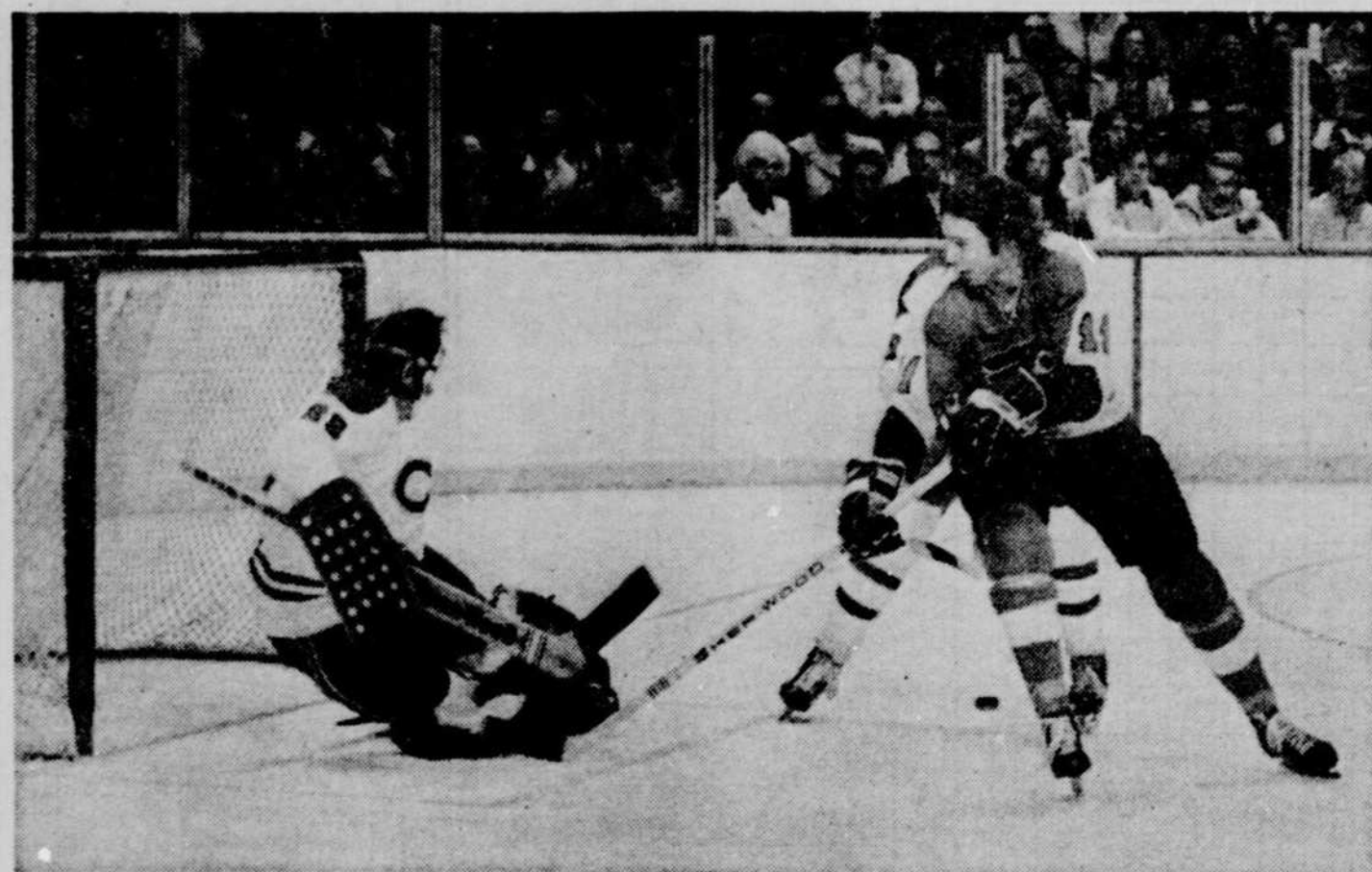
Alors que la majorité entourait Rick MacLeish, Doug Favell se refusait à toute prédiction sur la série. "N'oubliez pas que Minnesota avait remporté la première partie au Spectrum", rappelle-t-il. Ancienne vedette du tournoi pee-wee, MacLeish refusait de blâmer Frank Mahovlich pour la passe coûteuse. "Je me dirigeais à gauche, quand j'ai reçu la rondelle sur mon bâton à droite, a-t-il expliqué. J'ai lancé sans attendre que Dryden n'esquisse un mouvement".

Dave Schultz avait également son auditoire, d'autant plus que Shero venait de déclarer que sa seule présence avait forcé le Canadien à donner beaucoup d'espace aux patineurs des Flyers. "Il aurait vraiment fallu que je quitte ma position pour frapper qui que ce soit, commenta Schultz. Les ailiers droits faisaient une couple de pas en arrière en recevant la rondelle et cherchaient à s'en débarrasser."

Quant à Simon Nolet, qui avait parié \$2 avec Mike Nyoluk qu'il marquerait au moins un but, il badina: "Avec le peu de temps que je passe sur la glace. Il fallait que je me dépêche à compter." Il était content que l'arbitre Lewis soit bien placé sur son 2e filet.



Doug Favell



Don Saleski (11) des Flyers de Philadelphie a permis à Simon Nolet d'expédier la rondelle derrière Ken Dryden, après avoir mené celle-ci juste devant le but. Nolet portait ainsi le compte à 2-1 en faveur des Flyers, qui devaient remporter cette première joute demi-finale par le pointage de 5 à 4, en période supplémentaire. La prochaine joute aura lieu demain soir à Montréal.

(UPI)



Hommages

Plus d'un millier de personnes ont rendu un dernier hommage, samedi, au capitaine Charles-Eugène Laviolette, tué la semaine dernière au Vietnam. Un cortège formé de 175 militaires du 12^e régiment blindé du Canada, accompagné de la musique du Royal 22^e Régiment, précédait la dépouille mortelle qui a été inhumée au cimetière St-Charles de Québec. Des funérailles avaient auparavant eu lieu en l'église Ste-Monique-des-Saules. Parmi les personnes présentes, on pouvait remarquer de nombreuses personnalités civiles et militaires, dont le ministre de la Défense nationale, M. James Richardson et l'ancien commandant en chef des Forces armées canadiennes, le général J.V. Allard.

Texte et autres photos en page 2 ■

L'Action Québec

66^e année — No 492

Lundi, 16 avril 1973

15¢

Loretteville: NON au regroupement

— détails p. 3



Le premier but

Bien que retenu par Al Sims (3) des Royals de Cornwall, Yvon Dupuis des Remparts réussit à déjouer Marion Viens le gardien du club visiteur pour le premier but des gagnants, hier soir au Colisée.

(Photo : L'Action-Québec, par François Bouloy) ■

CJRP
1060 RADIO PROVINCIALE

Lévis-Québec à pied sec

L'Action Québec